

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	7
PREMIÈRE PARTIE : APPROCHE THÉORIQUE DES IDE.....	9
CHAPITRE I : GENÈSE DE LA MONDIALISATION.....	11
SECTION I : ESSAI DE DÉFINITION ET HISTORIQUE DE LA MONDIALISATION	11
SECTION II : LOGIQUES INTÉGRATRICES DE LA MONDIALISATION.....	15
SECTION III : LES PROBLÈMES DE LA MONDIALISATION.....	22
CHAPITRE II : ÉTUDES THÉORIQUES DES IDE.....	27
SECTION I : TOILE DE FOND DES INVESTISSEMENTS.....	27
SECTION II : DÉFINITION DE LA CONCEPTION DE L'IDE.....	39
SECTION III : FONDEMENT ET DÉTERMINANTS THÉORIQUES DES IDE.....	43
CHAPITRE III : IDE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE.....	48
SECTION I. RELATION ENTRE IDE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE.....	48
SECTION II. TRAVAUX EMPIRIQUES SUR LA RELATION ENTRE IDE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE.....	53
SECTION III. IMPACTS THÉORIQUES DES IDE SUR LE PAYS D'ACCUEIL.....	54
DEUXIÈME PARTIE : APPROCHE DYNAMIQUE DES IDE AUX COMORES.....	61
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DES COMORES.....	63
SECTION I : CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE.....	63
SECTION II : CONTEXTE SOCIOCULTUREL ET RELIGIEUX.....	68
SECTION III : CONTEXTE ÉCONOMIQUE DU PAYS.....	76
CHAPITRE II : DÉTERMINANTS ET IMPLICATIONS IDE AUX COMORES.....	82
SECTION I : DÉTERMINANTS ET ÉVOLUTION DES IDE AUX COMORES.....	82
SECTION II : IMPLICATIONS SOCIOÉCONOMIQUES DES IDE AUX COMORES ..	88
SECTION III : CAUSES D'ALTERNANCE DES IDE AUX COMORES.....	100
CHAPITRE III : RECOMMANDATIONS EN CE QUI CONCERNE LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES DES COMORES.....	107
SECTION I : AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES.....	107
SECTION II : CHOIX DE LA QUALITÉ DES IDE.....	110
SECTION III : MESURES POUR LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES EIDE.....	110
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	113
BIBLIOGRAPHIE.....	115
ANNEXES.....	118
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	121
TABLE DES MATIÈRES.....	123

REMERCIEMENTS

Le présent mémoire est la consécration de nos quatre années d'études universitaires. Il représente le fruit de volonté, d'efforts et de sacrifices, durant nos études. Il a été élaborée grâce à la précieuse collaboration de nombreuses personnes, qui nous ont apporté leurs concours et prodigué de l'aide, tant sur le plan pédagogique, financier, moral que matériel ; l'occasion nous est ici offerte pour leur adresser nos vifs et chaleureux remerciements, notamment à :

- Monsieur, LEMIARY, directeur du département Économie, enseignant chercheur à l'Université de Toamasina, notre enseignant encadreur qui malgré ses lourdes responsabilités, a accepté de diriger ce travail, tout en formulant des remarques et en donnant des conseils inestimables.
- Madame ZALHATA Dahalane, notre professionnel encadreur qui, avec plaisir, nous a fait bénéficier de ses expériences, son soutien moral et ses conseils.
- L'administration et le corps enseignant de la Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université de Toamasina, notamment à ceux du Département d'Économie, qui nous ont fourni des connaissances académiques précieuses et considérables, dans notre émancipation, en tant que citoyen et futur cadre.
- Monsieur DJANFAR Dainane, notre père, ainsi que sa femme, madame SAANDIA Absoir, notre mère, pour leur soutien indéfectible, leur encouragement et inestimable soutien moral et financier, tout au long de nos études.
- Monsieur IBRAHIM Saïd, et sa femme HALOI Djanfar, pour leurs aides précieuses et leurs grands apports financiers.
- Monsieur IZDINE Toufail et sa femme RAIDAT Djanfar, pour leurs encouragements inoubliables.
- Mes frères EL MAKTOUM Djanfar et NOURDINE Djanfar, pour leur encouragement et leur soutien moral, durant nos études.
- Mademoiselle ANWATUFOU Kamil et sa sœur AMARILLIS Kamil pour leurs soins et soutiens permanents.
- Monsieur DANIEL Abdoul Madjid pour son aide précieuse.

Notre reconnaissance va enfin à l'endroit de tous ceux qui de près ou de loin, ont participé à l'élaboration de cet ouvrage.

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AIMPSI : Aéroport International de Moroni Prince Saïd Ibrahim

ANPI : Agence Nationale pour la Promotion des Investissements

APD : Aide Publique au Développement

BCC : Banque Centrale des Comores

BFC : Banque Fédérale du Commerce

BIC : Banque pour l'Industrie et le Commerce

BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

CAF : Coût Assurance Fret

CEI : Communauté d'États Indépendants

CGH : Comoro Gulf Holding

CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement

COI : Commission de l'Océan Indien

COMESA : Common Market for Eastern and Southern Africa

DSCR : Document Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté

EIDE : Entreprises d'Investissements Directs Étrangers

FBCF : Formation Brute du Capital Fixe

FC ou KMF : Franc comorien

FEC : Facilité Élargie de Crédit

FMI : Fonds Monétaire International

FMN : Firmes Multinationales

FNCF : Formation Nette du Capital Fixe

GATT : General Agreement on Tariffs and Trade

HOS : Hecksher-Ohlin-Samuelson

IBD : Impôt sur les Bénéfices Divers

IDE : Investissements Directs Étrangers

IDH : Indice du Développement Humain

IDI : Investissements Directs Internationaux

IGR : Impôt Général sur les Revenus

IPF : Investissements de Portefeuille

IPH : Indice de Pauvreté Humaine

ISDH : Indice sexo spécifique de Développement Humain

MAMWE : Société Comorienne de l'Eau et d'Électricité

MECK : Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komori

NPI : Nouveaux Pays Industrialisés

NTIC : Nouvelle Technologie de l'Informatique et de la Communication

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONU : Organisation des Nations Unies

OPEP : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

PED : Pays En Développement

PEID : Petits États Insulaires en Développement

PMA : Pays Moins Avancés

PNB : Produit National Brut

PNN : Produit National Net

PPA : Parité du Pouvoir d'Achat

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés

RAU : Redevance Administrative Unique

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RND : Revenu National Disponible

SCH : Société Comorienne des Hydrocarbures

SDN : Société Des Nations

SIDA : Syndrome Immunodéficience Acquise

SOCOPOTRAM : Société Comorienne des Ports et de Transports Maritimes

STN : Société Transnationale

TC : Taxe sur la Consommation

TEC : Tarif Extérieur Commun

TPU : Taxe Professionnelle Unique

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

UE : Union Européenne

USD : Dollar américain

VIH : Virus Immunodéficience Humaine

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La relance de l'activité économique et la réduction de la pauvreté constituent les principaux sujets de préoccupation pour les Pays En Développement (PED). Pour la plupart d'entre eux, le redémarrage des activités génératrices de revenus passe par l'intégration dans l'économie mondiale.

En effet, la mondialisation désigne une vague de libéralisation des échanges, des flux de capitaux et des investissements, ainsi que l'importance croissante de tous ces flux et de la concurrence internationale dans l'économie mondiale. Dans ce phénomène, un intérêt capital est accordé aux investissements directs étrangers (IDE), qui sont de plus en plus qualifiés de moteur principal du développement économique.

L'IDE est une notion évolutive et complexe à définir. Actuellement, deux définitions sont officielles, celles du Fonds Monétaire International (FMI) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE).

En 1997, le rapport du FMI a défini les IDE comme : des investissements effectués dans l'objectif d'acquérir un intérêt durable, dans une entreprise exerçant ses activités dans un autre pays que celui de l'investisseur, le but de ce dernier étant d'avoir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise. Les entités ou les groupes d'entités associés non résidentes et qui effectuent les investissements sont des investisseurs directs, et les entreprises éditées ou non en société (respectivement filiales ou succursales), dans lesquelles ces investissements directs ont été effectués, sont appelées Entreprise d'Investissement Direct Étranger (EIDE).

En 1983, l'OCDE a défini l'IDE comme : toute personne physique, toute personne publique ou privée ayant ou non la personnalité morale, tout gouvernement, tout groupe de personnages physiques liés entre eux est un investisseur direct étranger, s'il possède lui-même une entreprise d'investissement direct, c'est-à-dire une filiale, une société affiliée ou une succursale faisant des opérations dans un pays autre que le ou les pays de résidence de l'investisseur ou des investisseurs directs.

Cependant, comme l'Union des Comores fait partie des pays en développement, elle multiplie aussi des efforts pour élaborer des stratégies susceptibles d'attirer les IDE. Par conséquent, un nombre non négligeable des flux d'IDE est reçu par le pays. Conscient de l'importance des IDE entrants aux Comores, ainsi que les avantages comparatifs du pays, nous avons orienté nos recherches sur le thème : « *analyse socio-économique des IDE aux Comores* ».

Vu et sous cet angle, le présent mémoire essaie de faire des analyses et de fournir des explications théoriques et empiriques sur les flux des IDE aux Comores. Pour mieux décortiquer, développer les analyses sur ces flux des IDE dans l'économie comorienne, il est très intéressant de nous poser les questions suivantes :

- Quelles sont les raisons qui poussent les EIDE à s'installer aux Comores ?
- Quelles sont les implications des flux d'IDE dans l'économie nationale ?
- Les flux d'IDE arrivent-ils à assurer la croissance économique dans le pays ?
- Si non, quelles sont les causes qui entravent les effets des IDE ?

Pour ce faire, notre travail se subdivise en deux grandes parties : la première partie est intitulée « *approche théorique des IDE* ». Nous retraçons l'histoire des échanges internationaux à travers le phénomène de la mondialisation et ses accélérations. Aussi, nous essayons d'analyser respectivement le concept d'investissement et d'IDE, en parlant de leur convergence relative. Après avoir mis en exergue les terminologies, nous montrerons les relations entre IDE et croissance économique.

La deuxième partie s'intitule « *approche dynamique des IDE aux Comores* ». Nous ferons un état des lieux des IDE dans l'Union des Comores, en achevant par des recommandations sur les politiques économiques du pays, afin qu'il puisse attirer en masse les flux d'IDE lui permettant de relancer la croissance économique.

L'élaboration d'un travail de recherche scientifique, comme celui d'un mémoire de maîtrise, n'est pas une tâche facile, à cause des multiples contraintes auxquelles on se heurte, et ce particulièrement dans la collecte, l'analyse et l'exploitation des données. Cependant, nous avons pu achever ce travail de recherche, car nous avons adopté une méthodologie de recherche axée sur les recherches bibliographiques, en particulier à la bibliothèque de l'Université de Toamasina et de l'alliance française de Tamatave. À cela, on ajoute les recherches sur terrain, les supports pédagogiques, les recherches sur internet et les connaissances acquises pendant notre cursus universitaire.

PREMIÈRE PARTIE : APPROCHE THÉORIQUE DES IDE

Rapport-Gratuit.com

L'investissement est considéré aujourd'hui comme un facteur clé du développement et de la croissance des pays, plus particulièrement les investissements directs étrangers. Ces derniers étaient considérés, il y'a une vingtaine d'années, par les pays en de développement, comme un instrument utilisé par les pays développés (colonisateurs) en vue d'imposer leur domination sur leurs économies. Mais l'arrivée de la mondialisation, avec ses modifications structurelles et ses réglementations internationales, a favorisé l'intégration des économies et a supprimé les distances qui empêchaient les échanges entre les États. Ainsi, nous assistons actuellement à une concurrence acharnée des PED, dans le but d'attirer les nouvelles sources de développement et de croissance qui sont les IDE. C'est dans cet aspect que nous allons consacrer, cette première partie, à faire d'abord une étude théorique des IDE.

Dans ce sens, nous parlerons, dans le premier chapitre, de la genèse de la mondialisation, et nous ferons savoir les origines des modifications structurelles et les réglementations imposées par ce processus. Le deuxième chapitre est réservé à l'étude théorique prolongée des IDE. Le troisième sera consacré à l'étude sur les relations entre IDE et croissance économique.

CHAPITRE I : GENÈSE DE LA MONDIALISATION

Les investissements directs étrangers sont jugés essentiels dans le processus de transition vers l'ouverture d'une économie du marché. La libéralisation et la mondialisation des échanges sont les mouvements qui accélèrent le phénomène. La mondialisation désigne l'essor des échanges économiques, technologiques et sociopolitiques entre les différentes régions de la planète. La décentralisation des firmes des grands groupes transnationaux est en perpétuelle évolution, tant dans les pays développés que dans les pays sous-développés.

Dans ce chapitre, nous essaierons de faire la genèse de la mondialisation. La première section reposera sur la définition et l'historique de la mondialisation. Nous montrerons, par la suite, dans la deuxième section, les logiques intégratrices de la mondialisation. Enfin, la troisième section sera basée sur les problèmes issus de ce phénomène.

SECTION I : ESSAI DE DÉFINITION ET HISTORIQUE DE LA MONDIALISATION

La mondialisation désigne, en général, les échanges économiques. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, elle est un concept ancien issu d'une histoire longue, car son origine se situe dans les environs de l'Antiquité.

Dans les pages qui suivent, nous allons aborder, en premier lieu la définition du terme, et en deuxième, nous parlerons de son historique, depuis l'Antiquité, jusqu'à nos jours.

§ 1. Essai de définition de la mondialisation

Le terme «**mondialisation**» désigne le développement et l'harmonisation des liens d'interdépendance entre les nations, les activités humaines et les systèmes politiques à l'échelle du monde. Ce phénomène touche les personnes dans la plupart des domaines, avec des effets et une temporalité propres à chacun. Il fait allusion aussi aux transferts et aux échanges internationaux de biens (matériels), de services (immatériels), de main-d'œuvre et de connaissances.

Il est apparu dans la langue française, au début des années 1980, dans le cadre des travaux économiques et géopolitiques. Il signifie l'accroissement du volume des échanges commerciaux de biens, de services, de main-d'œuvre, de technologie et de capital à l'échelle internationale. Il désigne initialement le seul mouvement d'extension des marchés des produits industriels, à l'échelle des blocs géopolitiques de la guerre froide. Il se généralise au

cours des années 1990, d'une part sous l'influence des thèses d'émergence d'un village global portées par le philosophe Marshall MCLUHAN, et ses troupes, par le biais des mouvements antimondialistes et altermondialistes, qui attirent, par leur dénomination même, l'attention du public sur l'ampleur du phénomène.

D'une manière générale, le terme mondialisation désigne un processus historique, par lequel des individus, des activités humaines, des activités économiques et des structures politiques voient leur dépendance mutuelle et leurs échanges matériels et immatériels se développer sur des distances significatives, à l'échelle de la planète. Il consiste en l'interdépendance croissante des économies et contribue à l'expansion des échanges et des interactions humaines.

La genèse du terme explique que le processus soit le plus souvent envisagé sous le seul aspect de la mondialisation économique, le développement des échanges de biens et services, augmentés, depuis la fin des années 1980, par la création des marchés financiers à l'échelle de la planète. Pourtant s'y ajoutent d'autres aspects comme :

- l'aspect culturel qu'apporte l'accès d'une très large partie de la population mondiale à des éléments de culture de population, parfois très écartés, d'une part, et aussi par la prise de conscience, par les pays développés, dans leur ensemble, de la diversité des cultures au niveau mondial ;

- l'aspect politique que représente le développement d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales, d'autre part ;

- l'aspect sociologique que lorsque l'on évalue les mesures à adopter, dans un endroit donné, il faut prendre en compte les réactions dans le reste du monde. Aucun territoire souverain, si vaste, si peuplé, si riche soit-il, ne peut protéger, à lui seul, ses conditions de vie, sa sécurité, sa prospérité à long terme, son modèle social ou l'extension de ses habitants. Notre dépendance mutuelle s'exerce à l'échelle mondiale.

- l'aspect géographique, la mondialisation est une réalité spatiale. Elle ne signifie pas à l'uniformisation du monde ou la disparition des territoires, mais plutôt la double logique d'intégration-fragmentation, qui provoque l'hierarchisation et la polarisation très forte des territoires.

§ 2. Historique de la mondialisation

La connaissance des formes antérieures de la mondialisation est nécessaire pour comprendre celles de notre temps, et pour adopter les positions qu'il convient de prendre vis-

à-vis de ce phénomène. Cependant, le mot «mondialisation» désigne différentes périodes de l'histoire, dont certaines sont anciennes :

- Antiquité ;
- avant le XIX^e siècle ;
- au XIX^e siècle ;
- au XX^e siècle ;
- et au XXI^e siècle.

A. Antiquité

L'idée qu'une sorte de processus assimilable à la mondialisation existait durant l'Antiquité est de plus en plus reconnue par les spécialistes, même si certains la contestent encore.

À partir du second millénaire avant Jésus-Christ, on peut situer une première expression de ce processus : une vaste zone commerciale s'étendant de l'Indus au monde minoen via les cités du croissant fertile. Cette première tentative a pris fin, du fait de l'arrêt des échanges commerciaux, causé par l'irruption d'envahisseurs indo-européens, à la fin du second millénaire. Une seconde tentative a eu lieu à partir de la fondation de l'empire Perse, qui a permis d'établir un contact commercial indirect entre les colonies phéniciennes et grecques, et les cités indiennes. Ainsi, les grecs vont prendre pleinement conscience de l'étendue du monde.

Loin de mettre un terme à ce processus d'unification commerciale, culturelle et diplomatique du monde antique, la destruction de l'empire perse, et la formation des États hellénistiques vont l'accroître sensiblement. Ainsi, la mondialisation hellénistique partage de nombreux traits communs avec celle d'aujourd'hui, à savoir le brassage des populations, la constitution d'une culture mondiale, l'intensification et la mondialisation des échanges, le multilatéralisme et l'innovation technique, et la libre circulation des flux des capitaux internationaux.

B. Avant le XIX^e siècle

Avant le XIX^e siècle, les échanges économiques, politiques, technologiques et culturels entre les civilisations ont conduit à l'extension considérable de l'espace connu. C'est justement sous cet aspect que Polanyi a montré que : l'internalisation des économies est la poursuite d'un processus organique de croissance amorcé au niveau local, et dont la division du travail serait le vecteur essentiel. Selon cette conception traditionnelle, la séquence des enchaînements ayant conduit à la formation d'une économie internationale peut

schématiquement se résumer ainsi : à l'origine, les unités économiques de base (familles, clans, villages) vivent repliées sur elles-mêmes et consomment l'essentiel de leur production ; l'organisation autarcique de la production ménage toutefois un espace aux échanges, en cas d'apparition d'un surplus, celui-ci pouvant être troqué contre d'autres biens produits par d'autres unités ; ainsi se forment les marchés. Ces lieux de circulation des surplus, sur lesquels, bien vite, la monnaie fait son apparition et se substitue au troc démultipliant les possibilités des échanges. Ces marchés locaux ne sont guère fréquentés par les habitants du voisinage.

Ainsi, l'interconnexion des marchés locaux est accélérée rapidement, grâce à la diffusion des utilités monétaires, ce qui a favorisé la spécialisation des activités. Les marchés régionaux puis nationaux naissent. Ce sont des lieux de rencontre des commerçants et non des lieux de rencontre de la consommation (demande finale) et de la production (offre initiale), d'où la naissance du commerce extérieur. Ce dernier se fonde sur le principe de complémentarité et non de la concurrence. La connexion est assurée par les grandes découvertes du XV^e et XVI^e siècle. Le mouvement de la renaissance provoque un véritable changement : l'imprimerie apparaît, on prend conscience de la rotondité de la terre, et les grandes découvertes européennes précèdent un désenclavement planétaire.

C. Au XIX^e siècle

Cette époque est marquée par l'essor de la révolution industrielle. L'apparition du chemin de fer et la révolution maritime, rendu possible, grâce à la machine à vapeur, permettant l'apparition d'un marché mondial ; la baisse des coûts des transports encourage les flux commerciaux nouveaux, d'abord interrégionaux puis internationaux. De plus, avec le télégraphe, les coûts de communication baissent. Ces deux éléments permettent une intercommunication des différentes parties de la planète et d'importants transferts d'hommes, de biens et de savoirs. Les flux financiers tendent eux aussi à devenir internationaux, ainsi l'Europe exporte des capitaux dans le monde entier.

Au niveau économique, l'industrialisation rend possible le développement des échanges des produits manufacturés entre les pays industrialisés et les pays en cours d'industrialisation. Par contre, la colonisation provoque des flux de matières premières, depuis les colonies, vers l'Europe. L'impact économique de ces échanges est cependant faible au regard de celui induit par les migrations mondiales. La colonisation a également pour effet d'intégrer l'essentiel de la planète dans un espace politique commun, et de favoriser les

transferts financiers entre les pays. C'est au cours de ce siècle que la mondialisation, pour la première fois, prend de l'ampleur, à cause du marxisme, avec la fondation des relations internationales.

D. Au XX^e siècle

Si le début du XX^e siècle freine la mondialisation, à cause de la crise de 1929, sa deuxième moitié relance et accélère ce processus. Après la deuxième guerre mondiale, celui-ci reprend, de façon inégale, en fonction des domaines. La reconstruction de l'Europe, la mise en place du bloc soviétique et les décolonisations restreignent la portée des échanges des biens et des services. La mondialisation s'inscrit plutôt dans la création des organisations internationales, l'Organisation des Nations Unies (ONU), la Banque Mondiale, le FMI, General Agreement on Tariffs and Trade (GATT), ainsi que la généralisation des produits de la culture des États-Unis, en particulier le cinéma. Mais ce sont surtout les sociétés multinationales qui renforcent l'effet de la mondialisation, elles sont présentes quasiment dans tous les pays du monde, en apportant leurs influences.

E. Au XXI^e siècle

Actuellement, la mondialisation représente toujours une normalisation des échanges économiques, mais le rapprochement des différents peuples s'explique par :

- le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Les coûts de communication au niveau mondial ont baissé ; le réseau Internet permet en particulier de rester en contact avec le reste du monde, ce qui fait que les informations circulent plus vite que les hommes, on parle de la mondialisation de l'informatique ;
- la diminution des coûts du transport favorise la mondialisation des biens et services, du fait que si les moyens de transport se multiplient, les coûts de transport des marchandises diminuent, alors le prix des marchandises baisse.

Ainsi, quel que soit la forme de la mondialisation, ce phénomène suit toujours des logiques intégratrices.

SECTION II : LOGIQUES INTÉGRATRICES DE LA MONDIALISATION

Évidemment, la mondialisation est un phénomène socio-économique qui n'est pas arrivé par hasard. Des choix ont été décidés, et le processus aboutissant à la mondialisation a été facilité par des décisions d'origine politique. «Dans un cadre stabilisé économiquement et abrité militairement par la puissance hégémonique des États-Unis, l'économie du monde

capitaliste se mondialise. Contrairement à une opinion reçue, cette mondialisation n'est pas le produit des règles monétaires, financières et commerciales établies après la guerre. De façon symptomatique, les accords de Bretton Woods ne cherchaient guère à promouvoir la mobilité des capitaux, jugés responsables des désordres monétaires de l'entre deux guerres. Les règles internationales posées après-guerre s'inscrivent dans la logique très traditionnelle d'un système interétatique. On peut même soutenir qu'elles marquent l'apogée de ce système, puisque, pour la première fois, dans l'histoire économique, sont codifiées sur une base multilatérale, les relations monétaires et commerciales. La mondialisation ne fait que restituer au capitalisme sa vocation originelle, transnationale, plus qu'internationale, qui est de se jouer des frontières comme des États, des traditions comme des nations, pour mieux soumettre toute chose à l'unique loi de la valeur¹. Elle utilise trois logiques différentes :

- logiques commerciales ;
- logiques productives ;
- et logiques financières.

§ 1. Logiques commerciales

À l'ère du capitalisme industriel, les profits ne proviennent pas principalement des disparités de rareté, mais des écarts dans les coûts de production, qui se ramènent pour l'essentiel, dans le temps de production et dans les salaires exprimés en monnaie internationale. Donc, on part d'un problème centré sur les dotations naturelles (agricoles, minières) et factorielles (travail, capital), à un problème centré sur les structures et l'efficacité productives. Pour cela, l'échange international est soumis au jeu de deux principes contradictoires : le principe de spécialisation et celui de la concurrence.

Le premier, qui est producteur de complémentarité, a fait l'objet de développements théoriques classique et néoclassique. Il est à l'origine du concept de division internationale du travail, dont la conséquence est de laisser entendre que des choix rationnels et coordonnés présideraient à l'allocation mondiale des ressources. Le second montre que, dans la plupart des domaines, l'échange est le lieu d'une lutte de tous, contre tous, en vue de l'appropriation des segments de production les mieux rémunérés.

L'échange de complémentarité porte sur les biens, dont la production mobilise des facteurs (travail, capital) où la distribution internationale est inégale. Ainsi, la théorie néoclassique du commerce international dite modèle HOS, qui est fondée par Eli Heckscher,

¹ADDA Jacques., «La mondialisation de l'économie : Genèse (Tome 1), La découverte, Édition Repères, Paris, 1997, P. 62

Bertil Ohlin et Paul Samuelson, voit dans les différences de dotations factorielles, le fondement de l'échange international. «Selon eux, les différentes nations sont amenées à exporter les produits incorporant une forte quantité de facteur de production qu'elles détiennent en abondance, et à importer les produits incorporant une forte quantité du facteur de production dont elles sont peu dotées. De plus, Wassily Leontief explique son paradoxe en affirmant que les États-Unis exportent surtout des produits à forte teneur en travail et non en capital ; le travailleur américain, plus qualifié et plus productif, vaut trois travailleurs étrangers»¹. Puis l'approche ricardienne vient expliquer l'existence d'avantages comparatifs, par l'abondance relative des facteurs travail ou capital chez les partenaires à l'échange. Le principe de complémentarité continue donc de jouer dans les échanges entre les zones pourvues en ressources naturelles et en facteurs de production. Ce phénomène est bien sûr stimulé par le mouvement général de la libéralisation industrielle qui a suivi la fin de la seconde guerre mondiale, mais aussi par la création des marchés d'accords régionaux de libre-échange. Les flux commerciaux mondiaux, qui varient selon les pays développés et les pays en développement, ont augmenté de 16,5% en 2010, après avoir subi un recul de 7,8% en 2009.

Tableau n° I : Exportations de marchandises et PIB par région, 2007-2010 (variation annuelle en %).

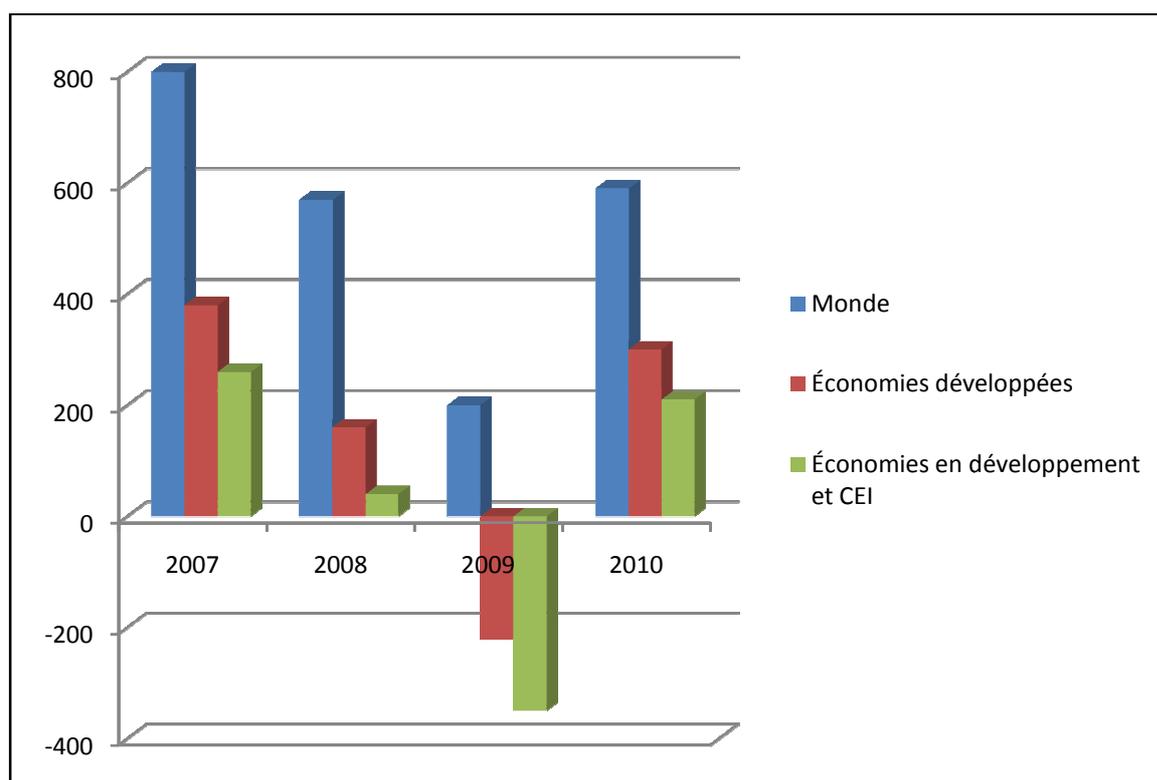
	2007	2008	2009	2010
Volume des exportations de marchandises				
-Monde	9,0	3,8	-7,8	16,5
-Économies développées	6,5	2,2	-12,2	13,5
-Économies en développement et CEI ²	4,8	0,8	-15,3	11,5
PIB réel aux taux de change du marché				
-Monde	8,0	5,7	2,0	5,9
-Économies développées	3,8	1,6	-2,2	3,0
-Économies en développement et CEI	2,6	0,4	-3,5	2,1

Source : Selon nos propres calculs à partir des données observées, 2010.

¹ MONTOUSSÉ Marc, RENOUARD Gilles, «sciences économiques et sociales», Édition Bréal, Paris 2003. P.310

² CEI : Communauté d'États Indépendants

Figure n° I : Illustration du PIB réel aux taux de change du marché dans le monde



Source : Graphique personnel établi à partir des données observées dans le tableau n° I. 2011

Comme nous le constatons, en 2009, il y avait une importante récession du PIB réel de la croissance des exportations mondiales. Cette diminution du niveau des échanges et cet effondrement des exportations sont causées par la crise financière mondiale de 2008. Mais une fluorescente croissance (13,5%), jamais vue depuis 1950, selon l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), est enregistrée en 2010. Le deuxième meilleur taux de croissance annuel remontait à 1976 (11,8%), soit une année après la baisse sans précédent de 7,3% enregistrée en 1975.

L'intensification de la concurrence ne se limite pas aux produits manufacturés, mais aussi aux produits primaires (agricoles). C'est pour cela que le commerce mondial tire son dynamisme, or la majorité de ces échanges s'effectuent entre les pays industrialisés, c'est-à-dire les pays développés et certains PED. Notamment, les pays de l'Amérique du Nord, les pays de l'Union Européenne (UE), la Chine, le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, la Russie, les quatre dragons de l'Asie du Sud-est, le Brésil et l'Afrique du Sud. Dans ce commerce, plus de la moitié des échanges sont des échanges croisés de produits simultanés (exemple de l'automobile ou de l'électronique grand public), appelés aussi échanges «*intrabranche*».

§ 2. Logiques productives

La théorie néoclassique postulait l'immobilité des capitaux, dont elle déduisait l'opportunité de l'échange international. Les disparités des coûts étant attribuées aux différences de dotations factorielles, l'hypothèse d'une mobilité des capitaux menaçait d'affaiblir le fondement de l'échange. Alors que dès le début de ce XX^e siècle, l'importance des mouvements financiers internationaux faisait l'objet d'analyses serrées et de controverses fameuses entre les théoriciens d'inspiration marxiste : Nicolai Boukharine, Rudolf Hilferding, Karl Kautsky, Vladimir Lénine, Rosa Luxembourg. Les quatre décennies qui précédèrent la première guerre mondiale, plus précisément, les années 1950, avaient vu une avancée spectaculaire du processus d'intégration économique mondiale, dans le cadre du régime de l'étalon-or, fondé sur une stabilité absolue des taux de change, emprunts internationaux, mais aussi sur les investissements directs internationaux (IDI). Ces derniers constituent une innovation majeure et se distinguent de façon radicale des autres flux internationaux, par la diffusion des techniques de production qu'ils opèrent de façon directe dans les pays bénéficiaires. C'est ainsi que la mondialisation économique, dans son épopée, a pris plusieurs visages, des deux côtés de l'équateur : de l'internalisation de la production, aux délocalisations, en passant par l'externalisation, et à la régionalisation des économies. Malgré les crises financières et économiques mondiales, la mondialisation des entreprises se poursuit.

Tableau n° II : Évolution de certains indicateurs des IDE et de la production mondiale, 1990-2009

Rubriques	Valeurs des prix courants (en milliards de dollars)				Taux de croissance annuelle (en pourcentage)				
	1990	2005	2008	2009	1991-1995	1996-2000	2001-2005	2008	2009
Entrées d'IDE	208	986	1771	1114	22,5	40,0	5,2	-15,7	-37,1
Sorties d'IDE	241	893	1929	1101	16,8	36,1	9,2	-14,9	-42,9
Stock intérieur d'IDE	2082	11525	15491	17743	9,3	18,7	13,3	-13,9	14,5
Stock extérieur d'IDE	208712	41716	20718	982	11,9	18,4	14,6	-16,1	17,1
Rentabilité des entrées d'IDE	74	791	1113	941	35,1	13,4	31,9	-7,3	-15,5
Rentabilité des sorties d'IDE	120	902	1182	1008	20,2	10,3	31,3	-7,7	-14,8
Fusions-acquisitions internationales	90	462	707	250	49,1	64,0	0,6	-30,9	-64,7
Chiffres d'affaires des filiales étrangères	602621	72131	6929	298	8,8	8,2	18,1	-4,5	-5,7
Produit brut des filiales étrangères	1477	4327	6163	5812	6,8	7,0	13,9	-4,3	-5,7
Total des actifs des filiales étrangères	593849	25271	6947	7057	13,7	19,0	20,9	-4,9	7,5
Exportation des filiales étrangères	1498	4319	6663	5186	8,6	3,6	14,8	15,4	-22,2
Effectifs des filiales étrangères (en milliers)	244765	77997	89577	9825	5,5	9,8	6,7	-3,7	-1,1
PIB (en prix courants)	22121	45273	60766	55005	5,9	1,3	10,0	10,3	-9,5
FBCF	5099	9833	13822	12404	5,4	1,1	11,0	11,5	-10,3
Exportation des biens et services	4414	12954	19986	15716	7,9	3,7	14,8	15,4	-21,3

Source : Rapport sur l'investissement dans le monde, 2010

Le tableau ci-dessus montre que le chiffre d'affaires et le produit brut des filiales étrangères des sociétés transnationales (STN) s'élèvent respectivement à 6929 et 6163 milliards de dollars, en 2008, contre 298 et 5812 milliards de dollars en 2009. Nous pouvons dire qu'il y a eu une dégradation qui est de 5,7%. Les actifs des filiales étrangères ont crû de 7,5 % en 2009, essentiellement grâce à la progression de 14,5 % du stock intérieur d'IDE, qui a atteint 17743 milliards de dollars. Cette hausse du stock d'IDE s'expliquait par un important rebond des marchés boursiers mondiaux, ainsi que par la poursuite des apports d'IDE, qui sont restés positifs, même s'ils ont beaucoup moins augmenté qu'auparavant. Ainsi, les

investissements dans le monde sont allés au secteur primaire et aux industries moins vulnérables par rapport à la conjoncture financière.

§ 3. Logiques financières

Après la seconde guerre mondiale, les marchés financiers étaient réglementés nationalement et séparément. Mais, sous l'influence des différents acteurs comme le FMI et la Banque mondiale, ces marchés ont subi une triple évolution dite «*les trois D*», c'est-à-dire déréglementation (annulation des contrôles des changes et des limitations des mouvements des capitaux), désintermédiation (accès direct des opérateurs aux marchés financiers, sans passer par des intermédiaires) et décloisonnement (enlèvement des divisions qui existaient). Et c'est à partir de la fin des années 1970 que le marché intégré des capitaux s'est peu à peu mis en place, à l'échelle mondiale. En éliminant les obstacles à la circulation des capitaux, la globalisation financière a donné une impulsion sans précédent aux marchés financiers, et a favorisé le financement des firmes multinationales et transnationales, et aussi les financements extérieurs. C'est la raison pour laquelle on distingue trois dimensions de la globalisation financière :

➤ une dimension technologique : les échanges internationaux évoluent de jour en jour, à cause des stratégies nationales de développement des pays industrialisés et des stratégies privées d'investissement des firmes multinationales et transnationales. Ces échanges se développent parallèlement, avec un développement des transferts de brevets et licences, des actions de coopération technique et des produits de haute technologie, comme les produits des NTIC et de l'aéronautique ;

➤ une dimension géopolitique : les relations internationales, qui accroissent les interdépendances entre les pays, ont transformé la planète en un *village planétaire*. Actuellement, aucun pays, quelle que soit sa puissance, n'a pas les forces économiques d'ignorer les politiques des autres pays, en termes d'inflation ou de désinflation, de croissance ou de récession, de protection ou de libéralisation..., car les pays sont interconnectés entre eux ;

➤ et une dimension financière : cette dimension peut s'expliquer par l'incertitude sur le dollar et les risques liés au développement des marchés financiers. Le dollar est entrain de nager contre le courant, de plus en plus fort, de l'euro (1€=1,455\$), et continue à perdre sa valeur, ce qui inquiète les économistes sur sa finalité. Malgré les divers avantages des marchés financiers, ses inconvénients sont aussi considérables ; les marchés financiers privilégient le court terme et entraînent aussi une instabilité des taux d'intérêts et des taux de

change sur les marchés. Les risques systématiques engendrés soit par des pertes économiques importantes ou par une perte de confiance se transmettent plus facilement à l'ensemble de l'économie mondiale (par exemple la crise immobilière aux États-Unis en 2008 s'est transformée en une crise financière internationale) et provoquent alors des difficultés financières, des faillites, l'effondrement du prix de certains actifs, etc.

SECTION III : LES PROBLÈMES DE LA MONDIALISATION

Le processus de la mondialisation offre plusieurs opportunités aux pays riches, ainsi qu'aux PED. Notamment pour ces derniers, le processus leur permet d'avoir accès aux plus grands marchés mondiaux, de disposer de capitaux, de technologies provenant du monde entier et de défendre certains droits de l'humanité et d'autres valeurs universelles. Mais la mondialisation est en même temps porteuse de risques (néfastes pour les pays pauvres), associés à de nouvelles sources de déséquilibre (d'ordre commercial et surtout financier), des risques de marginalisation, pour les pays mal préparés aux fortes exigences de compétitivité propres au monde actuel, et de risques d'aggravation des inégalités et d'insécurité.

§1. Problèmes d'intégration et d'exclusion

Face à la mondialisation, le monde capitaliste est fondé sur un système qui a besoin des autres économies comme support pour leur développement. C'est pourquoi, il envahit les économies ayant un fort potentiel de marché pouvant servir de débouchés à ses disciples, par le phénomène d'intégration et réfute celles ne disposant pas ces potentiels, par le phénomène d'exclusion. Ainsi, les PED subissent cette situation d'exclusion, surtout au niveau des circuits économiques internationaux, ce qui entraîne toujours des mécontentes dans les relations entre le Nord développé et le Sud sous-développé ou en développement. Ces relations sont capables de fragiliser tout État, du Nord comme du Sud, incapables de promouvoir la compétitivité à long terme de son économie nationale (production et exportation). On constate que certains pays pourraient être économiquement et commercialement rayés de la surface de la terre, sans que cela n'affecte le commerce international. Les deux outils (intégration et exclusion) ont engendré des problèmes de coopération entre le Nord et le Sud.

§2. Problèmes de confrontation et de coopération

Les problèmes de confrontation et de coopération sont nés à partir du problème de l'intégration et de l'exclusion des petites économies, à cause de la concurrence internationale. Ce qui fait que les pays défavorisés (des petites économies) s'opposent toujours aux pays des

grandes économies. Là où la coopération au développement est susceptible de donner son appellation, c'est dans le rapport que ces promoteurs parviennent à construire avec leurs partenaires un rapport de réciprocité et d'enrichissement économique mutuel ; un rapport où les deux parties en présence seraient sujets de la relation et non pas des objets. Or, ce n'est pas le cas pour la plupart des PED. Ces problèmes de confrontation et de coopération sont caractérisés par des désordres monétaires et institutionnels.

Le désordre monétaire est marqué par une série de crises financières et économiques, qui ont à leur tour bouleversé, ralenti et/ou ruiné certaines économies. Le changement incessant et rapide du dollar est un exemple permettant d'illustrer ce désordre. Depuis les accords de Bretton Woods, le dollar subit plusieurs fluctuations (dépréciation ou appréciation, dévaluation ou réévaluation). Il s'est apprécié, de 1997, jusqu'à l'avènement de la monnaie unique européenne : l'euro. Et depuis, le dollar se trouve traîné dans le sillage d'une plus forte monnaie que lui, ce qui met des doutes sur l'avenir du dollar.

Ainsi, pour assurer une stabilité à leurs problèmes de coopération, les pays se sont entendus pour instaurer un ensemble d'institutions internationales, à commencer par l'ONU (ex-SDN : Sociétés des nations unies), puis le GATT qui est rebaptisé OMC, la Banque mondiale (ex-BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement) et le FMI. Mais jusqu'à maintenant, ces institutions n'ont pas assuré une vraie stabilité dans le monde, car on assiste, désormais, à un désordre institutionnel. Certaines règles, qui régissent ces institutions, ne sont pas respectées par les pays riches.

§3. La persistance du clivage Nord-Sud

«L'éclatement du tiers monde en régions aux trajectoires nettement différenciées et l'implosion du monde communiste suscitent une remise en cause légitime des représentations cardinales des relations internationales (Est-Ouest, Nord-Sud), héritées de la guerre froide et de la décolonisation»¹.

Tiers monde, pays sous-développés, pays en voie de développement, pays en développement, pays moins avancés..., autant d'expressions permettent d'identifier le phénomène du sous-développement économique. «Par-delà une très grande diversité dans la taille, dans les potentialités naturelles et humaines, les pays du tiers monde est un ensemble de

¹ADDA Jacques, «La mondialisation de l'économie : Problèmes (Tome 2), La découverte, Édition Repères, Paris, 1997, P. 51

caractéristiques communes qui les distinguent des pays du Nord»¹. Les traits communs que l'on s'accorde à reconnaître comme caractéristique du sous-développement sont l'ampleur de la pauvreté, et du sous-emploi, la faiblesse des salaires, le niveau élevé des taux de fécondité et de la mortalité infantile, la fragilité des structures politiques, les violences ethniques et religieuses, la marginalisation dans les échanges internationaux (généralement ces pays sont désinvestis par les capitaux privés) et actuellement, les problèmes du terrorisme et de la migration internationale. Ainsi, la persistance de ce phénomène du sous-développement est due à la dimension de l'exclusion et de la différenciation des espaces économiques.

Pauvreté et chômage sont assurément les deux dimensions de l'exclusion sociale dans un cadre national. Considérées sur le plan international, ces deux dimensions dessinent toujours une ligne de partage entre les pays industrialisés et les PED (actuellement franchie par une poignée de pays, par exemple : Émirats arabes unis, Singapour, Koweït, Hong Kong, Afrique du sud, Maurice, etc.). L'extrême inégalité des revenus qui caractérise un grand nombre de PED, montre cependant que cette ligne traverse les nations elles-mêmes. Les comparaisons internationales de revenus par habitant évoquent bien moins l'existence d'un fossé grandissant entre la partie développée, relativement peu nombreuse de la planète, et l'immensité humaine du tiers-monde. Cette inégalité qui constitue l'opposition Nord-Sud, concernent les deux ingrédients essentiels de tout processus d'accumulation : le capital et le travail.

La plupart des PED se préoccupent de la marginalisation des prix de leurs matières premières. La question de la stabilisation des prix des matières premières illustre mieux l'écart qui s'est creusé entre la scène publique et la scène privée des relations Nord-Sud. Pour ces pays, la référence à un prix stable et rémunérateur des produits de base constitue une garantie de pouvoir d'achat international, permettant, en théorie, de programmer l'acquisition de la technologie nécessaire à leur développement, et d'accéder (en cas de besoin) aux sources privées de financement international. Le cas des premiers succès de l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole), en tant que cartel de producteurs, au début des années soixante-dix, a considérablement encouragé les PED à formuler des revendications plus radicales sur la nécessaire transformation de l'ordre économique internationale.

Ces inégalités n'ont pas cessé de s'accroître, puisque les pays riches s'enrichissent et les pays pauvres s'appauvrissent : le système du processus de la mondialisation est basé sur

¹BIALÈS Michel, LEURION Rémi, RIVEAUD Jean-louis, « Notions fondamentales d'économie », Édition Foucher. Vanves 2004, P. 193

des accès libres et réciproques des produits, des biens et services, les implications positives pour un pays précis seront fonction des capacités d'exportation de ce pays. Autrement dit, ceux ayant une forte potentialité d'exportation bénéficieront plus, tandis que ceux ayant une faible potentialité d'exportation seront perdants. Force est de constater aussi que les retombées ne se font pas d'une manière uniforme sur toutes les catégories d'une même société. Dans un même pays, des écarts se creusent aussi à l'intérieur des pays développés, tant comme dans les PED. La dégradation des conditions de l'emploi et le démantèlement des régimes de protection sociale pour faire face à la compétitivité, ont généré le chômage et l'exclusion dans les deux camps (pays industrialisés et PED). Jusqu'à maintenant, une poignée des pays d'Asie, de l'Amérique latine constitue les NPI (Nouveaux Pays Industrialisés) ou pays émergents ; ils ont su tirer profit des éliminations des barrières tarifaires et douanières, tandis que ceux de l'Afrique (sauf l'Afrique du sud) n'ont rien perçu comme bénéfique du processus de la mondialisation-globalisation. Cela provoque des mouvements internationaux de la population (surtout de l'Afrique vers les pays industrialisés et les NPI).

Enfin, les migrations internationales sont devenues une priorité sur les scènes mondiales. L'ampleur grandissante de ces migrations est une importante conséquence des inégalités causées par le processus de la mondialisation. Actuellement, on dénombre près de 200 millions de migrants internationaux (cela équivaut à la population du 5^e pays le plus peuplé de la planète, le Brésil). Il y a des migrants dans toutes les parties du monde, certains se déplacent au sein même de leur région, et d'autres voyagent d'une partie du monde à une autre. Près de la moitié des migrants sont des femmes, dont une proportion grandissante migre de façon autonome. Pour le migrant, l'immigration peut avoir une ou plusieurs raisons, à savoir : professionnelle, politique (réfugié politique), sécuritaire, familiale, personnelle, économique, fiscale, etc. Pour les pays riches, la demande de main-d'œuvre étrangère destinée à pallier les impacts de la chute de fécondité, sous le seuil de remplacement des générations, s'accroît. Ce qui fait que leurs populations s'inquiètent de plus en plus des changements culturels que pourraient provoquer un afflux d'immigrants, de demandeurs d'asile et migrants clandestins. Pour les PED, en particulier les pays émergents, un nouveau paradoxe se développe comme suit : malgré l'essor industriel de ces pays à revenu moyen, la fuite de cerveaux vers les pays industrialisés à haut revenu ne s'arrête pas.

La mondialisation de l'économie est souvent mesurée par l'essor des échanges mondiaux. Mais on doit remarquer que l'expansion des échanges repose, en grande partie, sur des mouvements entre les filiales des grands groupes transnationaux ; cela a des conséquences

sur la nature même de ces échanges et l'implication des différents pays concernés. Ces nouveaux réseaux mondiaux de production concernent la décentralisation des filiales opérant dans les pays développés ou pays en développement, par les mouvements des investissements directs étrangers.

CHAPITRE II : ÉTUDES THÉORIQUES DES IDE

Ce chapitre est consacré aux études théoriques des investissements directs étrangers, dans lesquelles nous parlerons des notions de base des investissements, à travers une première section intitulée : toile de fond des investissements. Ensuite, la deuxième section met en évidence les différentes définitions de la conception des IDE. Et enfin, la troisième section porte sur les approches théoriques des déterminants des IDE.

SECTION I : TOILE DE FOND DES INVESTISSEMENTS

Cette section s'appuie sur la genèse des investissements, à travers la définition, les différents types, les outils de mesure et les relations de l'investissement avec d'autres grandeurs économiques.

§ 1. Essai de définition des investissements

«Nous admettrons ici en première approximation, que l'investissement est l'opération, due généralement à l'intervention active d'un agent humain, qui a pour objectif de créer un capital, c'est-à-dire un bien durable procurant des satisfactions différées»¹.

En ce sens, l'investissement peut être défini comme des dépenses effectuées par des individus, des entreprises ou des entités publiques, par lesquelles ils acquièrent des biens de production, afin d'augmenter la capacité de production ou de productivité du système productif. Dans ce cas, le mot investissement désigne l'engagement d'un capital, que ce soit technique ou immobilière, dans le but d'avoir un bénéfice. Pour le cas des agents économiques pris individuellement, l'acquisition de droits de propriété pour un capital existant constitue aussi un investissement. Ainsi, la décision d'investissement prend en compte deux éléments : d'une part un coût immédiat en heure de travail ou en dépenses de facteurs, et d'autre part des satisfactions ou des biens produits dans le temps par le capital créé.

§2. Les différents types d'investissement

Comme un investisseur souhaite avoir des satisfactions à partir de son capital engagé, autrement dit des bénéfices, l'investissement devient alors forcément un choix de la part de l'investisseur, selon son objectif. Pour cela, on distingue plusieurs types d'investissements, à partir de leurs caractéristiques :

¹PRADEL Pierre-Marie, «l'épargne et l'investissement». Presse Universitaire de France 1959. P.8

A. Investissement matériel et investissement immatériel

L'investissement matériel est celui qui augmente le stock du capital technique ou du capital fixe. Il désigne l'acquisition de matériels (machines) par une entreprise, tandis que les investissements immatériels constituent les dépenses en logiciels, en recherche-développement, en formation du personnel, en publicité-marketing, en brevets et licences, etc. Les investissements immatériels sont primordiaux aujourd'hui, et leur part dans l'ensemble des dépenses augmentent rapidement, même si elle reste bien faible par rapport à celle des investissements matériels.

Les dépenses occasionnées par l'investissement immatériel vont générer des revenus futurs : à ce titre, ces dépenses de consommation intermédiaires sont considérées comme de l'investissement. À titre d'exemple, prenons l'achat d'un nouveau logiciel, ce denier permettra de piloter les machines et portera de l'innovation dans le système informatique de l'entreprise. Les dépenses engagées pour la formation du personnel seront amorties par les bénéfices réalisés par le savoir-faire des travailleurs qualifiés.

B. Investissement productif et investissement improductif

Un investissement est dit productif, si la valeur cumulée des satisfactions et des biens produits, au cours du temps, est supérieure au coût immédiat. Dans une entreprise privée, l'investissement est considéré comme productif, lorsque la valeur cumulée des satisfactions et des biens obtenues est suffisamment supérieure aux coûts engendrés. Par contre, l'investissement effectué par l'État n'est pas forcément fait, dans le but d'obtenir un bénéfice. Ils sont alors dits investissements improductifs, car ils sont aussi souvent déficitaires. Ce sont des investissements qui ont pour objectifs d'accompagner les investissements privés, les dépenses ne sont pas considérées comme du capital, en vue d'apporter de l'argent. Les produits sont destinés à la consommation publique. Par exemple, l'éducation pour tous, la santé pour tous, la construction des routes, la sécurité, etc.

Ainsi, l'investissement productif peut être aussi de plusieurs formes :

a) L'investissement de capacité

Il a pour objectif d'augmenter les quantités produites. Exemple, si la demande du produit fabriqué par une entreprise augmente fortement, alors l'entreprise décidera d'acheter de nouvelles machines pour répondre à cette hausse de la demande.

b) L'investissement de productivité

Il a pour objectif d'augmenter la productivité, c'est-à-dire de produire en gérant ses facteurs de productions (en économisant du travail et/ou du capital et/ou des matières premières). Exemple, la nouvelle machine acquise par l'entreprise va permettre de fabriquer plus rapidement que l'ancienne ; il faudra donc moins de capital et moins de travail pour fabriquer le produit. C'est l'objectif de produire mieux que de produire plus, autrement dit diminuer les coûts de production.

c) L'investissement de remplacement

Il a pour objectif de remplacer une machine vieille ou usée. Au sens strict, il ne s'agit pas réellement d'un investissement, car le stock de capital n'augmente pas, c'est tout simplement le remplacement d'une machine par une autre. Il s'agit de maintenir le capital à son état.

§3. Outils de mesures d'investissement

L'investissement est mesuré par des outils spécifiques. Au niveau des entreprises, c'est elles-mêmes qui publient leurs dépenses annuelles d'investissement. Au niveau du pays, c'est la comptabilité nationale qui se charge de mesurer l'effort d'investissement de l'économie nationale. Deux outils sont les plus utilisés :

A. La FBCF (Formation Brute du Capital Fixe)

Elle est un agrégat qui mesure l'investissement surtout matériel. Elle est formée par des acquisitions moins cessions des actifs fixes réalisés par des producteurs résidents. Les actifs fixes sont constitués des actifs corporels ou incorporels, issus des processus de production, pendant au moins un an. On parle d'investissement brut, car l'amortissement, c'est-à-dire l'investissement de remplacement n'est pas déduit. Si on retranche l'amortissement à la formation brute du capital fixe, on obtient la formation nette de capital fixe (FNCF) ou investissement net. Actuellement, les dépenses des logiciels sont incluses dans la FBCF.

$$\text{FBCF-Amortissement} = \text{FNCF}$$

B. Taux d'investissement

C'est la part de l'investissement dans le PIB. Il est le rapport $(\text{FBCF}/\text{PIB}) \times 100$. Il faut rappeler que ce taux comprend évidemment l'investissement des ménages et celui des

administrations publiques, outre celui des entreprises. Pour mesurer la FBCF, il faut travailler en volume, tout en tenant compte de l'inflation.

$$\text{Taux d'investissement} = \text{effort d'investissement} = (\text{FBCF/PIB}) \times 100$$

On peut parler aussi du **taux de variation de l'investissement** qui permet de voir l'accroissement de l'investissement pendant une période de temps bien définie. Il indique l'effort entrepris par le pays, par rapport à une date antérieure.

§4. Relation entre épargne et investissement

Étudier le terme *épargne* revient à analyser le comportement des agents économiques (entreprise ou ménage) en ce qui concerne l'utilisation de leurs revenus. L'épargne est une partie du revenu (soit individuel, soit national) qui n'est pas consacré à la consommation, c'est-à-dire qu'il désigne un stock de ressources que l'on met de côté, en renonçant au plaisir que pourrait procurer son utilisation immédiate, pour préparer une consommation future, donc une satisfaction future. À cet égard, l'épargne est une partie de revenu non affecté à la consommation, alors elle doit être thésaurisée. Pour cela, elle prend plusieurs formes de placement : d'un compte, d'un bien immobilier, de métaux précieux, etc. Mais quel que soit sa forme, elle peut être évaluée en monnaie.

Dans le modèle macro-économique simplifié, J.M.Keynes a essayé de faire la liaison entre l'épargne et l'investissement. Dans cette théorie contemporaine, on part de l'hypothèse d'une économie fermée, dans sa version simplifiée, c'est-à-dire on tient compte de deux agents économiques tout simplement : les entreprises et les ménages. En effet, pour étudier cette relation de l'épargne et de l'investissement, la théorie keynésienne ne fait qu'expliquer le principe de la demande effective :

Soient : C : la consommation globale,

I : l'investissement global,

S : l'épargne globale,

Y : le revenu global.

La demande effective est constituée de la consommation et de l'investissement. Autrement dit, le niveau de la demande effective (qui incitera le niveau de la production et ce dernier déterminera le niveau de l'emploi) est la somme du niveau de la demande de consommation et du niveau de la demande d'investissement. Pour cela, on peut dire que le

revenu global est égal à la somme de la consommation globale et à celle de l'investissement global. On a donc, $C + I = Y$ (1)

Comme tout le produit national ou revenu disponible est consommé ou épargné, on peut aussi écrire : $C + S = Y$ (2)

En égalisant ces deux relations (1) et (2), on trouve : $C + I = C + S$

Et par identification de coefficient, on a : $I = S$

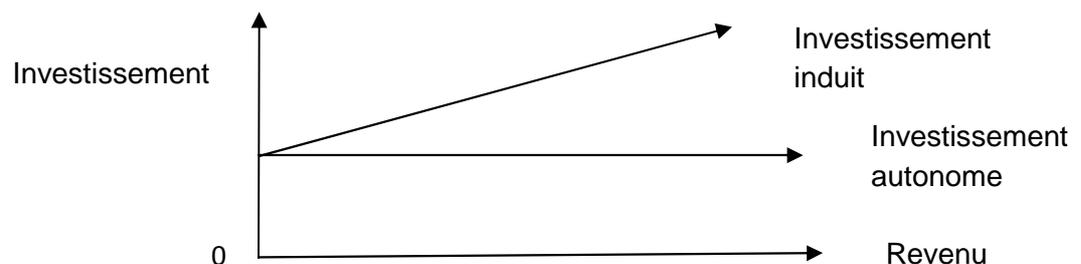
Keynes se distingue principalement des classiques en ce qu'il considère que l'épargne et l'investissement constituent le comportement des agents économiques différents, dont il s'explique par des variables différentes (le revenu pour l'épargne, l'efficacité marginale du capital et le taux d'intérêt pour l'investissement). Les projets d'investissement sont largement indépendants de l'épargne existante, et leur égalisation à l'épargne existante n'est pas réalisée automatiquement par l'intermédiaire du taux de l'intérêt, comme le pensaient les classiques, mais par la variation du revenu.

L'analyse des classiques sur l'épargne et l'investissement est fondée sur une même action. L'équilibre est certain parce que l'épargne d'un agent économique permet à l'autre agent d'investir, il y a donc une identité entre l'épargne et l'investissement, et l'investissement doit précéder l'épargne. Dans la théorie classique, l'épargne et l'investissement sont considérés comme deux grandeurs de la même intensité ; s'il y a une épargne, c'est comme s'il y aura un investissement de la même hauteur qui va se réaliser dans l'avenir. C'est ainsi qu'on peut dire que l'épargne thésaurisée par un individu constituera un investissement pour un autre.

§5. Investissement autonome, investissement induit et notion de multiplicateur d'investissement

A. Distinction entre investissement autonome et investissement induit¹

Le concept des investissements autonomes et des investissements induits se présente comme suit :



¹LEMIARY, «cours de macro-économie», 2^e Année Économie, 2008, Université de Toamasina. Toamasina 2008

➤ L'investissement autonome est un investissement indépendant par rapport au revenu, c'est-à-dire pour tout niveau de revenu national, l'investissement demeure constant. On considère comme autonome, les investissements provoqués par les progrès techniques, par l'évolution démographique, par l'État.

➤ L'investissement induit est provoqué par une augmentation de la demande des biens qui suppose une insuffisance de la capacité de production. L'extension de l'appareil de production est en effet motivée par une augmentation de la demande globale, donc du revenu qui accroît le pouvoir d'achat des agents économiques et stimule la demande globale. Les nouveaux investissements sont dits induits, parce qu'ils permettent de satisfaire cette demande supplémentaire.

B. Le multiplicateur d'investissement¹

Tout investissement additionnel d'une certaine somme de monnaie va provoquer un accroissement plus important du revenu (c'est-à-dire de la demande globale et plus généralement des flux monétaires. Par définition, le multiplicateur (K) est le rapport entre l'accroissement du revenu (ΔR) et l'accroissement de l'investissement (ΔI). On peut écrire :

$$K = \Delta R / \Delta I_{(1)}$$

À partir de cette équation (1), on peut calculer sa valeur, sachant que $\Delta R = \Delta C + \Delta I$; c'est ce qu'on appelle *multiplicateur statique*. On a :

$$K = \Delta R / (\Delta R - \Delta C) = 1 / (1 - (\Delta C / \Delta R)) \quad (2)$$

Soient : *pmc* la propension marginale à consommer,

pms la propension marginale à épargner, avec $pmc + pms = 1$

Alors l'équation (2) peut s'écrire :

$$K = 1 / (1 - pmc) = 1 / pms$$

On en déduit la conclusion suivante : la valeur du multiplicateur d'investissement est d'autant plus élevée que la propension marginale à consommer est élevée, et que la propension marginale à épargner est faible.

§6. Analyse du model IS-LM²

Après les différentes guerres et crises qui se sont succédées, le gouvernement a essayé d'inciter l'investissement, afin de maintenir un haut niveau d'emploi, sans entrainer

¹PRADEL Pierre-Marie, «l'épargne et l'investissement». Presse Universitaire de France 1959. P.81

²ANGELINA Vavisoa, «cours d'économie financière publique», 4^e Année Économie 2010, Université de Toamasina, Toamasina 2010

l'inflation. Pour ce faire, l'État dispose de deux types d'outils pour influencer ces investissements. D'une part la politique monétaire qui s'appuie sur le contrôle du taux d'intérêt et de l'offre de la monnaie, d'autre part la politique budgétaire qui est basée sur le contrôle des dépenses publiques et de l'imposition.

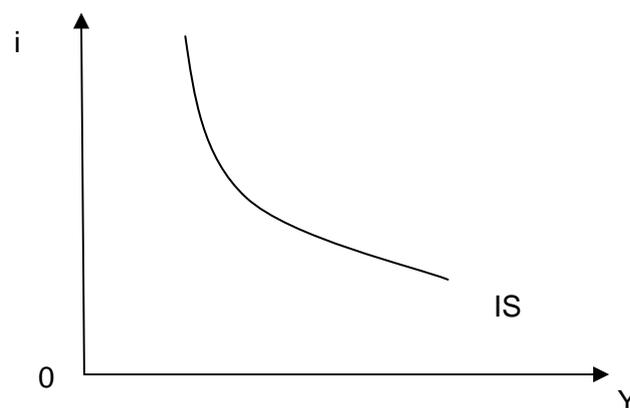
A. La courbe IS

Elle désigne l'équilibre sur le marché des biens et services. Pour que cet équilibre se maintienne, il faut que l'investissement (I) soit égal à l'épargne (S). Cette courbe est l'ensemble des combinaisons de taux d'intérêt (i) et de revenu global (y). L'offre des biens et services (O) correspondant au revenu global, est la somme de la consommation et de l'épargne : $O = Y = C + S$

La demande des biens et services (D) est la somme de la consommation et de l'investissement : $D = C + I$

On obtient l'équilibre en égalisant l'offre et la demande : $O = D$

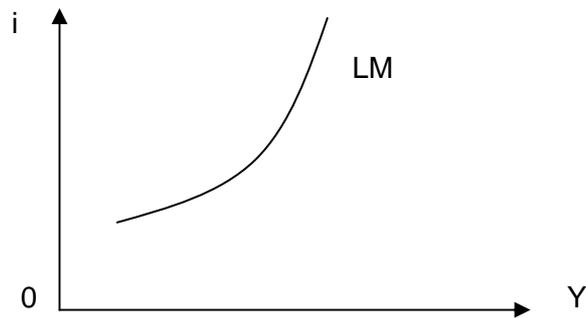
C'est-à-dire : $C + S = C + I$, par identification de coefficient, on trouve : $S = I$



Source : auteur, 2011

- I est une fonction décroissante du taux d'intérêt (i), ce qui veut dire qu'une hausse de i entraînera une baisse de I, et les entreprises pourront moins investir ;
- S est une fonction croissante du revenu (Y), ce qui signifie qu'une augmentation du revenu provoquera une hausse de S.
- IS est une fonction décroissante, alors, en équilibre, il faut que i et Y évoluent en sens inverse.
- La pente d'IS dépend de la propension marginale à épargner et de l'élasticité de I.

B. La courbe LM



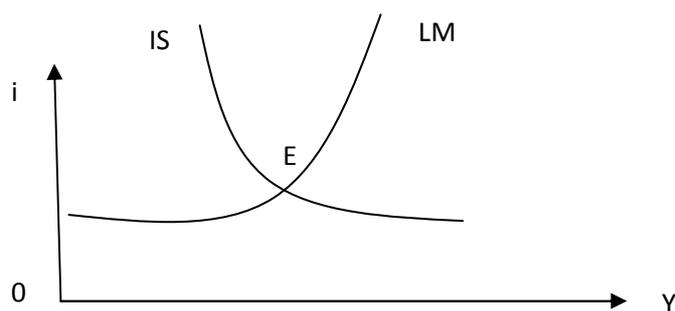
Source : auteur, 2011

Elle désigne l'équilibre sur le marché monétaire. Cette condition est satisfaite, si la demande de la monnaie (L) est égale à l'offre de la monnaie (M) : $L = M$

- Pour avoir l'équilibre, il faut que i et Y évolue dans le même sens, car LM est une fonction croissante.
- La pente de LM dépend de la préférence de la monnaie

C. Équilibre sur les deux marchés

Dans les deux marchés (marchés des biens et services, et marché monétaire), l'équilibre général se schématise comme suit :



Source : auteur, 2011

Le point E correspond à l'équilibre général de ces deux marchés. Ce point d'intersection détermine le taux d'intérêt et le revenu d'équilibre.

§7. Investissement public et investissement privé

A. Investissement public

a) Définition

Un investissement public est une activité financée par les pouvoirs publics. Il est constitué, d'une part, des dépenses publiques (elles sont considérées comme des investissements improductifs, mais en tout cas relevant d'une production non marchande, par exemple, le réseau routier, l'enseignement et recherche public, la santé, la défense nationale, la justice, etc.), et d'autre part, par la subvention d'une partie de l'accumulation du capital technique des entreprises (qu'elles soient publiques ou privées). Dans la logique marchande, le payeur et le bénéficiaire sont confondus. Dans la logique non marchande, des services dans lesquels investissent les gouvernements et qui deviennent des consommations collectives, la distinction entre le payeur et l'utilisateur consiste à payer des impôts pour faire fonctionner ces services. Dans ce cas, l'investissement public engendre 3 formes : celle des entreprises publiques, celle des services publics et celle des entreprises publiques remplissant une fonction de service public.

b) Importance de l'investissement public

Analyser la notion d'investissement public est de faire référence à la mesure publique réalisée par les gouvernements, c'est-à-dire à l'ensemble des investissements réalisés chaque année dans un pays par le pouvoir public. C'est ainsi que l'État occupe une place capitale dans le développement économique du pays. Pour se faire, il doit intervenir en accomplissant deux objectifs : l'un est de soutenir le secteur privé et de faire en sorte que ce soutien donne naissance à un processus de production, afin que le développement soit fructueux, et l'autre est de faire les mêmes activités que ces entreprises privées, voire les concurrencer. C'est la raison pour laquelle l'État doit intervenir dans les activités économiques, mais cette intervention est au centre de la plupart des débats entre les économistes. D'un côté les classiques, les néoclassiques et d'autres néolibéraux (par exemple A. Smith, L. Walras, Buchanan, Hayek, Friedman, etc.) préconisent le libre-échange et le respect de l'ordre naturel du marché. Pour eux, toute intervention de l'État peut provoquer un effet d'éviction sur l'économie. Et d'un autre côté, le keynésianisme qui prône l'intervention de l'État dans les activités économiques. Pour Keynes, l'État joue un rôle de stimulateur de l'activité économique et de relance de la croissance. Il explique cette conception en s'appuyant sur le contexte du sous-emploi ; la seule façon de sortir du sous-emploi est de relancer la demande. La demande effective est la demande anticipée par les entrepreneurs

pour leur permettre de mettre en œuvre un certain niveau de production et donc d'emploi. L'État peut lutter contre le chômage en augmentant les dépenses publiques.

B. Investissement privé

a) Définition

Un investissement privé est une activité émise par des personnes physiques ou morales, en utilisant des capitaux privés. Autrement dit, c'est un investissement effectué par les entités économiques d'un pays donné, à l'exclusion du pouvoir public. C'est une activité financée par des capitaux privés. Pour que ses investissements puissent réaliser leurs objectifs, l'État intervient en contribuant aux activités productives (par exemple les subventions, les exonérations, etc.). Mais en contrepartie, il prélève des impôts et des taxes en vue d'améliorer les infrastructures de base nécessaires, pour que ces investissements génèrent d'autres investissements futures.

b) Rôle de l'investissement privé dans l'économie

Dans une mesure d'incitation et de protection, l'État intervient en apportant son soutien dans les investissements privés. Un secteur privé dynamique, avec des entreprises privées qui investissent, créent des emplois et améliorent la productivité, encourage beaucoup la croissance économique. Grâce à la concurrence qui existe dans le marché, et une ambition de recherche de l'efficacité, le secteur privé reste compétitif par rapport au secteur public. Il est évident aussi que les entreprises privées puissent maîtriser son environnement économique, parce qu'elles peuvent se débarrasser de toutes tentatives qui peuvent mettre en danger leurs capitaux. La démocratie économique et la liberté du consommateur sont aussi les éléments qui renforcent la performance du secteur privé.

§ 8. Les modes de financement de l'économie

Un développement socio-économique d'un pays nécessite des financements susceptibles de promouvoir les investissements. Nous pouvons dire que les activités socio-économiques exigent des moyens financiers efficaces, pour l'accomplissement des objectifs. Évidemment, les financements internes et les financements externes sont les deux possibilités pour pallier les besoins d'une économie.

A. Financements internes

Le financement interne concerne l'utilisation des moyens internes pour financer les activités économiques. Il s'agit d'un autofinancement. Ces financements internes sont assurés par l'épargne domestique qui constitue l'épargne nationale de l'État. Elle est composée de

l'épargne des administrations publiques, de l'épargne des entreprises, et de l'épargne des ménages.

a) L'épargne des administrations publiques

Les administrations publiques sont constituées par l'ensemble de l'État, des collectivités territoriales et des organismes publics. Ainsi, leur épargne est destinée à l'amélioration des services publics, tels que l'éducation, la santé, la sécurité, l'alimentation, etc. Elle est aussi réservée à la construction et au maintien des infrastructures susceptibles d'inciter le secteur privé et d'améliorer les conditions de vie de la population.

b) L'épargne des entreprises

L'épargne des entreprises comme l'épargne des administrations publiques est destinée à maintenir, voire améliorer les activités de l'entreprise. Elle permet à la société de s'autofinancer et de rendre possible tout changement au sein de l'entreprise. Autrement dit, elle assure l'achat des nouveaux équipements, l'amélioration du niveau de production, des conditions de travail, etc. Elle peut être aussi constituée un nouvel investissement à l'entreprise.

c) L'épargne des ménages

Le ménage constitue le troisième agent économique d'un pays. Son épargne lui permet d'investir dans différentes activités économiques, comme le commerce, la création de petites entreprises. Évidemment, ces trois types d'épargne constituent l'épargne nationale d'un pays, ils doivent satisfaire les besoins de financement de ce pays, afin d'avoir une croissance économique. Mais dans le cas où elle est destinée tout simplement à la consommation locale, on a alors recours à l'épargne extérieure. Pour la majorité des PED, le niveau d'épargne n'arrive pas à supporter les dépenses d'investissement, c'est pourquoi ils se trouvent dans des situations de dépendance vis-à-vis des pays développés et des institutions internationales. Ils ont besoin des financements externes pour assurer leur propre développement.

B. Financements externes

Pour les pays qui ne peuvent pas s'autofinancer, ils ont recours aux financements externes sous plusieurs formes, soit par dette publique, soit par aide publique, soit par investissement étranger.

a) Les dettes publiques

La dette publique est constituée de l'ensemble des engagements financiers des administrations publiques (les administrations publiques sont les administrations publiques centrales, les administrations publiques locales et les administrations de sécurité sociale). Elle n'est donc pas la dette du pays, des entreprises et des ménages, mais seulement celle de l'ensemble des administrations publiques. Elle est obtenue à partir des emprunts contractés par l'État ou les organismes publics, soit auprès des institutions financières internationales, soit auprès d'un autre pays, soit auprès des endettements publics nationaux (salaire des fonctionnaires, TVA...).

b) L'aide publique au développement (APD)

Elle désigne l'ensemble des contributions financières, matérielles ou morales des administrations publiques des pays développés, aux pays en développement. Elle est née lors de la décolonisation, dans le but de préserver l'influence des anciennes métropoles dans le contexte géopolitique de la guerre froide. Elle est destinée à la mise en place de projets concrets et durables, des infrastructures de base au développement, d'un système efficace pour lutter contre la faim et pour améliorer la santé et l'éducation. Elle comprend les dons, les apports financiers conditionnés d'un taux d'intérêt largement inférieur aux taux réel du marché, l'allègement de la dette et la coopération technique.

Néanmoins, d'autres opérations d'aides ne sont pas considérées dans le cadre de l'APD, à savoir l'aide militaire, les opérations de maintien de la paix (sauf la participation bilatérale des opérations menées par les Nations Unies), l'aide aux réfugiés, et les interventions ponctuelles à caractère social ou culturel.

c) Les investissements de portefeuilles (IPF)

Les investissements de portefeuille correspondent à l'ensemble des engagements et des titres (titres de participation et titres de créance) qui sont négociés sur les marchés financiers et d'autres marchés des capitaux. Ce sont donc des ressources financières apportées dans une entreprise par un étranger, qui ne participe pas directement à l'activité de celle-ci.

Dans un titre, l'IPF peut représenter un pourcentage substantiel du capital d'une entreprise, mais néanmoins limité, contrairement à un investissement direct, qui a pour objectif la prise de contrôle d'une entreprise. C'est pourquoi, dans l'IPF, l'investisseur a une influence négligeable sur l'activité de la firme, et ne participe pas au contrôle de celle-ci. Le FMI considère, pour les investissements à l'étranger, qu'un IPF doit peser moins de 10 % de la valeur des sociétés.

d) Les investissements directs étrangers (IDE)

Les IDE quant à eux, sont des activités par lesquelles un investisseur résidant dans un pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un autre pays. La différence entre l'IDE et l'IPF repose surtout sur la notion de contrôle de l'entreprise et sur les apports des investisseurs. Ainsi, dans l'IDE, l'investisseur peut participer directement dans la prise des décisions et au contrôle de l'entreprise, à condition de détenir au moins 10% des actions ordinaires.

SECTION II : DÉFINITION DE LA CONCEPTION DE L'IDE

Dans cette section, l'accent sera mis sur les différentes définitions, sur les différentes typologies, et sur les composantes et les transactions des capitaux d'IDE.

§ 1. Définition

L'IDE peut être défini à partir de plusieurs appréciations.

D'une manière générale, l'IDE est une activité par laquelle un investisseur résidant dans un pays obtient un intérêt durable et une influence significative dans la gestion d'une entité résidant dans un autre pays. Cette opération peut consister à créer une entreprise entièrement nouvelle (investissement de création) ou, plus généralement, à modifier le statut de propriété des entreprises existantes (par le biais de fusions et d'acquisitions). Sont également définis comme des investissements directs étrangers, d'autres types de transactions financières entre les entreprises apparentées, notamment le réinvestissement des bénéfices de l'entreprise ayant obtenu l'IDE, ou d'autres transferts en capital.

Le FMI définit l'IDE comme des investissements effectués dans l'objectif d'acquérir un intérêt durable, dans une entreprise exerçant ses activités dans un autre pays que celui de l'investisseur. Le but de ce dernier étant d'avoir un pouvoir de décision effectif dans la gestion de l'entreprise. Les entités ou les groupes d'entités associés non résidentes et qui effectuent les investissements sont des investisseurs directs, et les entreprises créées ou non en société (respectivement filiales ou succursales) dans lesquelles ces investissements directs ont été effectués, sont appelées Entreprise d'Investissement Direct Étranger (EIDE).

L'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique) définit à son tour l'IDE comme suit toute personne physique, toute personne publique ou privée ayant ou non la personnalité morale, tout gouvernement, tout groupe de personnes physiques liées entre elles est un investisseur direct étranger, s'il possède lui-même une entreprise d'investissement direct, c'est-à-dire une filiale, une société affiliée ou une succursale faisant

des opérations dans un pays autre que le ou les pays de résidence de l'investisseur, ou des investisseurs directs.

La participation de l'IDE, c'est la volonté de l'investisseur de prendre part à la gestion de l'entreprise destinataire de son apport financier. Par convention, ce fonds doit représenter au moins 10% du capital (des actions ou des droits de vote) de l'entité réceptrice. En dessous de ce seuil, on parle des investissements de portefeuille (comme nous l'avons évoqué dans la section précédente). Les natures des différents investisseurs étrangers sont diverses. Actuellement, ce sont les firmes ou multinationales qui sont les principaux fournisseurs d'IDE.

§ 2. Typologies des IDE

En général, les IDE se distinguent selon plusieurs critères : d'abord au niveau de l'activité, puis au niveau des apports de l'investisseur, et enfin au niveau du mode de création. Tel est le plan d'étude de cette sous-section.

A. Au niveau de l'activité

Ici, nous distinguons deux types d'IDE : l'IDE horizontal et l'IDE vertical.

a) L'IDE horizontal

Il s'agit d'un investissement où toutes les filiales produisent des biens identiques à ceux de leur maison-mère. Ce type d'IDE cherche à faciliter l'accès de l'investisseur à un marché étranger solvable, aux perspectives favorables au développement. Certains facteurs (comme les obstacles tarifaires aux échanges, les coûts de transport) affectent la compétitivité des exportations, l'investisseur préfère alors implanter à l'étranger des entités reproduisant toutes les étapes du processus de production, comme dans son pays d'origine, afin de servir le marché local.

Selon Brainard (1993), les firmes multinationales de type horizontal apparaissent lorsque les avantages à s'implanter à proximité des consommateurs sont élevés, relativement aux avantages liés à la concentration des activités. La firme préfère alors implanter plusieurs sites de production pour servir les marchés locaux ; si elle peut réaliser des économies d'échelle entre ces différents sites, du fait de la présence d'actifs intangibles, si les coûts d'implantation sont relativement faibles, si les coûts de transport sont plutôt élevés et si la demande sur le marché d'accueil est forte.

b) L'IDE vertical

Dans ce type d'IDE, l'investisseur divise les différentes étapes de conception, de production et de commercialisation de ses produits, en implantant dans des pays différents des

filiales qui produisent des biens intermédiaires et/ou finaux distincts. Il s'agit ici, pour l'investisseur, de profiter des différenciations des coûts des facteurs de production entre les pays. Dans ce sens, l'activité à l'étranger est un complément de l'activité de la maison-mère, car l'une et l'autre ne se situent pas au même niveau de chaîne de production. D'ailleurs, c'est dans ce cas que l'IDE vertical est orienté, dans la plupart du temps, vers les pays en voie de développement.

Markusen complète le model de Brainard en mettant en évidence les IDE verticaux. Les firmes s'intègrent dans une perspective traditionnelle de division internationale des processus de production. Les firmes multinationales répartissent leurs activités entre les pays, en fonction des différents avantages comparatifs. Les firmes multinationales de type vertical apparaissent entre pays différents en taille et en dotations factorielles et établissent les étapes de la production les plus intensives en travail, dans les pays où les coûts de la main d'œuvre sont peu élevés.

B. Au niveau des apports de l'investisseur

Au niveau des apports de l'investisseur, les IDE comprennent les entités qui peuvent être regroupées en trois catégories différentes :

a) Les filiales :

Une filiale est une entreprise dont une partie du capital appartient à une autre société, dite «société mère». On parle alors de filiale, dans le cas où une entreprise étrangère détient plus de 50% de capital.

b) Les entreprises affiliées

Une entreprise est dite affiliée, lorsqu'une entreprise non résidente détient une part du capital comprise entre 10 et 50%. Une entreprise affiliée est sous contrat commercial avec une autre entreprise, pour laquelle elle vend les produits, et peut éventuellement en utiliser la marque. Elle est indépendante, au niveau du capital de l'entreprise, dont elle propose les produits. Son contrat, dans la plupart des cas, n'est pas exclusif, elle peut donc être affiliée à plusieurs autres entreprises.

c) Les succursales

Les succursales ont l'entièreté de leur capital, soit 100% appartenant à une entreprise étrangère. Si une succursale n'exerce pas forcément toutes les activités de la maison-mère, elle en exerce au moins les activités principales.

C. Au niveau du mode de création

Enfin, selon le mode de création de l'entreprise, on remarque d'autres types d'IDE.

a) Création d'une nouvelle entreprise

On parle, ici, du «Greenfield». Il s'agit d'une nouvelle création pour une société qui n'a jamais existé.

b) Rachat d'une société étrangère

Il concerne l'acquisition d'au moins 10% du capital social d'une entreprise étrangère déjà existante, ou toutes les actions et les parts sociales de l'entreprise nationale.

c) Création d'entreprise conjointe à capitaux mixtes

Elle se manifeste par la modification du statut d'une entreprise déjà existante, par le biais de la fusion. Elle concerne surtout les établissements de service et de commerce. La privatisation est l'exemple le plus concret de ces deux derniers modes de création d'entreprises d'investissement direct.

§ 3. Composantes et transactions des capitaux d'IDE

Les transactions financières entre les entreprises apparentées qui sont le réinvestissement (par exemple le réinvestissement des bénéfices) sont aussi des IDE.

A. Composantes des capitaux d'IDE

Les capitaux d'IDE sont constitués de deux capitaux essentiels :

- Capitaux fournis par l'investisseur direct (soit directement, soit par l'intermédiaire d'autres entreprises avec lesquelles il est lié) ;
- Capitaux reçus par l'investisseur issus de l'entreprise. En effet, les IDE désignent l'ensemble des ressources qu'un investisseur direct laisse, dans un temps donné, aux entreprises d'investissement direct.

B. Transactions des capitaux d'investissement

Les transactions des capitaux d'investissement sont constituées de :

- Capital social : désigne la participation au capital des succursales, toutes les actions des filiales et des entreprises affiliées, sauf des titres de créance. Ces dernières correspondent aux actions non privilégiées ou non participantes.
- Bénéfices réinvestis : correspondent à la part qui revient à l'investisseur direct sur les bénéfices qui ne sont pas distribués sous forme de dividendes aux investisseurs directs.

➤ Autres transactions : sont liées aux dettes interentreprises d'un même groupe. Elles sont constituées des emprunts et les prêts de ressources financières, y compris les titres d'emprunt, et les crédits fournisseurs, entre des investisseurs directs et les filiales, succursales et entreprises apparentées, tels qu'ils ressortent des créances et des engagements interentreprises. Cela inclut aussi des prêts des investisseurs directs aux filiales que les prêts des filiales aux investisseurs directs.

SECTION III : FONDEMENT ET DÉTERMINANTS THÉORIQUES DES IDE

§ 1. Fondement théorique des IDE

Ce paragraphe va faire la mise au point sur les avantages de la délocalisation des firmes multinationales.

A. L'approche du Dunning

DUNNING propose cette approche pour expliquer les facteurs fondamentaux des IDE, comme la concurrence imparfaite, les avantages comparatifs ou l'internalisation des coûts de transaction. Cette théorie constitue une combinaison d'avantages qui incitent les firmes multinationales à investir à l'étranger. En général, on distingue trois avantages qui permettent l'implantation des firmes à l'étranger :

➤ Les avantages spécifiques :

Ces avantages sont fondés sur la détention d'actifs tangibles ou intangibles. Par exemple, les avantages technologiques, les brevets, le savoir-faire ou les connaissances spécifiques. Par conséquent, ces avantages permettent à la firme de réduire ses coûts et d'avoir un certain pouvoir sur le marché. Pour la firme multinationale, l'IDE constitue un engagement crédible, et l'entreprise sera en mesure de contrôler l'arrivée des concurrents potentiels et peut se trouver en situation de monopole sur son marché.

➤ Les avantages de localisation :

Contrairement aux avantages spécifiques qui permettent à la firme d'exporter, les avantages de localisation lui permettent d'investir à l'étranger. Le choix de localisation est essentiellement lié aux caractéristiques propres aux pays. Les activités des entreprises se rapportent à la recherche de gains d'efficacité, tels que la diminution des coûts de transaction et de production, tout en considérant les divers possibilités offertes par les pays : les coûts salariaux ou de qualification de la main d'œuvre. Cela lui permet de réaliser des économies d'échelle ou d'accéder à de nouveaux marchés.

➤ Les avantages d'internalisation :

Une fois à l'étranger, l'entreprise arrive à internaliser les coûts de transaction, et évite donc de passer des accords de coopération ou de céder une licence à une ou plusieurs firmes locales. L'internalisation dépend des facteurs spécifiques au secteur industriel (coûts d'implantation et de la nature des activités), et institutionnels (la structure des marchés).

En bref, l'approche de Dunning montre que si l'avantage de localisation est hors de son pays d'origine, la firme investira à l'étranger. Mais si elle dispose de l'avantage spécifique et de l'avantage de l'internationalisation, elle accédera sur le marché extérieur par des exportations. Dans le cas où il n'y a ni avantages de localisation, ni avantages de l'internalisation, l'entreprise choisira alors une vente de licence auprès d'une entreprise étrangère.

B. L'analyse synthétique du Mucchielli

Cette analyse se base sur les avantages comparatifs du pays et les avantages compétitifs de la firme. Les avantages comparatifs d'un pays résultent de son offre de dotations factorielles (capital, travail, terre), technologiques (avancée technologique, recherche et développement) et de sa demande en terme de taille et de croissance du marché intérieur. Les avantages compétitifs de la firme engendrent leurs caractéristiques internes et leur évolution (le capital humain, la recherche et développement).

En un mot, cette conception met en évidence la relation entre la firme et le pays (pays d'origine et d'accueil), en montrant l'utilité de la délocalisation des firmes : les incitations de la délocalisation seront, faibles si les caractéristiques de l'offre et de la demande de la firme, et du pays d'origine sont en concordance ; dans le cas contraire, elles seront fortes.

§ 2. Déterminants théoriques des IDE

Il n'existe aucun cadre théorique unifié permettant de comprendre les déterminants des IDE. Dans ce cas, l'investisseur étranger et le pays d'accueil doivent disposer d'un certain nombre de déterminants préalables et nécessaires à l'attractivité.

A. La stabilité politique

L'infrastructure politique engendre les institutions et politiques publiques élaborées par les gouvernements. En fait, une infrastructure politique positive, engendrerait d'abord un système juridique efficace, impartial et transparent, qui protège la propriété et les droits individuels, ensuite des institutions publiques stables, crédibles et honnêtes, et enfin des politiques gouvernementales propices à des marchés libres et ouverts. Les investisseurs

n'aiment pas l'incertitude, et face aux problèmes d'instabilité politique et sociale (conflits militaires et civils), ils préfèrent reporter leurs programmes d'investissements voire désinvestir. À cet égard, la stabilité politique est un facteur déterminant de localisation des IDE, car l'investisseur aime localiser les filiales dans un pays où l'incertitude est moindre, et où existe une tradition de respect de leurs engagements internationaux vis-à-vis des dirigeants et de l'ensemble de la population, c'est-à-dire là où la stabilité politique a un impact positif sur la sécurité des affaires. Par conséquent, les pouvoirs publics jouent un rôle décisif sur l'économie. Leurs interventions peuvent encourager les investisseurs à investir, mais la qualité de gouvernance peut constituer aussi un risque pour les investisseurs, car l'instabilité politique et les répressions défavorables peuvent affecter négativement les flux d'IDE.

B. La stabilité économique

Les investisseurs étrangers sont peu incités à engager leurs capitaux dans une atmosphère économique instable. C'est ainsi que les investisseurs étrangers préfèrent un pays où il y a un taux de croissance élevé, positif et durable. La croissance du marché est un facteur dynamique, stimulant la vitesse et la direction des flux d'IDE. Par ailleurs, les investisseurs étrangers s'intéressent à la stabilité de certains facteurs économiques comme la croissance économique, la maîtrise de l'inflation (une économie inflationniste décourage les investisseurs) et la stabilité du taux de change. À cet égard, l'intervention du gouvernement s'avère nécessaire pour corriger les déséquilibres macroéconomiques (inflation élevée, lourds déficits publics, surévaluation du taux de change), car ils sont les sources principales de l'instabilité macroéconomique et de l'incertitude des politiques durables. Les autorités doivent établir un climat des affaires favorable à l'attractivité des IDE. Par exemple : la liberté des transferts des capitaux étrangers vers les pays d'origine et de la législation du pays d'accueil (flexibilité du marché de travail, les conditions d'emploi, etc.).

C. La politique de concurrence

La libéralisation des flux d'IDE et le développement des activités des firmes multinationales constituent un choix de localisation des firmes étrangères, dans le pays d'accueil. En principe, la diminution voire la suppression des barrières à l'entrée des flux d'IDE provoquera un accroissement de la fluidité des marchés nationaux et activera la concurrence. Cependant, dans le cas où le marché du pays d'accueil est saturé, après l'arrivée de firmes étrangères, il est impératif de pratiquer des politiques anticoncurrentielles, notamment l'entente sur les prix et la répartition du marché, la politique des monopoles, etc.

En générale, le libre jeu des mécanismes du marché (le développement d'une politique de concurrence et la coopération entre les entreprises) ne doit pas subir des comportements anticoncurrentiels venant de l'extérieur, ni de décisions unilatérales du gouvernement, ni de discrimination entre les entreprises. Le droit de concurrence permet, d'une part, de contrôler le comportement concurrentiel des firmes multinationales qui a une influence sur l'attractivité des pays d'accueil, et d'autre part, de garantir aux firmes multinationales la protection de leurs produits et de leurs technologies.

D. La stabilité juridique

Le pays doit aussi garantir une certaine stabilité juridique et légale aux firmes multinationales. Le cadre juridique et légal comprend les règlements régissant les IDE, leurs activités, les normes de traitement des filiales étrangères et les règles de fonctionnement des marchés. Pour cela, le pays d'accueil doit :

- garantir une minimisation des coûts des litiges aux investisseurs étrangers ;
- garantir une protection des droits de propriété aux investisseurs étrangers et de bénéficier des mêmes droits que les investisseurs locaux (exemple droits syndicaux) ;
- assurer une possibilité de rapatriement des bénéfices et des capitaux en cas de liquidation ;
- établir un libre marché de change ;
- enlever tout plafonnement de participation au capital, car la limitation à la participation au capital constitue un obstacle pour l'investisseur étranger ;
- établir des programmes d'incitation à l'investissement fondés sur une modulation transparente de nombreux avantages fiscaux et douaniers (dans le cas d'existence d'impôts ou tarifs douaniers lourds, l'établissement d'incitations à l'investissement tarifaire), qui pourraient motiver les IDE.

E. La taille de marché

La taille de marché est aussi un déterminant essentiel des flux d'IDE. Elle est déterminée par le niveau du Produit National Brut (PNB). En principe, les grands marchés dans lesquels la demande des consommateurs est loin d'être satisfaite, peuvent être une source potentielle pour la promotion des IDE.

F. Le commerce international

L'ouverture d'un pays au commerce se symbolise par le libre-échange. À cause de la propension élevée des exportations des entreprises étrangères, l'orientation des exportations peut constituer un facteur déterminant des flux d'IDE.

G. La croissance économique

La croissance économique constitue un dynamisme pour les firmes étrangères. Elle est déterminée par des indicateurs de développement macroéconomique, à savoir le revenu par tête, la consommation par tête, le degré d'industrialisation, le taux d'ouverture au commerce extérieur, le taux de chômage, la qualification de la main d'œuvre, etc.

H. Le coût et la qualification de la main d'œuvre

Le coût de la main d'œuvre constitue un déterminant essentiel des IDE, dans le cas où beaucoup d'entreprises se délocalisent pour profiter de la disponibilité des facteurs de production, notamment du coût faible du facteur travail dans les PED. Pour cela, les entreprises ne tiennent pas compte seulement du coût des facteurs de production, mais aussi de leur qualité. En effet, les multinationales recherchent de plus en plus de la main d'œuvre de très bonne qualité, dans la mesure où ces entreprises se soucient d'avantage de la production de biens intensifs en capital et en technologie.

I. Les infrastructures de base

Une infrastructure de base développée engendrera un coût de l'investissement et un coût d'exploitation faibles ; cela augmentera le rendement de l'investissement et donc stimulera l'IDE. Là où cette infrastructure est faible, le coût d'investissement sera élevé (par exemple, si l'entreprise est obligée de construire elle-même les routes pour acheminer son produit, son coût d'investissement sera alors vue à la hausse). Le manque d'infrastructures de base ne permet pas non plus à l'entreprise d'utiliser des techniques modernes de production (par exemple les coupures d'électricités ne permettent pas aux entreprises d'utiliser des systèmes d'alarme efficaces pour le contrôle de celle-ci).

J. Les ressources naturelles

En générale, les ressources naturelles constituent le plus important déterminant des IDE dans le pays d'accueil. Les investissements directs étrangers sont attirés par les pays dont les ressources naturelles sont abondantes et n'ayant pas en contrepartie le capital, le savoir-faire, les compétences et l'infrastructure nécessaires pour les exploiter et les commercialiser.

Enfin, si un bon climat des affaires est établi dans un pays où il y a une abondance de ressources naturelles ; les flux d'IDE entrants et sortants peuvent avoir des impacts sur le pays.

CHAPITRE III : IDE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le rôle des IDE est jugé essentiel dans le processus d'un développement économique durable. Les IDE sont considérés comme l'un des facteurs le plus efficace pour promouvoir une croissance économique durant une longue période.

La première section de ce chapitre analysera d'abord la relation entre IDE et croissance économique. Ensuite, la deuxième section mettra en lumière la relation entre IDE et échanges économiques, et enfin, la troisième section rendra compte des opportunités et des inconvénients théoriques des IDE.

SECTION I. RELATION ENTRE IDE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Les flux d'IDE sont jugés positifs pour la croissance économique, car ils peuvent augmenter le stock du capital existant dans le pays. Ils constituent aussi un canal de transmission et de transfert de technologie.

§ 1. Définition de la croissance économique

De façon succincte, la croissance économique est l'accroissement, sur une longue période, des quantités de biens et services produits dans un pays.

En effet, les premières théories de la croissance économique ont vu le jour avec Adam Smith, en 1776, Thomas Malthus en 1798, et David Ricardo en 1817. Ils ont soutenu l'importance de l'expansion quantitative des facteurs de base dans la production : le capital, le travail et la terre. Les modèles néo-classiques comme celui de Robert Solow en 1957, ont mis l'accent sur les progrès techniques et le rôle que peuvent jouer les éléments tels que l'amélioration de l'organisation de la production dans la croissance économique. Solow a été le premier à proposer un modèle formel de la croissance qui se fonde sur une fonction de production à deux facteurs : le travail et le capital. La production résulte donc exclusivement de la mise en combinaison d'une certaine quantité de capital (moyen de production) et de travail (main d'œuvre). Sur le long terme, Solow suppose que la croissance économique provient du progrès technique. Le modèle de Solow se fonde sur l'hypothèse que les facteurs de production subissent des rendements décroissants, c'est-à-dire qu'une hausse de ceux-ci dans une certaine proportion engendre, une hausse, dans une proportion plus faible de la production. Il propose aussi comme hypothèse que les facteurs de production sont utilisés de manière efficace par tous les pays.

Selon Simon Kuznets, prix Nobel de sciences économiques en 1971, la croissance économique d'un pays est définie comme sa capacité d'offrir à sa population une gamme sans cesse élargie de biens économiques. Mais dans ce sens, la croissance ne veut pas dire forcément amélioration du bien-être. Elle peut s'accompagner parfois d'un creusement des inégalités néfastes à l'économie (par exemple inflation, déficit du commerce extérieur, etc.). À cet égard, Nicolas Kaldor a avancé sa théorie de la croissance équilibrée à partir de son carré magique : pour lui, on parle de croissance équilibrée, lorsque quatre grands équilibres sont maintenus, à savoir niveau d'emploi, croissance, équilibre extérieur et stabilité des prix. Selon Joseph Schumpeter, avec sa théorie de destruction créatrice, la croissance économique résulte d'une activité d'innovation engagée par les agents qui espèrent en tirer profit. Pour François Perroux, "la croissance est définie par l'accroissement durable d'une unité économique simple ou complexe, réalisé dans les changements de structure et éventuellement des systèmes, et accompagné de progrès économiques variables".

D'une manière stricte, la croissance économique est un phénomène purement quantitatif soutenue de longue période, à caractère auto-entretenu qui se traduit par des modifications cumulatives des conditions de production (par exemple une augmentation du niveau d'investissement qui s'accompagne de progrès technique par l'utilisation de nouvelles machines peut modifier la structure de la qualification de la main d'œuvre et le comportement de la consommation au niveau de la population. Par la suite, les entreprises seront incitées à produire plus).

D'une manière générale, la croissance est un mouvement de transformations structurelles, tout en modifiant les différents secteurs économiques.

Ainsi, la croissance désigne la quantité de richesse produite par un pays, au cours d'une période donnée. Cette quantité est mesurée à chaque période.

§ 2. Indicateurs de la croissance économique

La croissance économique est souvent mesurée par le PIB, le PNB, la population, et le taux de croissance.

A. Le Produit Intérieur Brut : PIB

Le PIB est un indicateur comptable utilisé en comptabilité nationale. Par définition, le PIB est la somme des valeurs ajoutées des entreprises, qui sont sur le territoire, plus la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), plus les droits de douanes. Selon la CNUCED (conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement), le PIB mesure l'ensemble de la

richesse créée sur le territoire national. Le taux de croissance économique est donc exprimé en pourcentage du PIB.

$$\text{PIB} = \Sigma \text{valeurs ajoutées} + \text{TVA} + \text{droits de douanes}$$

Le PIB ne fournit aucun renseignement sur la qualité de vie, le bien-être de la population ou la répartition des richesses.

B. Le Produit National Brut : PNB

Le PNB est un indicateur qui tient compte de la nationalité. Il est utilisé par la Banque Mondiale pour mesurer la richesse produite par les entreprises nationales, que ce soit sur le territoire ou à l'extérieur. Par définition, le PNB désigne la somme des valeurs ajoutées produites par les entreprises nationales d'un État, quelque soit le lieu de leur résidence. Il est la somme du PIB, plus solde extérieur (revenus de facteurs versés par le reste du monde, moins revenus de facteurs versés à l'étranger).

$$\text{PNB} = \text{PIB} + \text{solde extérieur (revenus de facteurs versés par le reste du monde} - \text{revenus de facteurs versés à l'étranger)}$$

En outre, pour éliminer les inégalités apportées par la variation de la population, on utilise le PIB (ou PNB) par habitant. PIB (ou PNB) par tête est égal au PIB (ou PNB) divisé par la population totale.

$$\text{PIB ou PNB par tête} = \frac{\text{PIB ou PNB}}{\text{Population totale}}$$

Ce sont des indicateurs qui peuvent écarter un niveau absolu de PIB ou de PNB, indicateurs essentiels d'un aspect de croissance, à cause d'une hausse importante de la population. Par exemple, la Chine qui réalise un taux de croissance à deux chiffres, a un PIB/habitant faible.

C. Le taux de croissance économique

Le taux de croissance est calculé de la façon suivante :

$$\text{Taux de croissance} = \frac{\text{valeur de la variable à l'année finale} - \text{valeur variable à l'année initial}}{\text{valeur de la variable à l'année initial}}$$

Pour mesurer le taux de croissance de la production d'une économie nationale, il faut aussi tenir compte de la variation des quantités des produits, du changement de leurs

caractéristiques, et de la modification de prix. Pour ce faire, il est nécessaire d'utiliser les indices. Dans ce cas, le taux de croissance se calcule de la manière suivante :

$$\text{Taux de croissance} = \frac{\text{Indice} - 1000}{1000}$$

Les indices permettent de calculer l'évolution, lorsque les biens de production se diffusent largement et que leur prix change. Les indices les plus utilisés sont :

➤ **Indice de Paasche :**

Il est utilisé pour estimer un taux de consommation ;

Indice de Paasche des prix :

$$\Delta Pp = \frac{\sum Pt; i \times qt; i}{\sum Po; i \times qt; i} \times 100,$$

Indice de Paasche des quantités :

$$\Delta Qp = \frac{\sum Pt; i \times qt; i}{\sum Pt; i \times qo; i} \times 100,$$

i : désigne le produit,

qi : la quantité du produit **i**,

pi : prix du produit **i**,

po : prix de l'année **o**,

pt : prix de l'année **t**,

qt : quantité de l'année **t**,

pt : prix de l'année **t**.

➤ **L'indice de Laspeyres :**

Elle est utilisée pour calculer l'évolution de la production entre deux dates. L'INSEE utilise aussi cet indice pour le calcul de l'inflation en France. Le principe est similaire à l'indice de Paasche, sauf que le dénominateur est la grandeur constante prise en l'année de référence.

Indice Laspeyres-prix

$$\Delta PL = \frac{\sum Pt; i \times qo; i}{\sum Po; i \times qo; i} \times 100,$$

Indice Laspeyres-quantités

$$\Delta QL = \frac{\sum Po; i \times qt; i}{\sum Po; i \times qo; i} \times 100,$$

Cet indice estime un taux de croissance élevé que celui de Paasche.

➤ **L'indice de Fisher :**

Certains auteurs adoptent la représentation de la moyenne géométrique de ces deux indices (laspeyres et Paasche).

$$\Delta P_F = \sqrt{\Delta P_L \cdot \Delta P_P}$$

Cet indice est théoriquement supérieur à celui de Paasche et supérieur à celui de Laspeyres (on peut donc le calculer soit en prix, soit en quantité).¹

D. Le Produit National Net : PNN

Le PNN est la fraction de production qu'on pourrait consommer sans risque de s'appauvrir. C'est le revenu national. Il est défini comme étant le Produit National Brut, duquel on a soustrait les amortissements.

$\text{PNN} = \text{PNB} - \text{Amortissement}$
--

E. Le Revenu National Disponible : RND

Le revenu national réellement disponible pourrait être aussi utilisé comme indicateur de mesure de la croissance. Il est le PNN, après avoir exclu le montant des impôts directs.

$\text{RND} = \text{PNN} - \text{Impôts Directs}$

§ 3. Théorie de la croissance endogène

La théorie de la croissance endogène est une théorie purement nouvelle. Elle est fondée par Romer (1986), Lucas (1988), Barro et Sala-i-Martin (1995) et Grossman et Helpman (1991). Ces modèles ont mis l'accent sur le rôle fondamental de l'accumulation et de la diffusion de technologie dans la croissance économique. L'apparition des externalités technologiques et des connaissances viennent compenser les impacts des rendements décroissants de l'accumulation de capital et de soutenir une croissance économique durable.

L'arrivée de la nouvelle théorie de la croissance endogène a motivé la recherche sur les canaux, par le biais desquels l'IDE peut promouvoir la croissance économique à long terme, car dans le cadre des modèles de croissance néoclassique de Solow, l'impact des IDE sur la croissance est limité, vu l'hypothèse des rendements décroissants. En principe, les IDE influencent seulement le niveau de revenu, mais le taux de croissance reste inchangé à long

¹MBIMA Césaire, «Cours de croissance et fluctuations économiques », 3^e Économie 2009, Université de Toamasina 2009

terme. Cela veut dire que la principale limite des modèles néoclassiques se base sur l'idée que la croissance, à long terme, ne peut résulter que du progrès technologique et/ou de la croissance de la population, ainsi que de la force du travail, qui sont considérés comme des facteurs exogènes. L'IDE affectera la croissance uniquement à court terme, tandis qu'à long terme, et en raison de la loi des rendements décroissants, par rapport au capital, l'économie convergera vers un état stationnaire, comme si l'IDE n'avait jamais pris place dans celle-ci.

L'IDE peut contribuer considérablement à l'accroissement du stock des connaissances dans le pays d'accueil, non seulement en fournissant de nouveaux biens d'équipement et de nouveaux procédés de production (Changements techniques incorporés), mais aussi, en offrant un nouveau savoir-faire en management, et un niveau de qualification (par une formation formelle des travailleurs où par le « Learning by doing ») pouvant être diffusé aux firmes locales (Changements techniques désincorporés). Ainsi, les firmes multinationales, en fournissant de nouvelles connaissances aux PED, réduisent les écarts technologiques entre ces pays et les pays avancés. Cela peut alors constituer un facteur important de croissance et de convergence vers une économie de marché. L'IDE est supposé stimuler la croissance, par la création d'avantages comparatifs dynamiques, connus sous le nom des spillovers. Ces derniers conduisent les transferts de technologies, l'accumulation du capital humain et l'intensification du commerce international au pays d'accueil.

SECTION II. TRAVAUX EMPIRIQUES SUR LA RELATION ENTRE IDE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La relation entre IDE et croissance a suscité un débat entre plusieurs auteurs. D'une part, il y a certains auteurs qui soutiennent l'idée que l'IDE est favorable à la croissance économique, car il augmente le stock de capital dans le pays d'accueil. D'autres pensent que l'IDE agit de façon négative sur la croissance de certains pays.

En effet, Borensztein, Gregorio et Lee (1998), en utilisant un modèle de croissance endogène montrent, que les IDE facilitent le transfert de technologie, élèvent le niveau de qualification des travailleurs et tendent à augmenter les exportations et la compétitivité dans les PED. Ils montrent qu'une augmentation d'un point de pourcentage du ratio des IDE sur le PIB accroît le taux de croissance du PIB par tête du pays d'accueil de 0,8 pour cent (leur étude s'est établie dans un échantillon de 69 pays en développement). Ainsi, certains auteurs, comme Wacziarg (1998), Blomstrom, Lipsey et Zejan (1992), ont aussi soutenu cette idée. Wacziarg affirme qu'à chaque point de pourcentage de ratio des IDE sur le PIB est associée une hausse du taux de croissance du PIB par tête de 0,3 à 0,4 pour cent. Blomstrom, Lipsey et

Zejan pensaient que l'effet des IDE sur la croissance est plus grand dans des pays de plus haut niveau de revenu par capital. En fait, dans la logique, l'IDE conduit à la croissance à cause des retombées technologiques qui augmentent les facteurs de productivité, mais certains dispositifs sont nécessaires aux pays d'accueil, afin d'assurer un impact positif de ces retombées.

Toutefois, Hein (1992), Saltz (1992), Reichert et Weinhold (2001), Carkovic et Levine (2002), et Chowdhury et Mavrotas (2003) ne trouvent aucun lien entre l'IDE et la croissance, dans un échantillon de pays de la Banque mondiale. Selon eux, l'IDE peut augmenter le niveau global de l'investissement, améliorer la productivité dans certains cas, mais aussi, il peut réduire le taux de croissance. Ils pensent que dans les pays en développement qui acceptent le rapatriement des profits, sans aucune contrainte, l'IDE n'a pas d'impact positif sur la croissance. Ainsi, si l'IDE se traduit par une augmentation des capitaux sur le marché du pays d'accueil, cela peut alors être source d'une redistribution des industries intensives en travail, par des industries intensives en capital, créant ainsi une perte d'emploi nette, et par la suite, une chute de la demande de consommation. Leur étude montre également un autre effet négatif qui peut résulter de l'extraction excessive de minerais ou de la spécialisation excessive de la production, sur un bien particulier, qui engendrerait une baisse des prix à l'exportation et une détérioration des termes de l'échange du pays d'accueil.

De ce fait, il reste à savoir si les IDE ont réellement un impact positif sur la croissance économique ou bien n'affecte pas celle-ci.

SECTION III. IMPACTS THÉORIQUES DES IDE SUR LE PAYS D'ACCUEIL

Les entreprises multinationales peuvent acquérir et développer une unité de production et de commercialisation d'un bien, dans le pays récepteur, mais également constituer un portefeuille d'action le plus rentable possible. Sur ce point, leur présence, dans le pays d'accueil, peut avoir des impacts positifs et des impacts néfastes.

Cette section mettra d'abord l'accent sur les effets positifs des IDE, et elle expliquera, par la suite, les effets néfastes des IDE.

§ 1. Impacts positifs des IDE

Il est essentiel d'évoquer et d'apprécier les avantages offerts par les IDE. Le rôle des IDE est apprécié dans plusieurs pays, à cause du fait qu'ils peuvent avoir des effets :

- sur la transmission de technologies plus propres,
- sur le savoir-faire et la qualification des travailleurs,

- sur l'investissement local,
- sur l'amélioration des conditions d'emploi et de salaire,
- sur les exportations et le commerce extérieur.

A. Impacts sur la transmission de technologies plus propres

L'IDE est considéré comme un vecteur de diffusion de technologies propres à l'environnement et susceptible de stimuler la croissance économique.

D'abord, du côté environnemental, les IDE peuvent transmettre une diffusion plus efficace et rapide de technologies propres, permettant une meilleure protection de l'environnement. En générale, ces technologies sont plus modernes et plus propres, du point de vue environnemental, parce que :

- ces entreprises multinationales sont plus avancées et dynamiques sur le plan technologique que les entreprises locales,
- les firmes multinationales sont soumises à des normes environnementales plus strictes dans leur pays d'origine, en raison de la législation et de la pression des consommateurs ou d'organisations non gouvernementales,
- les firmes multinationales ont l'envie d'homogénéiser les normes environnementales pour l'ensemble de leurs processus productifs et commerciaux quelque soit le lieu de localisation,
- plus une entreprise est de grande taille, plus elle accorde d'attention à son empreinte environnementale, et les multinationales ont tendance à être de grande taille.

Du côté économique, les technologies transférées par les firmes multinationales sont peu à peu diffusées à l'ensemble des entreprises locales. Ainsi, la liaison verticale entre les entreprises étrangères et les entreprises nationales constituent la principale source de retombées technologiques. Les entreprises à capitaux étrangers donnent à leurs fournisseurs une assistance et une formation technique, ainsi que des informations nécessaires et modernes pour pouvoir améliorer la qualité de leurs produits. Elles les aident aussi à mettre en place des installations propices à l'amélioration des rendements. En bref, les entreprises étrangères et locales permettent de développer un système de concurrence pure et parfaite, dans le pays récepteur d'IDE. C'est pour cela qu'il est impératif pour eux d'utiliser de nouvelles technologies et stratégies efficaces, afin de développer leurs activités.

B. Impacts sur le savoir-faire et la qualification des travailleurs

Les IDE servent à transmettre le savoir-faire en matière de gestion et de commercialisation du pays d'origine, aux pays bénéficiaires. Cet aspect est important du point

de vue de l'impact direct de l'IDE sur la formation et la qualification du capital humain ; cela montre que les entreprises multinationales tendent à assurer plus de formations et d'autres formes d'amélioration de leurs travailleurs, ainsi que ceux des entreprises locales. Parfois, la formation dirigée par les firmes multinationales est nécessaire, plus que celle de l'enseignement général (public). Cela peut s'expliquer par un transfert du capital technique intellectuel au personnel des nouvelles entreprises. On assiste ainsi à la formation et à la qualification des managers, des ingénieurs, des scientifiques et techniciens dans l'économie domestique.

C. Impacts sur l'investissement local

Plusieurs analyses théoriques considèrent l'existence des effets possibles de complémentarité entre investissement étranger et les entreprises locales. L'effet des IDE sur l'investissement domestique peut être constitué d'une transmission du savoir-faire, en faisant la démonstration de nouvelles technologies et en formant des techniciens qui seront, par la suite, employés dans des entreprises locales. La diffusion de nouvelles techniques de contrôles et de qualités à leurs fournisseurs et aux circuits de distribution locaux peut valoriser la complémentarité entre IDE et entreprises locales. La concurrence entre les FMN et les entreprises locales poussent ces dernières à améliorer leur gestion et à adopter des techniques de commercialisation et de management employées par les multinationales, soit au niveau local, soit sur le marché international. En principe, l'IDE n'exerce pas un effet d'éviction dans les initiatives locales, mais par contre, il incite la compétitivité des entreprises locales.

D. Impacts sur l'emploi et le salaire

Comme nous l'avons déjà dit, l'IDE influence la croissance économique, il est alors source de création d'emploi dans le pays d'accueil (dans le pays d'origine, il est source de destruction d'emploi, à travers la délocalisation). L'enjeu principal des IDE reste la création d'emploi dans le pays récepteur. Les multinationales ont toujours besoin de la faiblesse des coûts de facteurs de production, en particulier la main d'œuvre à bon marché et à meilleur qualité.

Évidemment, les IDE ont des effets positifs sur le salaire, du fait que les entreprises étrangères ont tendance à offrir des salaires plus élevés, par rapport aux entreprises locales. Autrement dit, il génère des impacts positifs sur la redistribution des revenus et de la richesse, et donc un effet sur les revenus moyens.

E. Impacts sur les exportations et le commerce extérieur

Les IDE constituent un important mécanisme d'intégration des économies dans les marchés internationaux. Étant donné que le principal objectif des multinationales est d'accéder aux marchés étrangers, leur présence facilite l'accès des entreprises locales aux marchés extérieurs, vu la capacité de ces FMN à établir des contacts et des réseaux avec d'autres firmes, sur le marché extérieur, avec d'autres sur le marché mondial. En plus, cette intégration est provoquée par l'abondance des ressources financières et des technologies avancées que possèdent ces entreprises étrangères, ainsi que les compétences supérieures en marketing et en management de celles-ci. Cette ouverture sur l'extérieur des entreprises locales permet de stimuler les exportations, ce qui favoriserait la diffusion de nouvelles techniques modernes, au tissu industriel local. L'augmentation des exportations peut compenser les déséquilibres macroéconomiques, en particulier le déficit commercial, l'endettement extérieur et le manque de devises. Lorsqu'il existe un écart considérable entre les FMN et les entreprises locales, ces dernières auront mal à suivre la cadence des multinationales, et dans le cas, les IDE auront des effets négatifs sur le pays bénéficiaire.

§ 2. Impacts néfastes des IDE

Tout, comme nous avons apprécié les IDE, il est aussi préférable de montrer leurs effets néfastes sur le pays d'accueil. Il y a, entre autres, les effets néfastes :

- sur la situation macro-économique,
- sur l'investissement domestique et l'emploi,
- sur les recettes fiscales,
- sur les inégalités socio-économiques,
- sur les industries polluantes.

A. Impacts néfastes sur la situation macro-économique

Les impacts des IDE sur la situation macro-économique du pays d'accueil peuvent être néfastes.

a) Cas de la balance commerciale

L'absence des matières premières, produits intermédiaires, ou matériels de productions dans le pays d'accueil, amène les multinationales à les importer. Ainsi, l'importation de ces produits que ce sont des capitaux physiques ou des produits vivriers, dans le cas d'une insuffisance sur le marché local, peuvent avoir des impacts négatifs sur la balance commerciale. La hausse de ces importations ne fait que provoquer le déficit commercial, ce

qui, par la suite, entrainera l'endettement extérieur. C'est dans ce cas qu'on peut dire que les IDE sont aussi une source de déséquilibre macro-économique. Par ailleurs, à cause de leurs ressources financières en monnaie étrangère, qui peuvent faciliter leurs achats à l'extérieur, les multinationales sont les plus privilégiées en ce qui concerne l'activité d'importation.

b) Cas de l'inflation

Comme les FMN sont des entreprises étrangères, elles ont alors un mode de comportement différent de celui du pays d'accueil, en matière de consommation. Elles adoptent un mode de comportement de consommation importée qui est différent de celui du pays d'accueil (le mode de consommation du pays d'accueil est un peu traditionnel). Sur ce point, il y aura substitution entre ces deux modes, car la culture étrangère engendrée par les IDE contribue à la connaissance et à la considération des produits étrangers. Ainsi, suite aux rentrées massives des produits étrangers, on assiste à une hausse de prix qui est due à l'augmentation de la demande en consommation. En plus, l'effet de distribution des salaires élevés par les FMN provoque une accélération de la vitesse de circulation de la monnaie.

B. Impacts sur l'investissement domestique et l'emploi

La hausse de l'entrée des IDE peut provoquer la diminution des investissements locaux, car elle empêche le développement des industries locales. Grâce à leur performance en matière de technologie et de financement, les entreprises multinationales peuvent racheter facilement les entreprises locales, ce qui constitue une baisse de l'investissement domestique.

La recherche de profit fait apparaître l'utilisation de maximum de capital. Les FMN cherchent à gagner des parts de marchés locaux. Dans ce sens, elles restent des entreprises très innovatrices en matière de technologie, et utilisent de la main d'œuvre qualifiée et à bon marché. Pour le cas où ces entreprises utilisent beaucoup de technologies, nous pouvons dire que la machine remplace l'homme dans le travail. De plus, ce sont surtout les travailleurs qualifiés qui bénéficient des emplois offerts par les firmes étrangères. Ainsi, les emplois créés restent limités. Cette situation peut s'expliquer par le fait que le capital est considéré, au premier plan, tandis que les travailleurs sont placés au second plan.

C. Impacts néfastes sur les recettes fiscales

Il est impératif que l'État coopère avec les entreprises multinationales pour pouvoir les attirer sur le territoire national. Ainsi, les FMN peuvent exercer des pressions de toutes sortes sur le pouvoir public, pour asseoir leur monopole, ce qui amoindrit la souveraineté de l'État récepteur. Par ailleurs, plusieurs avantages en matière de réglementation et de fiscalité

sont offerts aux FMN. Par conséquent, on assiste à une diminution des recettes fiscales qui sont l'une des composantes les plus considérées des ressources publiques.

D. Impacts sur les inégalités socio-économiques

Les IDE sont susceptibles d'augmenter les inégalités socio-économiques. Ils entraînent des écarts entre les secteurs ayant un avantage élevé par rapport aux autres, et à la main d'œuvre relativement qualifiée, par rapport à la non qualifiée. Pour cela, ils ne font que provoquer des inégalités de revenus. Sur ce point, par la courbe en U inversé, Kuznets explique que la croissance de revenu affecte les inégalités, à long terme. La courbe de Kuznets montre que les inégalités devraient augmenter, pour baisser, après avoir atteint le point de retournement de la courbe. Dans ce cas, la situation du pays sur la courbe dépend de ces caractéristiques institutionnelles. Les inégalités au niveau de la répartition spatiale des IDE provoquent une faiblesse de l'effet d'entraînement sur l'économie nationale.

De plus, les IDE peuvent être source de migration. L'implantation d'une société étrangère dans un pays donné peut entraîner une migration interne de la population (exode rural). Compte tenu de l'espoir d'être embauchée, et d'avoir un meilleur salaire, la population rurale est attirée vers les villes où il y a une concentration des IDE. Cette migration est non seulement interne, mais aussi externe. Parfois, les FMN importent de la main d'œuvre étrangère qui est considérée qualifiée, vers le pays d'accueil, ce qui limite le recrutement massif des nationaux.

E. Impacts des industries polluantes

La délocalisation des installations polluantes du pays d'origine vers leurs filiales implantées à l'étranger (notamment dans les pays en développement) engendre des effets néfastes sur l'environnement. Les FMN amène certaines substances chimiques dangereuses et nocives, qui peuvent polluer facilement l'environnement. Pour retrouver un avantage comparatif dans certaines productions industrielles, les entreprises étrangères ne se soucient pas des normes environnementales dans le pays d'implantation.

Au terme de notre analyse sur cette première partie, nous avons constaté que grâce à la mondialisation, aucun pays ne peut vivre en autarcie. Toutes les économies du monde sont liées entre elles, autrement dit, les pays du monde entier sont interconnectés. La mondialisation de la production permet de mieux exploiter les avantages comparatifs des entreprises et des pays, de multiplier la concurrence sur les marchés mondiaux, et de stimuler le transfert de technologie et l'innovation. Ce phénomène se réalise souvent sous forme d'IDE. Nous pouvons ainsi dire que les IDE ont des effets très bénéfiques sur les économies des pays bénéficiaires. Mais est-ce le cas de l'Union des Comores ?

**DEUXIÈME PARTIE : APPROCHE DYNAMIQUE DES IDE
AUX COMORES**

Les IDE contribuent largement au développement socioéconomique d'un pays. Ils sont considérés par les gouvernements comme des ressources importantes de la croissance économique des pays en développement. L'IDE constitue l'une des bases de la stratégie adoptée par les Comores pour relancer son économie.

Dans cette deuxième partie, nous allons étudier le dynamisme des IDE aux Comores. Nous verrons d'abord, dans le premier chapitre, la présentation générale des Comores dans trois sections : la première section comportera le contexte géographique, historique et politique ; la deuxième section sera consacrée au contexte socioculturel et religieux, et la troisième section donnera le contexte économique du pays.

Ensuite, dans le deuxième chapitre, nous allons procéder à l'analyse générale de la situation des IDE aux Comores, également dans trois sections : la première est réservée aux déterminants et évolution des IDE dans le pays, la deuxième fera un tour d'horizon des implications socioéconomiques des IDE aux Comores, et la dernière section analysera les contraintes d'alternance des IDE dans le pays.

Enfin, dans le dernier chapitre, nous essaierons de proposer certaines recommandations, en ce qui concerne les politiques économiques du pays, dans trois sections : la première parlera de l'amélioration du climat des affaires, la deuxième comportera le choix de la qualité des IDE, et la dernière proposera des mesures pour le contrôle des activités des IDE.

CHAPITRE I : PRÉSENTATION DES COMORES

SECTION I : CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE

§1. Présentation géographique

A-Localisation

L'Union des Comores est un pays de l'Afrique de l'Est, situé dans l'hémisphère Sud, dans l'entrée Nord du canal de Mozambique entre l'Afrique et Madagascar, entre 11°20 et 13°40 de latitude Sud et 43°11 et 45°19 de longitude Est. Elle est un archipel composé de quatre îles d'origine volcaniques, couvrant une superficie de 2237 km² à savoir la Grande-comore (Ngazidja) avec 1148 km², Anjouan (Ndzouani) avec 424 km², Mohéli (Mwali) avec 290 km² et Mayotte (Maoré) avec 375 km². Cette dernière est restée sous l'administration française, depuis l'indépendance du 6 juillet 1975, jusqu'à maintenant. Ainsi, la souveraineté comorienne ne s'exerce que sur les trois autres îles. La Grande-comore est la plus septentrionale et la plus proche de l'Afrique, distante de Zanzibar de 300 km, environ, tandis que Mayotte est la plus méridionale, située à 260 km, environ, de Madagascar. Les îles sont distantes entre elles d'environ 40 à 50 km (moins de 80 km de port à port), isolées les unes des autres par de profondes fosses sous-marines. Elle occupe une position stratégique au cœur de la principale route de transport maritime de l'Océan Indien, le long de la côte orientale de l'Afrique.

Figure n° II : Localisation de l'Union des Comores



Source: [Http://populatiodata.net](http://populatiodata.net), 2011

B- Relief

Les Comores semblent n'avoir jamais fait partie d'aucun continent, mais avoir surgie du fond de l'océan, à l'occasion d'éruptions volcaniques et d'exhaussements sous-marins successifs. L'éruption qui donna lieu aux îles Comores date probablement d'une époque récente. Le relief des Comores se présente comme suit :

➤ La Grande-comore est la plus grande île. Elle est dominée par le Karthala (dont le cratère est l'un des plus grands du monde, avec une largeur de 3 à 8 km), point culminant à 2361 m. Elle a la forme allongée Nord-Sud. Au Nord du volcan se situe un massif montagneux de forme oblongue, la grille, et au Sud un appendice ancien, le Mbadjini. L'île est caractérisée par un volcan encore actif (la dernière éruption date de 1991). Les sols d'origine volcaniques sont extrêmement poreux, et de ce fait, il n'y a pratiquement aucun ruissellement superficiel. Il n'y a pas de nappe en altitude, donc très peu de sources d'eau, seulement deux recensées à ce jour (celle de Maouéni au Nord et celle de M'rotso dans le plateau de Mbadjini).

➤ Anjouan, la deuxième, se présente comme un triangle, dont les lignes de crêtes forment des bissectrices, celles-ci se rejoignent en un point culminant à 1575 m : le mont «N'tringui». La plupart des vallées sont étroites, les accumulations alluviales et littorales sont rares et exiguës, et dans ce cas, elle est l'île la plus montagneuse de l'archipel.

➤ Mohéli est la plus petite, le sommet de l'île culmine à 860 m. Elle est bordée d'un plateau corallien de 10 à 60 m de profondeur, et flanquée au Sud de 8 îlots montagneux. Avec ses nombreuses rivières et ses terres fertiles, Mohéli a une végétation luxuriante. Toutes les vallées et le bas des versants sont couverts de cocotiers ou de cultures vivrières.

C- Climat

Le climat des Comores est de type tropical humide, tempéré en altitude. Ce climat est sous la dépendance des alizés du Sud-est et de la mousson du Nord-ouest. La saison chaude (des pluies), de mi-novembre à mi-avril, connaît une température moyenne de 27°C, au maximum, elle varie entre 31 et 35°C, et au minimum, elle oscille autour de 23°C. La saison fraîche, de début juin à Septembre, connaît des températures moyennes de 23 à 24°C. Les maximales sont autour de 28°C, et les températures minimales accusent une baisse de 4 à 5°C, par rapport à celles de la saison chaude.

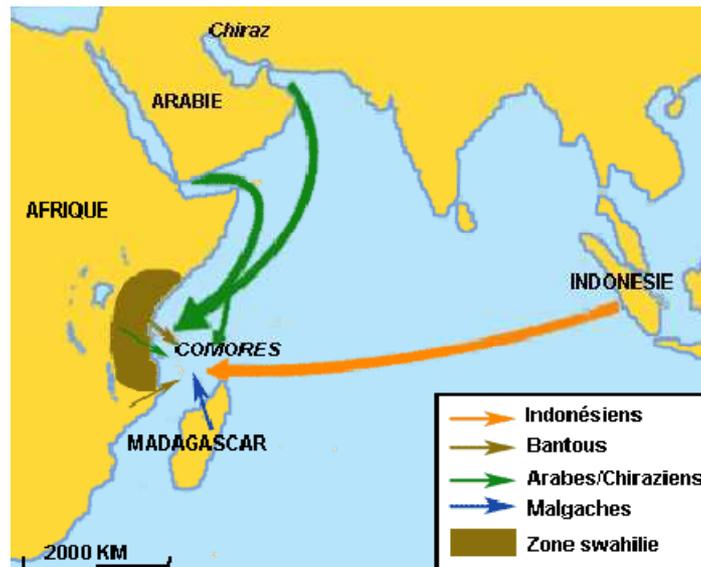
La pluviométrie annuelle moyenne dépasse les 1000 mm sur l'ensemble des îles. En Grande-comore, elle varie de 1398 mm à 5888 mm, à Anjouan entre 1371 mm et 3000 mm, et à Mohéli entre 1187 mm à 3063 mm. L'archipel, bien qu'il soit un peu à l'écart de la route

normale des cyclones, est parfois touché ; celui qui est resté un point de repère chronologique important date de 1950.

§ 2. Aperçu historique

Pendant son histoire, l'union des Comores a constitué un lieu d'encre de vagues successives de migrations venues des pays riverains de l'Océan Indien, du Moyen Orient, d'Afrique et d'Asie.

Figure n° III : Histoire de la conquête de l'Union des Comores



Source : Conférence des bailleurs de fonds en faveur des Comores à Maurice, décembre 2005, P.8

Tout d'abord, les Comores sont peuplées, premièrement, par des Bantoues de l'Afrique de l'Est, probablement vers le VII^e siècle, il semble que les premiers habitants soient des représentants de la civilisation «swahili». Bien que le terme swahili provienne de l'arabe, les Swahiliens ne sont pas des Arabes, mais un peuple de métis, en majorité composé de Bantoues, c'est à dire d'Africains non islamisés. Ce sont ces Swahiliens qui, lors de leur extension sur les rivages de l'Océan Indien, s'installèrent aux Comores. Avant l'arrivée des Arabes, les Swahiliens mirent en place une organisation politique et sociale proprement africaine. Entre le VII^e et le XII^e siècle, des Austronésiens, qui contribuèrent au peuplement de l'île de Madagascar, sont passés par les Comores, mais ne s'y sont pas établis.

Ensuite, entre le XVI^e et le XIX^e siècle, comme ce fût le cas un peu partout dans l'Océan Indien, et aux Antilles, l'archipel des Comores fût le théâtre du commerce des esclaves. Déjà, au XII^e siècle, les Arabo-shiraziens pratiquaient l'esclavage et c'est d'ailleurs avec leurs esclaves qu'ils arrivèrent aux Comores. Durant plusieurs siècles, ces îles étaient sous le contrôle de quelques familles sultanesques, surtout à Anjouan. Plus tard, les européens

allèrent chercher leur main-d'œuvre sur la côte du continent africain, notamment chez les Africains d'origine bantoue et les Malgaches.

Pour cela, ils ont envahi, les Comores, et en 1886, les Comores deviennent un protectorat, puis une colonie française, en 1912. Elles obtiennent l'autonomie interne en 1961.

Enfin, en 1974, à l'issue d'un référendum, les habitants d'Anjouan, de Mohéli et de la Grande-comore optèrent pour l'indépendance à 95%, alors que ceux de Mayotte choisirent à plus de 60%, de rester des citoyens français. Le 6 juillet, le président AHMED Abdallah proclama unilatéralement, à Moroni (capitale des Comores), l'indépendance des îles des Comores «dans ses frontières coloniales», ce qui incluait les quatre îles, formant ainsi l'État des Comores. AHMED Abdallah, le père de l'indépendance comorienne, est resté comme un héros dans l'histoire des îles.

§ 3. Structure politique

Au lendemain de l'indépendance, AHMED Abdallah est renversé par un coup d'État dirigé par ALI Soilih, qui instaure un régime révolutionnaire. Ce dernier va, pendant deux ans et demi, s'attaquer à la bourgeoisie locale, pour imposer un nouvel ordre politique. Ce passage éphémère de la révolution a indirectement contribué au déclenchement d'un processus interne de démocratisation. La lutte contre les dépenses ostentatoires liées aux coutumes locales, le charlatanisme, le chômage, la corruption, les inégalités sociales et l'inapplication de la loi, marquent fortement le programme politique du nouveau régime. Les coutumes, avant la politique révolutionnaire d'ALI Soilih, avaient un rôle capital dans l'organisation socio-juridique de la communauté, à l'échelle villageoise.

En 1978, ALI Soilih est à son tour renversé par un coup d'État mené par le mercenaire français BOB Denard et AHMED Abdallah. À la chute du régime révolutionnaire, AHMED Abdallah redevient président et fait des Comores une république fédérale islamique. Des élections législatives sont organisées et un chef de gouvernement est nommé. Les pouvoirs de ce dernier et ceux des élus deviennent très vite fictifs. Ceci a amené les gens de la rue à qualifier les députés, des députés de «massama»¹. Ainsi, l'écart socioéconomique entre les classes populaires et la bourgeoisie détentrice du pouvoir se creuse de jour en jour.

Après une dizaine d'années d'exercice du pouvoir, AHMED Abdallah est assassiné, en 1989, en présence des maîtres absolus de sa garde présidentielle (dont BOB Denard). Après AHMED Abdallah, SAÏD Mohamed Djohar, demi-frère de feu le président ALI Soilih

¹ «Applaudissement». Pour les gens de la rue, les députés ne font qu'applaudir à tout ce que dit et veut le président.

et surnommé *Papa Djo*, prend le pouvoir de façon intérimaire et décrète la démocratie et le pluralisme politique. Il est le père de la démocratie aux Comores. Toutefois, le régime de Papa Djo est renversé par ce même BOB Denard, en 1995.

Ensuite, Papa Djo est remplacé par TAKI Mohamed Abdoul Karim, en 1996, suite à des élections plurales et démocratiques organisées sous le contrôle des organisations internationales. Il avait prévu de réviser la constitution, afin de réduire les partis politiques au nombre de deux mais il est mort, sans avoir parvenu à le faire. Après sa mort, TADJOUKINE Ben Saïd Massonde est devenu président par intérim.

En 1997, les sécessionnistes de l'île d'Anjouan, puis ceux de Mohéli ont provoqué une véritable crise politique sans précédent.

En 1999, le colonel AZALI Assoumani succède au pouvoir par un coup d'État mené par lui-même et sa troupe, alors qu'il était le chef d'état-major de l'armée comorienne.

À partir du 2 Mars 2001, dix jours après la signature des accords de Fomboni, le 17 Février, un nouvel accord-cadre de réconciliation comorienne a été signé. L'adoption de l'accord cadre de réconciliation nationale dit « Accord de Fomboni », du 17 Avril 2001 par referendum, organisé dans l'ensemble du territoire comorien, le 23 Décembre 2001, a mis fin à la double crise séparatiste et institutionnelle, et c'est l'avènement d'un nouvel ensemble comorien baptisé «Union des Comores».

Aux termes de cette constitution de 2001, au niveau de l'Union, le pouvoir exécutif est exercé par le président de l'Union, assisté de deux Vice-présidents originaires de deux îles différentes de la sienne, et d'un gouvernement qu'il nomme. Il est élu pour 4ans au suffrage universel direct à un tour, et selon le principe de la présidence tournante entre les îles. Le pouvoir législatif y relève d'un parlement monocaméral, composé de députés, dont une partie est élue au suffrage universel direct, et une autre partie désignée par les Assemblées des îles. Au niveau de l'île, le pouvoir exécutif est dévolu au président de l'île, assisté d'un gouvernement qu'il nomme. Il est élu pour 5ans au suffrage universel direct, au cours d'un scrutin uninominal à deux tours ; le pouvoir législatif y est détenu par l'Assemblée de l'île, dont les membres sont élus au suffrage universel direct. Conformément à la constitution, le pays a organisé des élections en 2006, elles ont été remportées par AHMED Abdallah Sambi, un religieux sunnite surnommé l' « Ayatollah ». Très régulièrement, le gouvernement d'Anjouan ne coopère pas avec celui de l'Union. L'autorité centrale considère que la constitution n'est pas respectée à Anjouan par le colonel MOHAMED Bacar (président de l'exécutif d'Anjouan). Ainsi, en Mars 2008, l'île est finalement militairement conquise, sans

effusion de sang, par les troupes du gouvernement de l'Union, et des troupes armées, avec l'appui logistique de la France, venant de deux pays Africains, la Tanzanie et le Soudan, de l'Union Africaine. Ainsi, Anjouan est tombée sous le contrôle de l'Union. Le colonel Bacar s'est enfuit à Mayotte, puis il est conduit aux autorités françaises à la Réunion où il demande l'asile politique, une demande rejetée le 06 Mai. En 2009, un référendum constitutionnel est organisé. La nouvelle constitution prévoit de limiter le pouvoir des exécutifs des îles, en l'occurrence de celui de l'Union, le mandat du président de l'Union est limité à 5 ans. Le 26 décembre 2010, des élections présidentielles sont organisées par le pouvoir central et IKILILOU Dhoinine, vice-président du gouvernement Sambi, est élu président de l'Union des Comores. Depuis l'indépendance de 1975, l'Union des Comores a connu une histoire politique et institutionnelle agitée, marquée par des coups d'État et plusieurs crises institutionnelles. Elle est considérée comme un pays instable, dans le monde, avec une vingtaine de coups d'État ou tentatives de coups d'État.

SECTION II : CONTEXTE SOCIOCULTUREL ET RELIGIEUX

§1.Situation démographique

Nous consacrons cette partie à faire une étude conceptuelle de la population des Comores, car la démographie d'une région ou d'un pays donné est nécessaire pour promouvoir un processus de développement économique.

En effet, la population des Comores est estimée actuellement à 752438 habitants environ. Elle a évolué de la façon suivante : en 2003¹, elle a été environ de 575660 habitants ; en 2004, 660000 habitants ; en 2008, 652000 habitants. La densité moyenne est de 336,4 hab/km² et varie d'une île à l'autre : Grande-comore 258,2 hab/km² ; Anjouan 574 hab/km², elle est la plus densément peuplée ; Mohéli 123,3 hab/km². Dans certaines régions de l'île d'Anjouan, la densité dépasserait 1000 hab/km² (cas de la région de Nyumakélé). Ces disparités qui semblent déjà graves, à première vue, le sont encore plus, si on compare les densités, non pas, par rapport à la surface totale de l'île, mais par rapport à la surface agricole utile (terres cultivables et pâturages). En 2003, le taux de croissance annuel de la population s'élève à 2,1%. Les 2/3 de la population comorienne vivent en milieu rural, ce qui suppose, 64% dans le milieu rural, contre 36% seulement en milieu urbain². En 2003, la répartition par île de la population reflète la supériorité numérique de la population féminine sur la

¹Commissariat Générale au Plan, 2003

² Idem

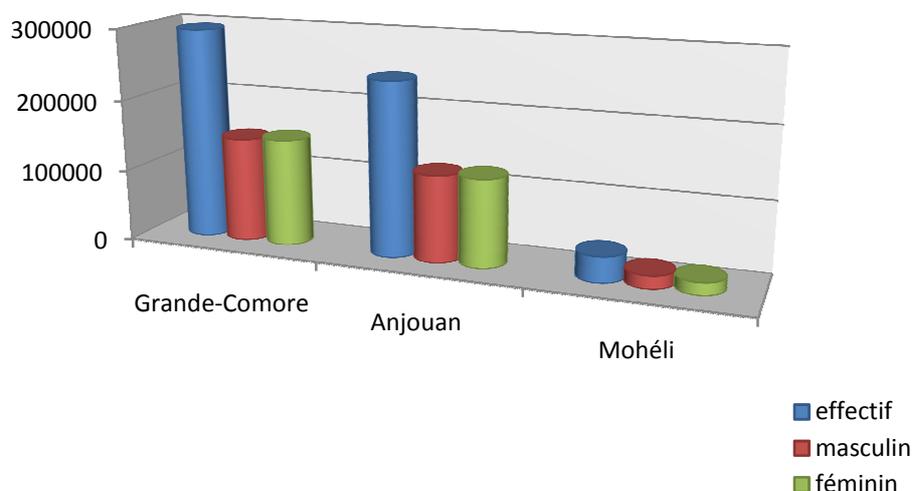
population masculine, avec 50,4% de femmes et 49,6% d'hommes, sauf à Mohéli où on observe le contraire. Le tableau suivant montre cette répartition :

Tableau n°III : Répartition de la population suivant le sexe et le lieu de résidence

	Effectif	Masculin (en %)	Féminin (en %)
Grande-comore	296 177	49,4	50,6
Anjouan	243 732	49,7	50,3
Mohéli	35 751	51,3	48,7
Ensemble	575 660	49,6	50,4

Source : RGPH : recensement générale de la population et de l'habitat, 2003

Figure n°IV : Répartition de la population suivant le sexe et le lieu de résidence



Source : Graphique établi à partir des données du tableau n°1,2003

L'analyse sur l'importance relative de l'effectif des hommes par rapport aux femmes, à Mohéli (voir le tableau n°III et graphique n°IV), pourrait s'expliquer par le fait que l'île accueille beaucoup d'hommes venus des îles sœurs de Ndzouani et de Ngazidja. Le taux brut de mortalité est de 7,76‰, contre un taux brut de natalité extrêmement élevé (35,78‰)¹, sur la même période. Le taux de fécondité a cependant baissé de 1991 à 2009, passant de 7 enfants par femme à 4,84 enfants.

§2. Dimensions sociales

L'analyse du contexte social montre la persistance des inégalités et de la vulnérabilité, la montée de l'exclusion sociale, et la question des genres qui montre la nécessité des politiques publiques de soutien à la durabilité sociale du développement. Ainsi,

¹Démographie par pays | (Union des Comores) « :[http://fr.wikipedia.org/wiki/démographie_des_Comores_\(pays\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/démographie_des_Comores_(pays))» Démographie par pays | Union des Comores,2011

les pauvres sont privés des services sociaux (comme l'éducation, la santé, l'eau, l'énergie...) et des besoins humains, et aussi d'argent pouvant directement améliorer leur condition de vie.

A-Pauvreté monétaire :

La pauvreté monétaire demeure un phénomène répandu aux Comores. Pour l'ensemble du pays, l'incidence de la pauvreté parmi les ménages s'élève à 37,16%, ce qui, sous certaines hypothèses, conduit à un ratio de pauvreté de 46,06% parmi les individus.

Tableau n°IV : Répartition de ratio de la pauvreté par île

	Ratio de la pauvreté en termes de ménages et individus	Ratio de la pauvreté en termes d'individus (en %)
Grande-comore	35,3	42,7
Anjouan	38,4	46,4
Mohéli	37,8	49,1

Source : Tableau personnel établi à partir des données observées, 2009

On observe également que la pauvreté en terme de ménages et d'individus semble, a priori, plus élevée à Anjouan et Mohéli, comparativement à la Grande-comore, respectivement 38,4 %, 37,8 % et 35,3 %, soient 46,4 %, 49,1 % et 42,7 % en terme d'individus. La pauvreté prévaut surtout en milieu rural, notamment à Anjouan, ce dernier contribuant à 78,8 % de la pauvreté des familles aux Comores.

Comme nous l'avons dit, les 2/3 de la population comorienne vivent en milieu rural, elle est alors presque privée d'infrastructure routière, avec un faible accès aux services de base (eau potable, téléphone, électricité...). Aux Comores, la majorité des pauvres se situe en milieu rural, dont la pauvreté monétaire reste plus forte (avec 41,1% des individus), qu'en milieu urbain (avec 26,7% des individus). Cependant, l'étude de la pauvreté par catégorie socioprofessionnelle de la population rurale montre de grandes disparités. Les plus touchés sont les pêcheurs et assimilés (53,5%) et les éleveurs (48%)¹. Par ailleurs, ces descriptions sont prises en considération par le gouvernement, dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), afin de réduire la moitié de l'extrême pauvreté à l'horizon 2015.

B-Éducation :

L'éducation contribue à l'amélioration des conditions de vie des individus, en leur donnant accès à plus d'opportunités économiques. Elle est un facteur essentiel pour le développement socioéconomique d'un pays. En effet, aux Comores, ce secteur de l'éducation souffre péniblement, ces dernières années, à cause des crises que traverse le pays. Les établissements se heurtent à des problèmes comme : la capacité d'accueil très limitée, un

¹ DSCR, 2009

environnement scolaire peu approprié, la vulnérabilité des infrastructures et des équipements, le manque de personnel enseignant qualifié (surtout à l'Université Des Comores) et l'inadaptation de la formation-emploi. En 2007, le taux de scolarisation est estimé à 94,8% contre 75% en 1990¹. Dans tous les cas, le gouvernement double d'effort, afin d'atteindre l'objectif à l'horizon de 2015, conformément au plan de l'OMD : l'éducation de base pour tous.

Tableau n°V : Répartition de l'effectif scolaire par niveau

Niveau d'enseignement	2003		2007		Accroissement en%
	Effectif	%	Effectif	%	
Éducation préélémentaire, communautaire et privée	1618	1,1	2720	1,8	13,9
Éducation élémentaire, publique et privée	104274	71,4	104418	69,0	0,0
Enseignement secondaire 1 ^{er} cycle, public et privé	25689	17,6	27256	18,0	1,5
Enseignement secondaire 2 nd cycle, public et privé	11962	8,2	13862	9,2	3,8
Enseignement supérieur et technique, public	2 426	1,7	3 079	2,0	6,1
Total	145 969	100	151335	100,0	0,9

Source : Ministère de l'Éducation Nationale des Comores, 2008

Le tableau montre qu'au niveau de l'éducation préélémentaire, les effectifs des élèves sont passés de 1618 enfants en 2003, à 2720 enfants en 2007, soit une augmentation de 13,9% par an en moyenne. La part des effectifs scolarisés dans les écoles communautaires ces dernières années est de 53,2%. Au niveau élémentaire, de 2003 à 2007, les effectifs des élèves du primaire (publics et privés) sont restés stables, à environ 104,000 élèves. Au niveau de l'enseignement supérieur, le taux d'accroissement, entre 2003 et 2007 est un peu mieux, soit 6,1%. Le taux brut de scolarisation a enregistré une baisse de l'ordre de 6.7 points, entre 2003 et 2007 (94,8% en 2007, contre 101,5 en 2003) au niveau national. En somme, au titre de l'année scolaire et universitaire 2006/2007, la population scolarisée dans l'ensemble des établissements publics et privés, du préscolaire, au niveau supérieur, est estimée à 151335 élèves, soit une augmentation de 0.9%, par rapport 2003.

Ainsi, il est essentiel de renforcer les capacités de planification, d'administration et de gestion du système éducatif, et de mettre en place une stratégie efficace pour optimiser et rationaliser l'utilisation et l'affectation des ressources humaines, matérielles et financières. Pour cela, il faut :²

- améliorer l'accessibilité de l'école et de la qualité de l'enseignement et de l'augmentation sensible du niveau de rétention des élèves et des étudiants,
- injecter des ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre du plan national d'action de l'éducation pour tous.

¹ Ministère de l'éducation nationale des Comores, 2008

² Rapport national sur les OMD 2005, P.27

C- Santé :

La santé est une dimension essentielle du bien-être de la population. Les mauvaises conditions sanitaires des pauvres résultent de la relation complexe entre la santé et la pauvreté. Le tableau ci-dessous des indicateurs de suivi relatifs à la santé de la mère et de l'enfant explique la faible performance du système sanitaire comorien.

Tableau n°VI : Indicateurs liés à la santé de la reproduction

Indicateurs	1991	1996	2000	2003
Taux de mortalité des enfants de moins de 5ans (pour 1000 naissances vivantes)	130	104	74	(--)
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	86,3	77,3	59	79,3
Enfants d'un an effectivement vaccinés contre la rougeole (%)	(--)	48	56,3	71,08
Taux de mortalité maternelle (pour 100000 naissances vivantes)	570	(--)	17	381
Proportion d'accouchement réalisé avec l'assistance d'un personnel qualifié (%)	(--)	52	62	(--)

Source : DSCR, document intérimaire actualisé, 2009

Le taux de mortalité infantile est encore élevé en 2003, soit 79,3 (pour 1000 naissances vivantes), malgré les efforts des pouvoirs publics. Cela s'explique par :

- le faible accès aux services et aux soins de santé de qualité,
- le manque d'infrastructures sanitaires, d'hygiène et d'assainissement,
- l'intensification de la malnutrition et de l'alimentation de mauvaise qualité,
- l'ignorance et l'analphabétisme.

En 2003, le taux de prévalence à l'infection au VIH est faible, soit 0,025%. Comme cette séroprévalence peut se développer, le gouvernement double d'effort, afin d'éviter toute situation alarmante. En 2000, le taux de prévalence du paludisme était de 34,6% ; en 2004, celui de la tuberculose était de 15 (pour 100000 d'habitants) et celui de la lèpre était de 1,6 (pour 10000 habitants)¹. Ainsi, l'amélioration du secteur sanitaire reste encore un grand défi pour le pays. Il faut souligner que ces préoccupations concernent l'amélioration de la santé maternelle, la lutte contre le paludisme et les maladies prioritaires, la lutte contre le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles, la diminution des coûts pour les couches les plus démunies et le renforcement de l'efficacité et de l'efficience du système de santé dans toutes ses composantes.

¹ Commissariat Général du Plan, 2009

D- Consommation de l'énergie et de l'eau potable :

L'accès à l'eau potable est essentiel pour le bien-être de l'individu, et au fonctionnement des activités économiques et sociaux. Aux Comores, les sources d'approvisionnement varient suivant l'île et la localité. À la Grande-comore, la population s'approvisionne surtout à partir de la collecte des eaux pluviales et des eaux souterraines. En revanche, Mohéli et Anjouan dépendent des écoulements superficiels à partir des sources ou des rivières. Les sources d'approvisionnement en eau de boisson les plus utilisées par les ménages sont : les bornes fontaines publiques (30,6 %) et la récupération des eaux de pluies dans les citernes (24,2 %). Les raccordements à domicile ne concernent que (15%) des ménages. L'utilisation des eaux des pluies collectées dans des citernes concerne plus de la moitié des ménages à Ngazidja. Cette vision est très vulnérable par rapport aux normes de qualité et de quantité.

Tableau n°VII : Taux de couverture de besoin en eau

Année	1993	2002
Grande-comore	24%	30%
Anjouan	43%	57%
Mohéli	71%	76%

Source : Direction de l'énergie et des ressources en eau des Comores, 2005

Dans l'ensemble, le taux de couverture en eau potable est passé de 46% à 54,33% de 1993 à 2002, soit 30% en Grande-comore; 57% à Anjouan et 76% à Mohéli. Les besoins de consommation en eau potable d'un grand nombre de ménages ne sont que partiellement satisfaits. Le problème d'accès à l'eau potable prend de plus en plus d'ampleur avec l'accroissement rapide de la population, l'urbanisation et la diminution du réseau hydrographique à Anjouan et Mohéli, provoquée par la déforestation des bassins hydrographiques et de la dégradation du couvert végétal au niveau de l'archipel.

Quant à l'énergie, elle est déterminante dans le fonctionnement des entreprises et pour l'amélioration de la condition de vie de la population. Aux Comores, le bois s'avère la principale source d'énergie, avec 78% des besoins énergétiques, suivi des hydrocarbures avec 20%. Les autres sources d'énergie (électricité, gaz, butane, etc.) n'occupent que 2% de la consommation des ménages comoriennes¹. La couverture énergétique reste encore faible et constitue un énorme problème dans la réduction de la pauvreté, et surtout dans l'accueil des IDE. L'extension des réseaux d'électricité existants et l'amélioration de la gestion et de la

¹ Direction de l'énergie et des ressources en eau, 2007

qualité des services pourraient avoir un impact significatif sur la croissance économique du pays et contribuera au bien-être des ménages. En parlant du bien-être, la population comorienne fait référence à la satisfaction des besoins primaires tels que l'habitat, l'éducation, l'habillement, la nourriture, la santé, l'hygiène et l'assainissement.

E-Indice du Développement Humain (IDH)

L'IDH est un indice essentiel pour mesurer le développement humain d'une population. Il permet de comparer les niveaux de développement de tous les pays du monde. C'est un indice synthétique calculé à l'aide de trois autres indices qui sont :

- L'Indice de l'espérance de vie à la naissance.
- L'indice du niveau d'instruction, qui comprend le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation combiné (primaire, secondaire et supérieur).
- L'Indice du PIB par habitant exprimé en dollars de parité de pouvoir d'achat (PPA), de manière à annuler le différentiel d'inflation entre les États-Unis et le pays considéré.

Tableau n°VIII : Évolution de l'IDH aux Comores

Année	1980	1985	1990	1995	2000	2003	2010
IDH	0,480	0,498	0,504	0,517	0,533	0,547	0,428
Rang Mondial	136	137	138	138	134	132	140

Source : Rapport Mondial sur le Développement Humain 2003,2010

À l'heure actuelle, l'IDH des Comores est de 0,428, ce qui a permis au pays d'être classé au 140^{ième} rang mondial sur 194 Pays et territoires. Pourtant, en l'année 2003, le pays avait fait de mieux, avec un IDH de 0,547, et il avait occupé le 132^e rang mondial. Cette forte régression peut s'expliquer à travers ses composantes. Le tableau ci-dessous nous illustre l'évolution de ces composantes.

Tableau n°IX : Évolution des composantes de l'IDH aux Comores

Année	1998	2000	2002	2003	2010
Espérance de vie	59,2	59,8	60,6	63,25	66,2
Taux d'alphabétisation	58,55	55,95	56,3	55,8	(-)
Taux brut de scolarisation combiné (primaire, secondaire, supérieur)	38,5	35,5	45,5	46,5	(-)
PIB réel / habitant (en \$ PPA)	1398	1587	1324,5	1711	1176
Rang	137	134	134	132	140

Source : Rapport Mondial sur le Développement Humain 2003, 2010

L'évolution de l'IDH aux Comores a montré une forte croissance de deux de ses principales composantes, entre 1998 et 2003, le taux brut de scolarisation combiné (+20%) et le PIB réel en PPA (+22%). C'est ce qui a expliqué le gain obtenu dans le classement mondial des Comores qui passent du 137^{ième} au 132^{ième} rang mondial, entre 1998 et 2003. Mais la tendance actuelle du pays montre une régression de l'IDH et ses composantes. L'espérance de

vie a connu une amélioration entre 2003 et 2010, et l'autre composante qui est disponible (le PIB réel/habitant (en \$ PPA), a diminué. Il est passé de 1771 en 2003, contre 1176 en 2010. Cela explique cette diminution de l'IDH voire même le recul de l'économie du pays.

Comparons l'IDH des Comores avec les pays qui font mieux en matière d'IDH, et ceux qui sont classés derniers au sens d'IDH, ainsi que les pays de l'Océan Indien.

Tableau n°X : Comparaison de l'IDH des Comores avec d'autres pays

Pays	IDH (2010)	Rang (IDH)	PIB par habitant (en \$ PPA)	Niveau de Développement
Les Trois Pays classés Premiers au sens de l'IDH				
Norvège	0,938	1	58810	Très élevé
Australie	0,937	2	38692	Très élevé
Nouvelle-Zélande	0,907	3	25438	Très élevé
Les trois pays classés derniers au sens de l'IDH ¹				
Niger	0,261	167	675	Faible
RD Congo	0,239	168	291	Faible
Zimbabwe	0,140	169	176	Faible
Les pays de la région Océan Indien				
Maurice	0,701	72	13344	Élevé
Madagascar	0,435	135	953	Faible
Comores	0,428	140	1176	Faible
Seychelles	(-)	(-)	19123	Faible

Source : Rapport Mondial sur le Développement Humain 2010.

Le tableau ci-dessus montre que les Comores ont un IDH deux fois supérieure à la moyenne des trois pays classés derniers au sens de l'IDH (Niger, RD Congo et Zimbabwe) et 0,46 fois inférieure aux trois pays classés premiers au sens de l'IDH (Norvège, Australie et Nouvelle-Zélande). Dans les pays de la région de l'Océan Indien, l'Union des Comores fait mieux que Seychelles en matière de développement humain, et pas loin de Madagascar, mais loin derrière Maurice. Pour les autres indices sociaux, le pays est un peu défavorable.

F- Indice de Pauvreté Humaine (IPH)

Selon le RGPH de 2003, l'IPH est passé de 33% en 1998, à 31,2% en 2003. Ainsi, la pauvreté humaine est en dessous de la pauvreté monétaire (36,9%) ; cela signifie que les progrès réalisés dans l'amélioration des conditions sociales (éducation, santé, eau...) sont plus importants que ceux obtenus en termes de revenu.

G- Indice Sexo spécifique de Développement Humain (ISDH)

L'ISDH est un indicateur composite qui mesure le niveau moyen atteint par un pays, en utilisant les mêmes variables essentielles. Il était de 0,541 en 2003 selon le RGPH de 2003.

¹ Ce sont les pays dont l'IDH est disponible, il y a d'autres pays dans le classement inférieur mais leurs IDH ne sont pas disponibles.

H- Indicateur de participation des femmes

L'indicateur de participation des femmes qui montre la participation des femmes dans la vie active, était évalué à 0,303 en 2003 selon le RGPH de 2003. Ainsi, la participation des femmes est très faible aux Comores.

§3. Aspect culturel et religieux

Dans l'Union des Comores, une organisation sociale profondément enracinée dans la tradition et très hiérarchisée, caractérise la communauté comorienne. La famille, dans son sens large (famille conjugale, famille élargie, lignage et clan) est la base fondamentale de l'organisation et du fonctionnement social. Le grand mariage consacre la suprématie de la famille. C'est le moyen pour lequel, elle s'étend, et se renforce. Il est aussi l'acte par lequel l'individu accède aux hiérarchies sociales.

La religion des îles Comores est l'Islam, malgré les croyances et les pratiques sociales liées à la coutume et à la tradition. L'école coranique qui enseigne les principes de base de l'Islam, les valeurs socioculturelles, la lecture du Coran et l'écriture de l'Arabe, constitue le premier contact de l'enfant comorien avec le système éducatif. Elle joue un rôle fondamental dans l'organisation de la société, malgré les énormes dépenses du grand mariage qui handicapent l'économie comorienne.

SECTION III : CONTEXTE ÉCONOMIQUE DU PAYS

L'économie des Comores est une économie de faible performance. Il s'agit d'une économie de subsistance, héritée de la colonisation. Elle est caractérisée par un dualisme entre le secteur agricole, essentiellement de subsistance et peu productif, bien qu'il occupe près des deux tiers des emplois, et un secteur tertiaire très développé et dominé par le commerce d'importation. Le secteur secondaire reste marginal, en termes de contribution au PIB. Malgré cette atomisation de l'économie, le pays est favorable dans le commerce international et propose aussi un climat favorable aux investissements.

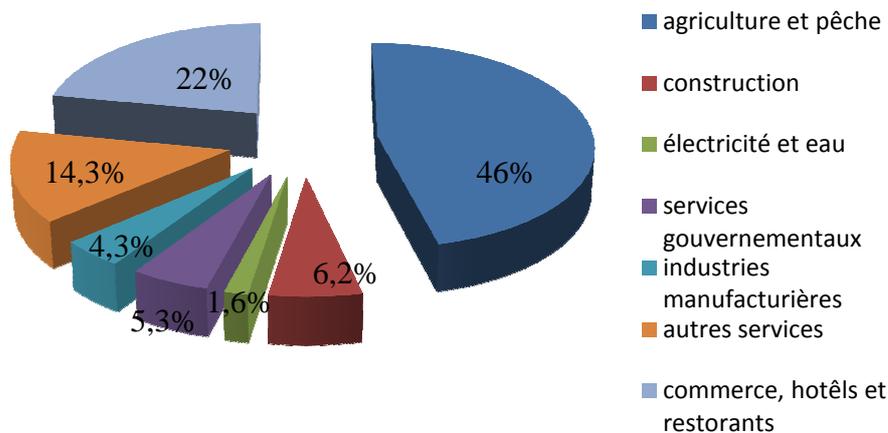
§ 1. Caractéristiques de l'économie comorienne

L'Union des Comores est un petit État Insulaire en Développement (PEID). Avec un PIB estimée à 768 USD en 2007¹, les Comores font partie des Pays Moins Avancés (PMA). Le taux de croissance du PIB est estimé à 1,9% en 2010, contre 1,4% en 2009. Les crises politiques que connaissent le pays et la récession mondiale ont affecté l'économie du pays, en particulier, les investissements directs étrangers. Il est capital de montrer que l'une des

¹BANQUE DE FRANCE - Rapport Zone franc - 2007

caractéristiques de l'économie comorienne est la dépendance externe au niveau du financement. Les remises de dettes ont légèrement reculé en volume, ce qui a fait chuter l'Aide Publique au Développement (APD) à ses niveaux de 2007, après son pic historique de 2008. La réduction de l'APD s'est accompagnée d'une contraction de l'investissement public.

Figure n° V : Répartition sectorielle du PIB en %



Source : Commissariat Général du Plan, 2009

L'économie comorienne est dominée par l'agriculture et les services, qui représentent respectivement 46,3% et 41,6% du PIB. L'industrie et le bâtiment, pratiquement à égalité, partagent les 12,1% restant. Le secteur agricole est généralement caractérisé par les cultures suivantes : cultures vivrières (banane, taro, manioc, noix de coco), cultures maraîchères (tomate, laitue, pomme de terre, oignon), cultures d'exportation (vanille, girofle, ylang-ylang, café et poivre), l'arboriculture fruitière (agrumes, avocats, mangues, jacquiers, goyaves) et la forêt. L'économie des Comores est par conséquent peu diversifiée, à faible productivité et très vulnérable aux chocs exogènes, en raison de sa forte dépendance, d'une part aux fluctuations des cours de ces trois principaux produits d'exportation, et d'autre part aux importations, notamment des produits alimentaires et énergétiques. La production vivrière et l'élevage reste en deçà des besoins de la population. Le pays est importateur net de céréales (principalement le riz et le blé), fruits et légumes, ainsi que les produits animaux. Ainsi, le gouvernement multiplie les efforts pour maintenir un environnement macroéconomique stable, car il reconnaît que cela est une condition nécessaire à la croissance et à la réduction de la pauvreté.

§ 2. Évolution des principaux indicateurs macroéconomiques

L'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques fait apparaître la persistance de certains déséquilibres intérieurs et extérieurs.

Tableau n° XI : Agrégats macroéconomiques des Comores, (2007 à 2009).

Agrégats	2007	2008	2009
Taux de croissance du PIB (en%)	0,6	1,4	1,9
PIB en volume	505,5	564,2	649,4
Balance budgétaire (en% PIB)	-2,6	-1,5	-1,6
Balance courante (en% PIB)	-11,8	-8,6	-8,9
Balance commerciale (en% PIB)	-32,8	-28,3	-28,0
Exportations (en% PIB, FOB)	1,3	2,2	(-)
Importation (en% PIB, FOB)	34,1	30,5	(-)
Déficit commercial (en % PIB)	6,7	9,5	(-)
Recettes (avec dons) du PIB	24,7	20,6	20,6
Dépenses (et prêts nets) du PIB	27,2	22,1	22,2
Services (en% PIB)	-2,5	-1,7	-1,6
Taux d'inflation annuel (en %)	4,8	4,5	2,3
Taux de change (en USD\$)	336,5	353,6	330,6

Source : Commissariat Général au Plan et Banque Centrale des Comores, 2010

Le tableau ci-dessus montre une amélioration du taux de croissance, passé de 0,6% en 2007, à 1,4% en 2008 et 1,9% en 2009. Par contre, nous constatons une situation inverse sur les autres agrégats du tableau : les recettes publiques ont subi une forte récession durant ces dernières années. En 2007, elles étaient de 24,7% du PIB, et elles se sont stabilisées entre 2008 et 2009 à 20,6% du PIB. Cette dégradation est due à la crise politique, car les dons ont considérablement reculés. Cette tendance se poursuit au niveau des dépenses publiques, soient 27,2% en 2007, 22,1% en 2008 et 22,2% en 2009. Ce recul s'explique principalement par la contraction de l'investissement public, associée à la chute des dons des bailleurs de fonds. La planification macro-économique est compliquée par la faiblesse de l'outil statistique du pays. L'inflation, qui est largement importée, a décliné légèrement pour passer à un taux de 4,5% en 2008, contre 4,8% en 2007. Le pays avait souffert en 2008 de la poussée des prix des produits alimentaires et pétroliers. En 2008, les effets de la crise financière internationale ont été ressentis à travers la hausse des coûts de transport des importations, aggravée par les actes de piraterie dans l'océan Indien. Avec la baisse d'intensité de la crise financière, l'inflation est tombée à 2,3% en 2009. Les déficits au niveau de la balance budgétaire, de la balance courante et de la balance commerciale représentent une large part dans la position extérieure du pays.

§ 3. Évolution du commerce international

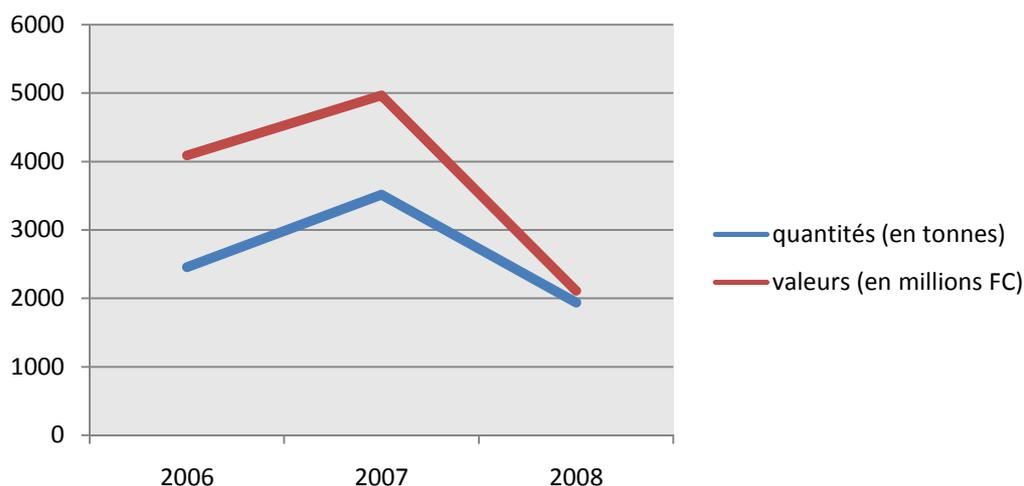
Le taux d'ouverture des Comores est élevé, il est de 61,9% en 2009¹. Il résulte d'une faible incitation à produire localement et des transferts de la diaspora, qui soutiennent la consommation des produits importés. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est donc fortement dégradé, passant de 10% en 2007, à 3,5% en 2008², en relation directe avec la baisse des exportations et l'augmentation des importations. Le seul instrument de politique commerciale actuellement utilisé est le tarif douanier. Les réformes récentes ont été conduites pour se rapprocher des objectifs du Tarif Extérieur Commun (TEC) du Comesa (Common Market for Eastern and Southern Africa).

Tableau n°XII : Évolution des exportations des Comores, (2006 à 2008).

produits	Quantités (en tonnes)			Valeurs (en millions FC)			Variation de la valeur entre 2007 et 2008 (en%)
	2006	2007	2008	2006	2007	2008	
vanille	60	74	35	1009	1274	643	-50
girofle	1670	2722	915	2054	2866	579	-76
Ylang-ylang	40	31	47	913	711	796	+12
Autres essences	0,1	0,1	0,1	54	54	19	-65
Autres produits	687	687	941	60	60	74	+23
total	2457,1	3514,1	1938,1	4090	4965	2111	-57

Source : Direction générale des douanes des Comores, 2009

Figure n°VI : Représentation graphique de l'évolution des exportations des Comores, (2006 à 2008).



Source : Graphique personnel établi à partir des données du tableau n°11, 2009

¹ EDIC, 2009

² Idem

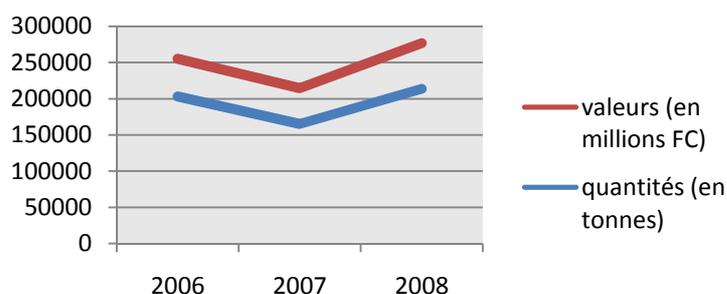
En analysant le tableau ainsi que le graphique ci-dessus, nous constatons, qu'entre 2007 et 2008, la vanille et le girofle ont enregistré de fortes baisses, respectivement de 50% et 76%. Le girofle constitue aujourd'hui le principal produit générateur de revenus, représentant près de 80% des recettes d'exportations. En revanche, le marché d'ylang-ylang a enregistré une hausse de 12%, entre 2007 et 2008. Les principaux produits d'exportation (surtout la vanille et le girofle) ont connu cette forte baisse, en raison de la faiblesse continue des cours mondiaux, et particulièrement à un franc comorien fort, par rapport aux devises des pays de la sous-région (par exemple 1FC = 5 Ar), et aussi, à la faiblesse de la productivité dans ces filières. Les exportations ont fortement chuté, s'établissant à 2,2 milliards FC, contre près de 5 milliards FC en 2007, soit une baisse de plus de 55%. Quant aux exportations, il y a de fortes agitations des produits.

Tableau n°XIII : Évolution des importations des Comores, (2006 à 2008).

Produits	Quantités (en tonnes)			Valeurs (en millions FC)			Variation de la valeur entre 2007 et 2008 (en%)
	2006	2007	2008	2006	2007	2008	
Riz	32137	38281	19404	4037	5871	5114	-13
Viande et poisson	4995	5116	5808	3044	3359	3799	+13
Farine	5475	5204	5452	891	939	1250	+33
Sucre	5537	4026	3646	1361	950	746	-21
Produits laitiers	1958	1489	1592	1154	902	1155	+28
Produits pharmaceutiques	197	204	201	700	549	625	+14
Tissus confection	1162	898	957	703	751	501	-33
Produits pétroliers	55132	35837	36460	9888	10649	12505	+17
Ciment	66823	41508	63529	3129	2432	3264	+34
Véhicules	2169	2540	3440	2944	2989	9532	+219
Fer, fonte, acier	6673	3167	4957	2763	1133	1856	+64
Autres produits	20697	26679	68112	21681	19191	22865	+19
Total	202955	164949	213558	52295	49715	63212	+27

Source : Direction générale des douanes des Comores, 2009

Figure n°VII : Représentation graphique de l'évolution des importations des Comores, (2006 à 2008).



Source : Graphique personnel établi à partir des données du tableau n°12, 2009

Une grande influence des produits pétroliers et des véhicules explique la hausse des importations. La valeur des importations a augmenté, pour sa part, de 27%, en adéquation avec la hausse des cours du pétrole et des produits alimentaires sur les marchés internationaux, en dépit des pénuries de certains produits, notamment le riz, dont les quantités importées ont diminué de moitié, passant de 38281 tonnes en 2007, à 19404 tonnes en 2008. Les achats de matériaux de construction, parfois payés avec un surcoût inhérent au manque de fluidité du transport international et des livraisons, expliquent aussi l'envolée des importations des biens. Ainsi, les produits denrées occupent aussi une place importante dans la croissance des importations. Selon ces données, le déficit commercial s'est établi à 61 milliards FC en 2008, contre 44,7 milliards FC en 2007, atteignant 9,5% du PIB en 2008, contre 6,7% du PIB en 2007. Le déficit commercial est en grande partie couvert par les transferts des émigrés.

L'Europe, particulièrement la France, a toujours été le principal partenaire commercial des Comores. Mais les échanges avec les pays du Golfe s'amplifient depuis les dernières années. L'Union des Comores est membre du Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (Comesa), mais elle n'applique pas encore les accords prévoyant l'élimination des tarifs douaniers dans la zone, et l'harmonisation des tarifs douaniers extérieurs. Le pays a un statut d'observateur à l'Organisation mondiale du commerce, depuis 2007. Un accord de partenariat économique avec l'Union Européenne (UE), esquissé en 2008, mais il n'est pas encore signé, faute d'accord sur le calendrier de l'ouverture du marché. Le pays craint de perdre ses revenus douaniers et les certifications exigées pour les exportations du pays vers l'Europe qui posent des problèmes. Depuis, le gouvernement essaie de mettre en place un climat des affaires, favorable à l'ouverture internationale, et plus précisément aux investissements étrangers.

CHAPITRE II : DÉTERMINANTS ET IMPLICATIONS IDE AUX COMORES

Les impacts positifs et négatifs des IDE dans les pays d'accueil sont au cœur de plusieurs études. Dans ce chapitre, nous allons mettre l'accent sur le cas des Comores. Ainsi, la première section nous donnera les déterminants et l'évolution des IDE aux Comores.

SECTION I : DÉTERMINANTS ET ÉVOLUTION DES IDE AUX COMORES

Cette section détaille les tendances sur l'évolution des IDE aux Comores, après avoir montré ses déterminants.

§ 1. Les déterminants des IDE aux Comores

Malgré le nombre important de problèmes dont souffre l'économie comorienne, certaines raisons sont déterminantes dans la promotion des IDE. Les Comores possèdent des atouts non négligeables, favorables aux investisseurs étrangers : des atouts économiques non exploités, un cadre juridique attractif, à travers le code des investissements, une appartenance à des zones économiques et d'harmonisation, et une volonté de libéraliser et de relancer le secteur privé.

A- Les atouts économiques du pays

La qualité et le nombre important des ressources économiques dans les différents secteurs sont encore inexploités.

a) Le secteur de l'agriculture et de la pêche

Le secteur agricole laisse toujours de l'espoir aux dirigeants qui pensent qu'il est un pilier pour la croissance et la lutte contre l'extrême pauvreté dans le pays, à cause de la pluralité de ses atouts. Dans le domaine vivrier et maraîcher, des variétés à haut rendement et résistantes aux maladies ont été introduites avec succès, et un nombre de plus en plus important d'agriculteurs maîtrise les itinéraires techniques de production. Le secteur possède aussi des potentialités de diversification des cultures de rente (ylang-ylang, vanille, girofle, etc.), des cultures d'espèces nobles (épices et parfum), et une grande diversité des cultures fruitières (mangue, goyave, ananas, papaye, letchi, etc.) dont la récolte s'échelonne toute l'année.

Dans le secteur de la pêche, il y a existence des niches inexploitées (céphalopodes, langoustes et crevettes), d'un degré de motorisation important (30% sur un parc de 5000 embarcations), et d'autres potentialités. Dans les deux secteurs, on remarque l'existence d'une demande intérieure en croissance.

b) Le secteur du tourisme et de l'environnement

Le patrimoine naturel et culturel, les potentialités importantes d'activités de découverte et sportives, et les activités villageoises, forment une offre touristique très attractive sur l'ensemble du territoire national. Aujourd'hui, 45 sites d'intérêts touristiques sont recensés.

Quant à l'environnement, le pays possède des eaux territoriales abritant des écosystèmes de valeur scientifique et esthétique remarquable. Leur caractère exceptionnel est révélé par des taux d'endémisme élevés au sein des différents groupes de faune et de flore, et par la présence d'espèces emblématiques ou charismatiques.

c) Le secteur minier

Depuis plusieurs années, ce secteur n'avait jamais existé aux yeux des comoriens. Mais, ce n'est que l'année dernière que le président Sambi a annoncé, dans un discours, que les Comores sont un eldorado. D'ailleurs, ce sont des géologues iraniens qui ont découvert que le pays possède des tonnes d'olivine, de bauxite, de l'oxyde de fer et d'autres minéraux lourds. En effet, de nombreux textes mentionnaient déjà la présence d'olivine dans les blocs de lave du Karthala.

B-Cadre juridique attractif

Il est important de montrer la sécurité juridique des investissements aux Comores, car cela constitue l'un des piliers de la détermination des IDE.

a) Le code des investissements

Le droit comorien de l'investissement est régi par les dispositions de la loi N°2007-05/AU. En adoptant cette loi, le législateur comorien s'est inspiré des règles qui sont aujourd'hui consacrées, dans la plupart des pays, par le nouveau droit de l'investissement. Ces règles consistent, à encourager efficacement les investissements privés, à procéder à la libéralisation et assurer la sécurité juridique des investissements, et à prévoir en leur faveur des politiques d'incitations. Ainsi, les Comores proposent, à partir du nouveau code des investissements (l'ancien date de 1995, et le nouveau date de 2007), des opportunités pour les investissements, suivant deux régimes incitatifs.

➤ Régime A :

L'article 17 stipule que : «Le régime A est réservé aux entreprises présentant un programme d'investissement compris entre 5000000 FC et 100000000 FC, et un programme

de création d'emplois significatifs privilégiant les recrutements des nationaux». Selon l'article 18, «l'agrément au régime "A" comporte les droits et les avantages suivants :

a) l'application d'un taux maximal réduit à la redevance administrative unique (RAU) sur l'importation des matériels et matériaux qui sont destinés, de manière spécifique, à la production ou à l'exploitation, dans le cadre du programme agréé pour une période de 7 ans ;

b) l'exonération de la taxe sur le chiffre d'affaires concernant les matériels et matériaux qui sont destinés, de manière spécifique, à la production ou à l'exploitation, dans le cadre du programme agréé, pour une période de 7 ans ;

c) au titre de l'impôt sur les bénéfices, les entreprises agréées sont autorisées à déduire du montant du bénéfice imposable, 100 % du montant des investissements retenus. Ces déductions peuvent s'étaler sur 5 exercices fiscaux successifs, au terme desquels, le reliquat du crédit d'impôt autorisé et non utilisé n'est ni imputable, ni remboursable ;

d) l'exonération pour une période supplémentaire à 2 ans, pour les entreprises installées dans les zones rurales ;

e) au terme de la période agréée pour les privilèges, l'application d'un taux maximal réduit de moitié le taux minimal en cours sur l'importation des matières premières destinées, de manière spécifique, à la production».

➤ **Régime B :**

L'article 19 stipule que : «le régime B est réservé aux entreprises, dont le programme d'investissement est supérieur à 100000000 FC, et aussi aux entreprises ayant un programme de création d'emplois significatifs, privilégiant le recrutement des nationaux». L'article 20 prévoit que : «l'agrément au régime "B" comporte les droits et les avantages suivants :

a) l'application d'un taux maximal réduit à la redevance administrative unique, sur l'importation des matériels et matériaux qui sont destinés, de manière spécifique, à la production ou à l'exploitation, dans le cadre d'un programme agréé, pour une période de 10 ans ;

b) l'exonération de la taxe sur le chiffre d'affaires concernant les matériels et matériaux qui sont destinés, de manière spécifique, à la production ou à l'exploitation, dans le cadre d'un programme agréé pour une période de 10 ans ;

c) au titre de l'impôt sur les bénéfices, les entreprises agréées sont autorisées à déduire du montant du bénéfice imposable, 100 % du montant des investissements retenus. Ces

déductions peuvent s'étaler sur 8 exercices fiscaux successifs, au terme desquels, le reliquat du crédit d'impôt autorisé et non utilisé n'est ni imputable, ni remboursable ;

d) l'exonération pour une période supplémentaire de 2 ans pour les entreprises installées dans les zones rurales ;

e) au terme de la période agréée pour les privilèges, l'application d'un taux maximal réduit à la moitié du taux minimal en cours, sur l'importation des matières premières destinées, de manière spécifique, à la production».

Ainsi, ce code a fait en sorte qu'aucune entrave ne puisse être opposée par les pouvoirs publics à la libre initiative des opérateurs, sous la seule réserve de l'ordre public. Pour éviter des discriminations, la loi a assimilé les entrepreneurs étrangers et les entrepreneurs nationaux. En outre, la loi a prévu de nouvelles mesures juridiques et judiciaires susceptibles d'assurer aux entrepreneurs la garantie de leurs droits, et des avantages sont prévus pour attirer les investisseurs étrangers (par exemple, la création de l'ANPI (Agence Nationale pour la Promotion des Investissements)).

Actuellement, les Comores font partie des pays où la protection des investisseurs est élevée. Comparons l'indice de protection des investisseurs avec d'autres pays.

Tableau n°XIV : Tableau de comparaison de l'indice de protection des investisseurs aux Comores avec d'autres pays

	Comores	Afrique sub-saharienne	Allemagne	États-Unis
Indice de protection des investisseurs	4,0	4,3	5,0	8,3

Source : Ministère des finances, du budget et des investissements des Comores, 2009

L'indice de protection des investisseurs aux Comores s'élève à 4,0, et celui de l'Allemagne à 5,0. Plus l'indice est grand, plus la protection est élevée. Les Comores font mieux en matière de sécurisation des investissements.

b) Le code du travail

Malgré son ancienneté (il est régi par la loi du 18 février 1984), le code de travail préserve les intérêts essentiels du travailleur (droits syndicaux, le contrat de travail, l'hygiène et la sécurité). Le contrat de travail est passé librement parfois sans écrit. Les salaires sont libres, le salaire minimum n'a toujours pas été fixé officiellement. La durée légale de travail est de 40 heures par semaine. Le congé légal est de 2 jours et demi par mois de travail. Quant aux charges sociales, l'employeur est tenu de verser 2,5% à 5% du salaire brut à la caisse de prévoyance sociale. Cette loi n'a pas subi d'amendement, depuis son adoption en 1984.

C- une appartenance à des zones économiques et d'harmonisation du droit des affaires

Actuellement, les Comores font partie du Comesa, de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique), de la Zone Franc, de la COI (Commission de l'Océan Indien), de la Ligue des États Arabes, et de l'OMC.

D- une volonté de libéraliser et de relancer le secteur privé

Pour résoudre les problèmes liés à la déficience du secteur public et faire face aux contraintes budgétaires sévères, le gouvernement comorien a engagé, dès 1995, un programme de privatisation des entreprises publiques, en vue de rechercher des capitaux nouveaux pour les investissements indispensables à l'amélioration des services publics de qualité, accessibles à la population. Actuellement, le programme prévoit de privatiser la société nationale de l'eau et d'électricité (MAMWE), la Société Comorienne des Ports et des Transports Maritimes (SOCOPOTRAM), la Société Comorienne des Hydrocarbures (SCH), la société de télécommunication (Comores télécom).

Malgré ces atouts que le pays possède, l'évolution des IDE reste faible. Ce n'est que récemment, notamment avec l'arrivée de fonds arabes, que les tendances sont remarquables dans les différents secteurs.

§ 2. Évolution des IDE aux Comores

Pour bien connaître l'évolution des IDE aux Comores, nous allons diviser notre tâche en période car il ya des moments où les IDE étaient insignifiants pour le pays, et d'autres où on remarque une amélioration de la situation.

A. Évolution des flux d'IDE durant la période 1991 à 2002

Comme le titre l'indique, ce paragraphe présente l'évolution détaillée des flux d'IDE aux Comores de 1991 jusqu'en 2002. Avant 1991, les Comores étaient privées d'IDE, car l'instabilité politique qui régnait dans le pays n'a rien apporté. À la veille de l'indépendance, grâce au régime socialiste d'ALI Soilihi et au régime dictatorial d'AHMED Abdallah, les IDE se trouvaient à un taux très bas voire insignifiant, malgré les relations internationales et bilatérales qui existaient. La fin des années quatre-vingt a été marquée par une transformation du système politique comorien, par l'arrivée au pouvoir du président Djohar qui a instauré la démocratie. Et depuis, sous l'influence des bailleurs de fonds, de la banque mondiale et du FMI, toutes les stratégies nécessaires sont élaborées, dont l'objectif primordiale est d'avoir une économie ouverte. Les politiques et les transformations économiques exigées par ces

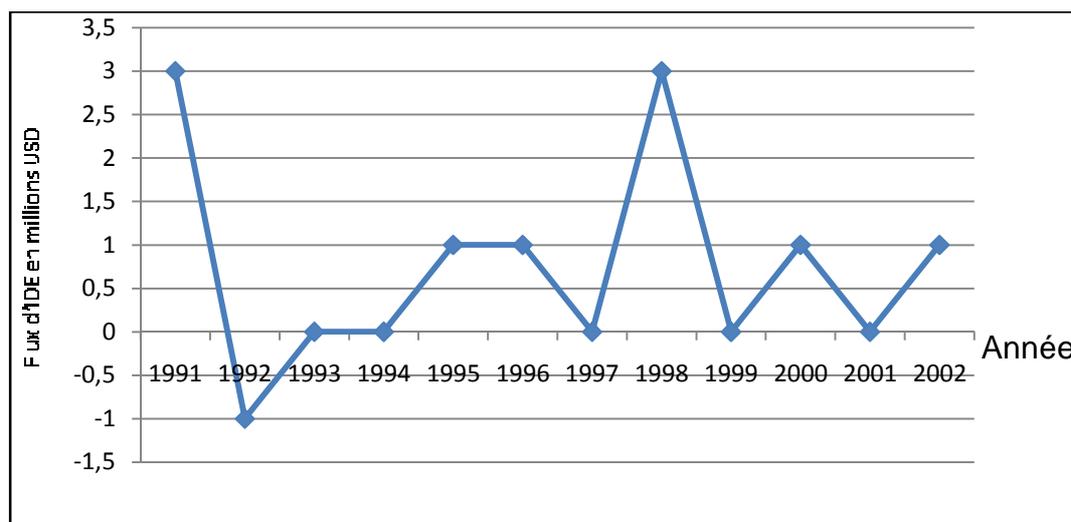
baillleurs de fonds, la banque mondiale et le FMI ont permis aux investisseurs étrangers et nationaux de s'intéresser au marché comorien. Le tableau ci-dessous nous illustre l'évolution des flux d'IDE aux Comores de 1991 à 2002.

Tableau n°XV : Évolution des flux d'IDE aux Comores de 1991 à 2002.

Année	Flux d'IDE (en millions USD)
1991	3
1992	-1
1993	0
1994	0
1995	1
1996	1
1997	0
1998	3
1999	0
2000	1
2001	0
2002	1

Source : Ministère des finances, du budget et des investissements des Comores, 2004

Figure n°VIII : Évolution des flux d'IDE aux Comores de 1991 à 2002



Source : Graphique personnel établi à partir des données du tableau n°14,2004

L'analyse du tableau et du graphique montre des fluctuations durant la décennie de 1991 à 2002. Tantôt des récessions, tantôt des croissances. Seulement en 1991 et 1998, le pays a enregistré une prospérité des flux d'IDE avec 3 millions USD. Les flux d'IDE ont chuté successivement entre 1992, 1993 et 1994, et 1997, 1999 et 2001. Cela s'explique par les crises qui ont traversé le pays durant ces années. Enfin, depuis 2002, ils ont stagné. C'est la période où le pays a connu un véritable changement du système politique, avec l'arrivée du nouvel ensemble comorien.

B. Évolution des flux d'IDE et stock d'IDE durant la période 2005 à 2008

Le début du troisième millénaire a été marqué par une stabilité macroéconomique. Le pays n'a pas subi de crises considérables sur les investissements directs étrangers. Le tableau ci-dessous nous donne le détail de l'évolution des flux d'IDE, ainsi que les stocks d'IDE.

Tableau n°XVI : Évolution des flux d'IDE et stocks d'IDE aux Comores durant la période 2005 à 2008

IDE	Année			
	2005	2006	2007	2008
Flux d'IDE entrant (en millions USD)	1,9	2,0	1	1
Stocks d'IDE (en millions USD)	24,2	24,8	25,6	25,8
IDE entrant (en % de la FBCF)	1,6	1,3	1,6	1,6
Stocks d'IDE (en % du PIB)	6,4	6,2	5,8	5,6

Source : Ministère des finances, du budget et des investissements des Comores, 2009

La vision dans le tableau nous montre que le stock d'IDE, en termes de pourcentage du PIB, a baissé ces dernières années. Il est passé de 6,4% en 2005 à 5,6% en 2008. C'est pour nous dire que le niveau des IDE aux Comores est toujours faible, malgré les concessions et les avantages fiscaux offerts par le gouvernement. Les potentialités d'IDE au niveau national subissent ces revers, à cause de la dégradation des infrastructures, et surtout la crise anjouanaise de 2006. Cette crise a perturbé le processus de reprise de l'aide internationale et des IDE, convenus lors de la conférence de Maurice en 2005 (la conférence a pu financer seulement 2% des projets). Elle a provoqué la limitation des crédits intérieurs octroyés par l'unique banque commerciale qui existait dans le pays (BIC : Banque pour l'industrie et le Commerce).

SECTION II : IMPLICATIONS SOCIOÉCONOMIQUES DES IDE AUX COMORES

Cette section étudie les effets socioéconomiques des IDE sur l'archipel. Comme nous le savons, les IDE engendrent des effets positifs et des effets négatifs. C'est la raison pour laquelle, nous allons traiter, dans un premier temps, les impacts positifs réalisés par ces capitaux étrangers. Et, dans un second, nous verrons les implications négatives des IDE dans le pays.

§1. Implications positifs des IDE sur l'économie nationale

Les IDE jouent un rôle moteur dans le développement économique des pays en voie de développement, dans ce sens que ses impacts positifs sont très essentiels pour pouvoir viser une croissance économique durable.

Cette sous-section mettra d'abord l'accent sur les impacts au niveau de la croissance économique, de l'emploi, et puis sur la situation macroéconomique. Tel est le plan d'analyse dans les pages qui suivent.

A. Implication sur la croissance économique et l'emploi

Les IDE contribuent beaucoup à la croissance économique du pays bénéficiaire, sous plusieurs aspects, à savoir la réduction du chômage, la diffusion des nouvelles technologies, l'amélioration des infrastructures, ainsi que la formation brute du capital fixe et le développement du secteur privé.

Il est évident que grâce au transfert de nouvelles technologies, les IDE exercent une influence positive sur la croissance économique du pays d'accueil, en réduisant le chômage et en améliorant la productivité totale des facteurs. Par les phénomènes de diffusion, les IDE entrant facilitent les transferts de technologies et de savoir-faire en gestion, dans les pays bénéficiaires, dans les filiales investies, ainsi que dans l'ensemble des entreprises se trouvant dans le pays. Les IDE entrant facilitent également l'accès au marché d'exportation et contribue à l'amélioration de la compétitivité des entreprises locales.

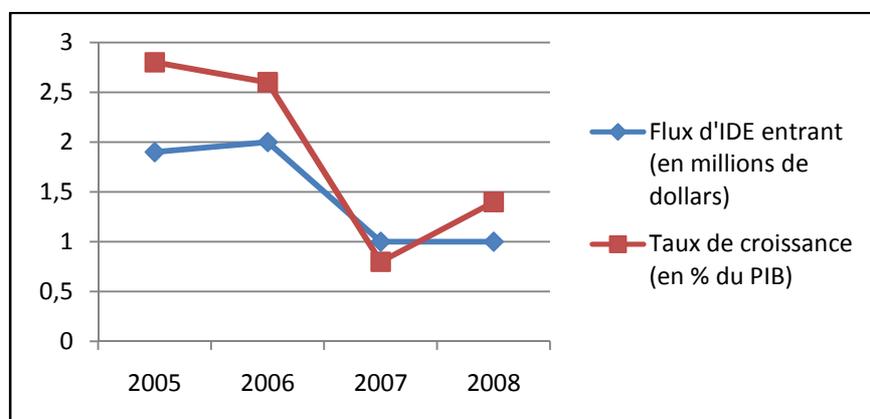
Aux Comores, l'influence des IDE sur la croissance économique semble floue, entre 2005 et 2008.

Tableau n°XVII : Évolution des flux d'IDE entrant et taux de croissance économique aux Comores, durant la période 2005 à 2008

Année	2005	2006	2007	2008
Flux d'IDE entrant (en millions de dollars)	1,9	2,0	1	1
Taux de croissance (en % du PIB)	2,8	2,6	0,8	1,4

Source : Ministère des finances, du budget et des investissements des Comores ; Commissariat Général au Plan, 2009

Figure n° IX : Évolution des flux d'IDE entrant et taux de croissance économique aux Comores, durant la période 2005 à 2008



Source : Graphique personnel établi à partir des données du tableau n°17,2009

Le taux de croissance du pays était de 2,8% en 2005, contre 1,4% en 2008, alors que les flux d'IDE durant cette période étaient de 1,9 million de dollars en 2005, contre 1 million de dollars en 2008. La croissance économique engendrée en 2008 est réalisée par d'autres facteurs. Mais le graphique montre, qu'en général, si les flux d'IDE augmentent, la croissance économique doit augmenter. Autrement dit, une fois que le pays enregistre une hausse des flux d'IDE, il y aura des retombées positives sur la croissance économique. L'influence des IDE sur la croissance économique des Comores peut être analysée selon plusieurs volets.

a) L'emploi

Toutes les études réalisées à ce jour révèlent l'existence d'une situation de crise au niveau du marché de l'emploi, malgré les efforts réalisés par le gouvernement pour relancer le secteur privé. Des jeunes scolarisés sont à la recherche d'un emploi, d'autres sans connaissance technique viennent inonder, chaque jour, le marché du travail. L'incapacité du tissu industriel à générer des emplois a fait que la Fonction Publique constitue le seul refuge pour les cadres à la recherche d'emploi stable, même s'ils se retrouvent, le plus souvent dans des postes incompatibles avec leurs qualifications. Il est fréquent de constater un niveau de sous-emploi très important, conséquence d'un système éducatif généralisé, sans prise en compte des besoins exprimés par le marché. En effet, cela paraît contradictoire, mais le chômage croît avec le niveau d'instruction, et cette corrélation nous incite à considérer le problème comme étant structurel et permanent, et non conjoncturel et transitoire. L'inadéquation des programmes de formation avec les besoins exprimés par le marché du travail réduit les opportunités d'insertion des actifs à un emploi durable. Il y a une urgence à réorienter notre système éducatif, tout en assurant une formation professionnelle permanente, et un recyclage au niveau de la population active.

Tableau n°XVIII : Évolution de l'emploi aux Comores entre 1979 et 2005

Année	1979	1989	1999	2005
Secteur public	2264	6985	7441	6256
Secteur privé	9398	7800	4741	4156
Non permanents tout secteur	3697	2122	1218	699
Actifs agricoles temporaires	2610	932	682	392
Total	17969	17839	14082	11503

Source : Commissariat Générale au Plan, 2009

Le tableau montre une croissance continue de l'emploi dans le secteur public, alors que le phénomène inverse s'observe au niveau du privé. En 2005, le secteur public offre 54,38%, et le secteur privé 36,13%. La forte demande d'emplois salariés est absorbée par le secteur public. Cela justifie le niveau de la masse salariale dans les dépenses publiques.

Pour le commerce, la restauration et l'hôtellerie, le pays enregistre une hausse de l'emploi, qui s'explique partiellement par l'importance de plus en plus grandissante de l'informel.

Tableau n°XIX : Taux de création d'emploi dans quelques secteurs d'activités

Branche d'activité	Effectif 2006	Entrée 2007	Sortie 2007	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux de création
Commerce, hôtellerie, restauration	1160	127	49	25,55	11,63	10,94
Industrie manufacturière	309	65	37	21,00	12,00	9,00
Électricité, eau, gaz	220	14	5	6,40	2,30	4,10
Bâtiment, travaux publics	296	61	24	20,60	8,10	12,50
Transport, télécommunication	695	70	174	10,10	25	-15,00
Banque, assurance	158	10	7	6,30	4,40	1,90
Éducation	422	46	9	10,90	2,10	8,80
Santé	147	12	0	8,20	0,00	8,20

Source : Commissariat Général au Plan, 2009

Les perspectives touristiques se sont améliorées avec le lancement d'un appel d'offres pour la rénovation d'un grand hôtel (le Galawa), qui représentait 2% à 3%¹ du PIB, lorsqu'il était opérationnel, il y a dix ans, et avec le début des travaux préparatoires d'un service de transport maritime inter-îles. Les perspectives d'emploi demeurent assez faible pour résorber le taux de chômage estimé à 13,5% de la population active, en 2007², surtout s'il s'agit de prétendants à l'emploi dépourvus d'expérience et / ou de qualification professionnelle, d'autant que le taux de création d'emploi estimé, en 2009, s'établit à 1,9%. La dynamique de l'emploi souffre de beaucoup de contraintes liées au développement économique et au mode de production. Les seules activités commerciales, de surcroît peu créateur d'emplois, couvrent environ 80% de l'emploi (seulement salarié du secteur), du fait de l'appartenance du pays à la Zone Franc. Il est important de souligner que la branche commerce, hôtellerie et restauration enregistre le fort taux de création d'emplois pour les deux dernières années, avec 10,94%, ce qui traduit la dynamique des composantes hôtelleries et restauration, qui induisent des créations d'emplois plus importantes. Ainsi, il est évident que le tourisme est un secteur très porteur, en terme de création d'emplois et de revenus.

Comme nous l'avons dit dans les pages précédentes, le poids du secteur agricole dans l'économie comorienne est important. La plupart des investissements, aux Comores, sont concentrés sur le secteur primaire, en particulier l'agriculture. Elle est un secteur clé pour la

¹Office Nationale du Tourisme des Comores

² Guide de l'investissement aux Comores, opportunités et conditions, 2011. P, 30

subsistance, l'économie et l'emploi. En 2008, il offrait des emplois pour 71%¹ de la population active et contribuait, pour plus de 46% au PIB. Sa contribution au total des exportations et importations en 2007 était respectivement de 65,5% et 40,5%. Ainsi, nous pouvons dire qu'à l'heure actuelle, le niveau d'emploi est assuré par le niveau des capitaux étrangers.

On ne peut pas traiter le volet de l'emploi, sans évoquer l'aspect couverture sociale des employés et de la protection des travailleurs. La législation en matière de droit de travail n'est pas respectée. Par exemple, le travail des enfants (bien qu'il constitue un caractère d'aide familiale, il existe toujours dans le pays), l'absence de contrat de travail pour un grand nombre de salariés, rend la conciliation difficile au niveau de l'inspection du travail ; les travailleurs n'ont pas de couverture sociale, les normes de sécurité ne sont pas observées, etc.

b) La technologie

En ce qui concerne la technologie, on constate une grande amélioration de la part des IDE. Le transfert des technologies nouvelles est très remarquable dans le pays, avec l'introduction de l'informatique dans les différents secteurs de production et l'utilisation massive de l'Internet (surtout avec l'arrivée du câble EASSY).

c) Les infrastructures économiques et la formation brute du capital fixe

L'implication des nouvelles technologies, des expériences professionnelles et de la formation du capital humain, apportées par les IDE aux Comores s'améliorent.

Dans le domaine des infrastructures, l'impact est faible, malgré les efforts réalisés. En 2008, 10,1%² du stock des IDE étaient consacrés aux infrastructures économiques du pays. On remarque, entre autre :

- la construction d'un petit nouveau port à Vasy (Anjouan) pour assurer les activités nationales et laisser le port de Mutsamudu assurer les activités internationales, par Comoro Gulf holding (CGH) ;
- l'aménagement du réseau routier de la capitale et des ports de Moroni et de Mutsamudu ;
- la création de nouvelles routes et la construction de nouveaux bâtiments ;
- la liaison Internet par le câble sous-marin (fibre optique) venant de l'Afrique du Sud.

¹Rapport national des investissements

² Ministère des finances, du budget et des investissements

Nous pouvons conclure que l'implantation des investissements étrangers sur le territoire national contribue à la construction et à la réhabilitation des infrastructures. Ces dernières inciteront d'avantage les investisseurs étrangers à venir dans le pays.

Du côté de la formation brute du capital fixe, nous savons que les IDE se traduisent par l'acquisition d'équipements logistiques aux Entreprises d'Investissement Direct Étrangers (EIDE), ils contribuent alors à la formation du capital. La FBCF est ainsi passée de 20 millions de dollars en 2000 à 40 millions de dollars en 2006, et atteint même 63 millions en 2007¹. Néanmoins, la part de l'investissement dans le PIB, autour de 10% depuis 2000, est relativement stable avec une légère accélération en 2007. Cela montre la faiblesse des IDE dans l'investissement brut. Nous pouvons dire que les moyens de production (équipements logistiques, machines, fournitures, etc.) dans l'ensemble du pays, sont encore faibles.

d) La concurrence et le secteur privé

Il est un peu difficile d'énumérer les impacts quantitatifs des IDE sur l'économie comorienne. Mais à partir d'une simple analyse, nous pouvons constater de l'amélioration dans certains domaines clés de l'économie comorienne.

En effet, la libéralisation s'instaure de plus en plus aux Comores ; le programme de privatisation y est récent. Il entre dans le cadre du programme d'ajustement structurel mis en œuvre par la Banque Mondiale et le FMI. Il a pour objectif de laisser au secteur privé le financement, la production de qualité et la gestion efficace des biens et services productifs. En bref, le phénomène cherche à attirer les flux des capitaux étrangers dans le pays. Le programme de privatisation mis en place par le gouvernement comorien concerne la SOCOPOTRAM (Société Comorienne des Ports et des Transports Maritimes) qui a été déjà privatisée en 2006, la SCH (Société Comorienne des Hydrocarbures), Comores Télécom (société comorienne des télécommunications), la MAMWE (société comorienne de l'eau et de l'électricité), et la gestion du port de Moroni. Dans le cas du port de Moroni, le contrat est en cours de discussion avec CGH.

Sur le plan du système financier, on constate également des développements considérables, ces dernières années : deux nouvelles banques commerciales, l'Eximbank Tanzania et une banque koweïtienne surnommée « la Banque Fédérale du Commerce » (BFC) ont ouvert leurs portes aux Comores. Dans le domaine du tourisme, le Gouvernement a signé, en 2007, deux conventions d'investissement touristique, avec des intérêts arabes du Golfe,

¹ Guide de l'investissement aux Comores, opportunités et conditions, 2011. P, 24

avec 150 millions de dollars, pour un projet de village touristique au Lac Salé, et 120 millions de dollars pour la reconstruction du complexe hôtelier du Galawa, fermé depuis plusieurs années.

B. Implications sur les recettes publiques, dépenses publiques, et balance de paiement

La contribution des EIDE dans l'économie nationale du pays d'accueil, se manifeste aussi au niveau des recettes publiques, des dépenses publiques et de la balance de paiement.

a) Implication sur les recettes publiques

Les recettes fiscales constituent l'essentiel des recettes publiques. Elles proviennent des contribuables, tels que les sociétés étrangères. Dans l'archipel des Comores, les entreprises sont soumises à une multitude de taxes qui sont les suivantes :

1. Fiscalité directe

➤ Patente d'Exploitation

Elle est composée d'un droit fixe sur la base de la nature et des conditions d'exercice de l'activité, et d'un droit proportionnel, établi sur la valeur locative du bâtiment, servant à l'activité.

➤ Droits d'Enregistrement

- 3% du capital pour la constitution de la société ;
- 5% de la valeur pour les actes de mutation des meubles ;
- 9% pour les actes de mutation d'immeubles ;
- 1,5% du capital pour les actes de fusion.

➤ Impôts sur les Bénéfices divers (IBD)

Les entreprises individuelles sont imposées au taux de 35% pour un chiffre d'affaires compris entre 20 et 500 millions, et le taux de 45% est applicable aux entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse le seuil des 500 millions.

➤ Taxe sur la Consommation (TC)

Elle s'applique au niveau du cordon douanier pour les importations. Elle est de 7% de la valeur CAF de la marchandise (10% précédemment), pour le régime commun. Les activités bancaires et les télécommunications sont imposées à 5% (contre 7%) ; l'eau à 3%, l'électricité à 5% et les activités de transport à 5%.

➤ Taxe Professionnelle Unique (TPU)

C'est une taxe forfaitaire, au moins équivalent au montant de la patente, libératoire, de l'IBD, TC et IGR (Impôt Général sur les Revenus). Ce taux est applicable aux entreprises,

dont le chiffre d'affaires est inférieur à 20 millions. Elle est surtout destinée à canaliser les micro-entreprises, en facilitant la tâche de l'administration fiscale, par une meilleure mobilisation des recettes fiscales. Il faut rappeler que l'IBD et la TC font l'objet d'un prélèvement partiel à l'importation, au niveau du cordon douanier. Cette anticipation sur le chiffre d'affaires et les bénéfices à réaliser a pour conséquence de voir les opérateurs considérer cela comme des impôts indirects imputables au prix de vente des produits, biens et services.

2. Impôts indirects

La nouvelle législation fiscale a consolidé les diverses taxes existantes, à savoir le droit de douane (10% de la valeur CAF), la taxe de consommation calculée sur la base du CAF, majorée des droits de douanes (au taux variable de 5%, 20% et 30%) et de la redevance administrative unique (3,5% du CAF), en une seule taxe appelée taxe unique d'importation à trois taux variables, suivant la nature du produit (20%, 30% et 40%).

En principe, cette fiscalité s'impose dans le cadre de la libéralisation des échanges, conséquence des politiques de promotion des investisseurs étrangers. Les impacts des capitaux étrangers sur l'amélioration des recettes publiques sont analysés à travers les paiements de leurs diverses charges fiscales (impôt et taxes, droit d'enregistrement, etc.) et leurs recettes d'exportation. En général, c'est par le jeu des prix de transfert que les IDE peuvent avoir une influence sur les recettes fiscales. Sur ce, une comparaison entre des pays à faible fiscalité et des pays à forte fiscalité permet d'établir un lien étroit entre IDE et régime d'imposition. Ainsi, le niveau des taux d'imposition peut être corrélé avec d'autres facteurs ignorés, mais qui contribuent à rendre un pays plus ou moins attirant pour les capitaux étrangers. Aux Comores, il s'agit, entre autres, d'un cadre juridique plus favorable aux entreprises et à une taxation globalement moins lourde (notamment sur le travail). D'autres facteurs sont aussi pris en compte, tel le taux d'imposition qui est plus faible. En bref, le pays possède un environnement favorable aux entreprises qu'elles soient étrangères ou non, c'est pourquoi, l'impact des IDE sur les recettes fiscales publiques est très important. À titre d'exemple, entre 2006 et 2007, les recettes fiscales étaient, respectivement, à 10,6% et 10,0% du PIB. La contribution des capitaux étrangers à l'économie nationale n'est pas tout simplement ressentie sur les recettes de l'État, mais aussi à travers ses dépenses.

b) Implication sur les dépenses publiques

Comme nous le savons déjà, le secteur public absorbe une forte demande d'emploi, les dépenses salariales de l'État sont alors énormes, et cela pose un grand problème aux

fonctionnaires (par exemple les fonctionnaires comoriens peuvent travailler trois mois sans être payé). Face à ce contexte, l'État n'arrive pas à assurer ses fonctions structurelles, pour améliorer l'environnement économique du pays. L'impact sur le programme d'investissement public est faible, sans tenir compte des recommandations de la Banque Mondiale et du FMI sur la libéralisation du secteur public. À titre d'exemple, l'année dernière, au cours d'un discours télévisé, le président Sambi, a dit : « le budget de fonctionnement de l'État est insuffisant, si bien qu'on n'arrive pas à payer les fonctionnaires. À quoi bon parler d'un budget d'investissement public ? »

Les investissements publics diminuent ses participations dans le secteur productif, au profit du secteur infrastructure et social. C'est dans ce sens que nous pouvons dire que les IDE se substituent, petit à petit, aux investissements publics, dans le secteur productif. Ainsi, cette faible participation de l'État, dans ce secteur, confirme sa volonté d'orienter son action vers une amélioration des éléments stables de la vie économique indispensables au bon fonctionnement des entreprises et au bien-être des populations. En conclusion, les retombées positives des IDE sur l'économie nationale diminuent énormément les dépenses publiques.

c) Implication sur la balance de paiement

Les investissements étrangers contribuent à la vie économique, à travers aussi la balance de paiement. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des composantes de la balance de paiement, depuis 2001 jusqu'à 2009.

Tableau n°XX: Évolution de la balance des paiements des Comores entre 2001 et 2009 (en millions de KMF)

Libellés	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Transactions courantes	-2407	-931	1602	4870	-260	-7118	-6367	-7840	-9090
Balance commerciale	-16097	-15821	-12645	-12911	-14142	-48215	-44750	-61001	-55815
Balances des invisibles	13690	14890	14247	17781	13882	41097	38383	53161	46725
Capitaux à long terme	2408	932	-1601	1567	8937	7886	7107	2993	3334
Comptes de capital	-3447	-1773	-462	3109	1933	3145	3834	1363	1077
Comptes d'opérations financières	5855	2705	-1139	-1542	7004	4741	3273	1630	2257
Erreurs omissions nettes	-989	1908	1710	889	-6326	-3350	-2356	-1952	-5135
Solde général	-988	1909	1711	7326	2351	-2582	-1616	-6799	-10891

Source : Banque centrale des Comores, 2010

En analysant la balance de paiement ci-dessus, on voit que le solde des transactions courantes qui regroupe la balance commerciale et la balance des invisibles, comptabilise un résultat négatif entre 2001 et 2002, puis il est resté négatif depuis 2005. On assiste à un résultat positif, seulement en 2003 et 2004. Nous pouvons ainsi affirmer que le solde des transactions courantes de la balance des paiements entre 2003 et 2004 est excédentaire,

contrairement aux autres années, où il est déficitaire. Cela montre bien la dépendance exponentielle de l'économie comorienne vis-à-vis de l'extérieur : les produits de première nécessité proviennent de l'extérieur, mais surtout les matériels de production et les matières premières qui manquent sur le marché local, et dont les entreprises ont besoin. Même si les entreprises s'ouvrent à l'extérieur pour écouler leurs produits finis ou semi-finis, leurs exportations n'arrivent pas à couvrir la hausse de l'ensemble des importations du pays. En plus, le solde des capitaux à long terme affiche un résultat positif, entre 2001 et 2008, à l'exception de l'année 2003. Ce qui montre que le pays reçoit plus de capitaux qu'il en expatrie à l'étranger, ce qui compense, de moitié, le déficit de la balance des transactions courantes. Dans ce sens, nous pouvons affirmer que l'impact des IDE n'est pas significatif, dans l'ensemble de la balance de paiement, car malgré l'amélioration de la balance des capitaux (nous rappelons que les IDE font partie des composantes des comptes de capital), elle n'arrive pas à couvrir l'ensemble du solde de la balance du paiement. Nous pouvons dire que le pays n'est pas non plus compétitif sur le plan financier. Comme toute comptabilité n'est pas parfaite, les erreurs et omissions observées permettent de corriger les fraudes, les oublis et les erreurs de comptabilité. Enfin, depuis l'année 2005, jusqu'à 2009, le solde de la balance de paiement du pays est resté toujours déficitaire. Ce contexte nécessite beaucoup d'analyses, vu l'impact des EIDE sur le commerce extérieur.

Premièrement, les sociétés étrangères importent les matières premières et les consommations intermédiaires qui ne sont pas produites localement. Logiquement, au fur et à mesure, ces importations devraient diminuer, si la production locale peut se substituer à celles-ci. Cependant, aux Comores, la mission des IDE semble difficile, car elle dépend fortement des autres secteurs et de la situation géographique du pays. Théoriquement, la présence des firmes étrangères dans le pays d'accueil est motivée par l'exploitation des ressources minières, cela peut assurer un impact positif sur les exportations. Mais dans le pays, plus précisément dans ce secteur, les liaisons amont-aval avec les entreprises locales et les effets d'entraînement sont complexes.

Deuxièmement, les entreprises étrangères, par la recherche de faibles coûts de production, seront plus intéressées aux politiques commerciales, permettant un accès facile au marché mondial. Aux Comores, les politiques d'orientation vers les exportations se sont accompagnées des politiques actives de transfert de technologies modernes, et d'une intervention dans le domaine commercial, afin de protéger les PME. Mais comme le pays est très endetté, la possibilité de financer le commerce est difficile. Il dépend des financements

externes qui sont assortis de conditionnalités qui interdisent souvent la mise en place de mesures de protections sectorielles.

Enfin, nous voyons que les IDE peuvent affecter la structure de la balance de paiement du pays d'accueil. Mais pour que sa participation soit effective, il faut tenir compte des autres composantes.

§2. Implications néfastes des IDE sur l'économie nationale

Les impacts pervers des IDE sont souvent constatés à travers la fiscalité, l'emploi, l'environnement et l'inflation.

A. La fiscalité

Étant donné que les IDE contribuent à l'amélioration des recettes fiscales de l'État, même s'ils engendrent des effets négatifs non souhaités sur les ressources fiscales, dans le but d'acquérir une importante masse de flux d'IDE sur le territoire, le pays est obligé d'offrir différents avantages fiscaux (exonération, diminution voire suppression de certaines taxes et impôts...) pour les sociétés d'investissement dans les secteurs privilégiés. Il s'agit là d'une guerre à coups d'incitations fiscales et commerciales. Le code des investissements et l'appartenance aux régimes d'harmonisation économique constituent un exemple incitatif pour les IDE. C'est pourquoi le bénéfice de l'État en terme fiscale en provenance des EIDE n'est pas significatif.

B. Emploi

Vu le handicap du système éducatif dans la formation professionnelle et technique (nous avons vu, dans le premier chapitre de cette partie, qu'en 2007, l'enseignement supérieur et technique ne représentait que 2% des effectifs scolarisés), le niveau d'emploi aux Comores est vraiment en difficulté. Les formations données à l'Université des Comores vont à l'encontre des besoins exprimés par le marché du travail, cela réduit les opportunités d'insertion des actifs à un emploi durable, en particulier les emplois privés. C'est dans ce sens que les entreprises étrangères sont obligées d'apporter de la main d'œuvre étrangère. Face à l'afflux de main-d'œuvre nouvelle, arrivant de façon continue sur le marché du travail, la véritable relance de l'emploi continue d'être complexe. Ainsi, l'objectif des IDE en ce qui concerne la création d'emploi, dans le pays, n'est donc pas acquis de façon effective. L'emploi créé par ces EIDE reste précaire à l'égard de la main d'œuvre locale, parce que ce sont les expatriés qui occupent la majorité des emplois qualifiés, et par conséquent, la main-d'œuvre locale ne bénéficie d'aucune partie des emplois et reçoit alors des salaires très bas (dans ce cas les IDE n'entraînent pas d'effet significatif sur le revenu moyen).

Par ailleurs, ce sont les dirigeants du pays qui sont responsables de cette situation, car ce sont eux qui concluent les contrats avec les investisseurs étrangers. Par exemple, le président sortant, Sambi, voulait signer un contrat avec des groupes d'investisseurs arabes qui voulaient investir dans l'hôtellerie et le commerce, mais le contrat était rejeté par les députés, car ces milliers d'investisseurs voulaient obtenir la nationalité comorienne.

C. Environnement

Par souci d'attirer les IDE, les Comores pratiquent ce que nous appelons « *dumping environnemental* ». C'est-à-dire elles ouvrent les portes à toute sorte d'entreprises étrangères, même celles qui sont polluantes, à s'installer sur le territoire national. Parfois, ces entreprises ne respectent pas les normes environnementales communes. Les EIDE sont de vrais consommateurs d'énergie. Dans ce cadre, on constate des effets sur la consommation de l'énergie, ainsi que sur la pollution. Ces effets sont décomposés en volets :

➤ **un effet d'échelle** : dans la mesure où les IDE tendent à rehausser l'activité économique du pays, la consommation d'énergie et la pollution qui lui est liée tend également à augmenter ;

➤ **un effet de composition** : les IDE ont un effet différent selon les secteurs vers lesquels ils s'orientent, car il y a des secteurs plus ou moins polluants ou consommateurs d'énergie ;

➤ **un effet technologique** : les filiales créées par les IDE sont parfois plus polluantes ou consommatrices d'énergie que les entreprises locales du pays.

Les volets les plus importants à examiner et les plus controversés des effets des IDE sur l'environnement sont relatifs à l'effet technologique.

D. Inflation

L'inflation est une hausse générale des prix. Elle est l'un des impacts négatifs des IDE. Elle provient de la masse des devises déversées dans l'économie par les expatriés. Cette masse monétaire augmente intensément la demande en consommation, et par la suite, entraîne des effets positifs, par la création d'une offre nouvelle. Mais la tendance observée aux Comores par l'implantation des sociétés étrangères, c'est la hausse persistante de l'indice de prix à la consommation. Le taux d'inflation est très élevé, malgré les efforts réalisés (il était de 4,8% pour l'année 2007), il est actuellement de 3,2% ; les prix de certains produits grimpent. Par exemple, les prix du riz et du carburant ont monté respectivement de 49% et 30%, ces trois dernières années. Les produits de la compagnie Coca-Cola de Patsy ont

augmenté presque de 33%, depuis l'année 2009. À Anjouan, le prix du poisson a augmenté aussi de 33%, ces dernières années¹.

SECTION III : CAUSES D'ALTERNANCE DES IDE AUX COMORES

Malgré plusieurs avantages offerts par le pays, les flux d'IDE entrants aux Comores restent encore faibles, en raison de divers obstacles. Pour bien éclaircir cette section, nous allons d'abord analyser le paradoxe de Lucas, puis nous montrerons les causes internes au pays, liées à ce problème, enfin nous parlerons des causes liées aux IDE.

§1. Paradoxe de Lucas

Il y a plusieurs années, le paradoxe de Robert Lucas fait l'objet de nombreuses discussions entre les économistes. Robert Lucas a posé une question : « pourquoi les capitaux des pays riches ne vont-ils pas s'investir dans les pays pauvres ?² »

Ce paradoxe montre que, vu les écarts de rendement reflétés par les différences entre les dotations en facteurs, les pays pauvres devraient accueillir tous les nouveaux investissements. Or, la plupart du temps, ce n'est pas le cas. Le tableau ci-dessous montre la répartition des flux d'IDE entrants et sortants, par région, entre 2007 et 2009.

Tableau n°XXI : Flux d'IDE par région dans le monde, 2007-2009 (en milliards de dollars)

	Entrées d'IDE			Sorties d'IDE		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Monde entier	2100	1771	1114	2268	1929	1101
Pays développés	1444	1018	566	1924	1572	821
Pays en développement	565	630	478	292	296	229
Afrique	63	72	59	11	10	5
Amérique Latine et Caraïbes	164	183	117	56	82	47
Asie Occidentale	78	90	68	47	38	23
Asie du Sud, de l'Est et du Sud-est	259	282	233	178	166	153
Europe du Sud-est et CEI	91	123	70	52	61	51

Source : Rapport sur l'investissement dans le monde, 2010

Le tableau prouve que les flux d'IDE reçus par les pays d'Asie du Sud-est, s'élèvent à 233 milliards de dollars, en 2009. Cela confirme bien qu'elle est la région qui reçoit la majeure partie des flux d'IDE du monde entier. Cependant, les flux d'IDE allant en Afrique sont retombés à 59 milliards de dollars, en 2009, elle est la région qui reçoit la faible quantité d'IDE. En 2008, elle avait attiré 72 milliards de dollars d'IDE, soit une régression de 19%, par rapport à l'année 2009. Cela s'explique par la contraction de la demande mondiale et de la baisse des prix des produits de base ; les producteurs des produits de base de l'Afrique de

¹ Auteur, 2010

² PETER J. Montiel et WILLIAMS College : « Les obstacles à l'investissement en Afrique : explication du paradoxe de LUCAS », P3, Tunis, 2006.

l'Ouest et de l'Est ont subi cette crise. Les IDE au Maghreb ont mieux résisté, à cause de la diversification plus importante d'IDE dans cette région, et de la poursuite des programmes de privatisation. Mais les crises de la révolte du monde arabe risque de faire tomber cette région dans le chaos, en ce qui concerne l'accueil des flux d'IDE. Nous remarquons, qu'en Afrique, le secteur de télécommunication est devenu le premier bénéficiaire des apports d'IDE.

En effet, par rapport à ce que l'on observe dans le tableau ci-dessus, nous concluons que le paradoxe de Lucas est capital. Suivant le modèle de croissance néoclassique bi factoriel standard, le produit marginal du capital devrait être plus élevé, dans les pays pauvres, que dans les pays riches. La logique de cette thèse habituelle de l'arbitrage suppose que les pays où le rendement est relativement élevé attirent les capitaux des pays où le rendement est relativement faible.

L'Afrique est l'exemple parfait pour expliquer cette thèse, car non seulement on y trouve un nombre important de pays comptant parmi les plus pauvres de la planète, mais l'impact sur la productivité marginale du capital du ratio travail/capital élevé du continent devrait être amplifié par sa richesse en ressources naturelles. C'est à dire, ce sont les pays pauvres qui regorgent de potentialités en ressources naturelles et en mains d'œuvres. Ces deux facteurs devraient constituer un atout majeur à la contribution relative du produit marginal du capital de ces pays, et par conséquent, devraient en faire une destination particulièrement attrayante pour les capitaux internationaux, en particulier les IDE. Mais actuellement, il semble que les flux des capitaux internationaux sont moins fréquents dans les pays pauvres, et ils tendent à toujours aller vers les pays riches.

Pour bien donner une réponse au paradoxe de Lucas, nous avons parlé, dans le chapitre II, de la première partie, des déterminants des IDE. Ainsi, les causes du regroupement des investisseurs dans les pays riches, la prise en compte des deux facteurs seulement du néoclassique n'est pas suffisante. L'étude doit être multidimensionnelle.

§2. Causes internes au pays

Les flux d'IDE entrants aux Comores sont encore faibles, en raison de plusieurs obstacles, liés à la structure économique du pays. Ils sont à l'origine de l'instabilité macro-économique et politique qui règne, depuis plusieurs années, dans le pays, ainsi qu'en l'absence d'infrastructures économiques, de ressources humaines qualifiées, de ressources naturelles et financières susceptibles d'attirer des IDE sur le territoire nationale.

A. Instabilité macro-économique et politique

Depuis plusieurs années, les Comores n'ont jamais eu de stabilité macroéconomique et politique digne d'attirer les investisseurs étrangers.

a) Instabilité macro-économique

La balance commerciale du pays est restée toujours déficitaire, avec une balance de paiement qui ne cesse de se dégrader. Le taux d'inflation qui est très élevé, perturbe les investisseurs dans l'ensemble de leurs activités. Depuis l'indépendance, la dette extérieure du pays, auprès des créanciers officiels, a tendance à augmenter. Elle avait atteint un pic de 100% du PIB au milieu des années quatre-vingt. Ce n'est qu'en juillet de l'année 2010 que le pays a atteint le point de décision de l'initiative PPTTE (Pays Pauvre Très Endetté) sur un allègement complet de la dette. Par ailleurs, au cours des dix années précédant 2009, le taux de change effectif réel de l'Union des Comores a connu une appréciation d'environ 23 %, à cause du renforcement de l'euro, par rapport au dollar américain. De plus, le climat des affaires, au regard de l'efficacité des administrations publiques et de la qualité des réglementations ont entravé le développement du secteur privé. En un mot, cette faiblesse de la compétitivité extérieure du pays décourage les investisseurs étrangers, ce qui peut entraîner, encore plus, le recul des Comores, par rapport aux autres pays de la Zone Franc, en matière d'exportation.

b) Instabilité politique

Depuis son accession à l'indépendance, le 6 juillet 1975, l'Union des Comores a connu une histoire agitée, marquée par plusieurs coups d'état et tentatives de prise du pouvoir par la force. Elle n'a jamais eu une véritable stabilité politique. En 1997, les crises politiques atteignent leur paroxysme, avec la sécession de l'île d'Anjouan, qui a menacé l'existence même des Comores, en tant qu'État nation. Après la signature des accords de Fomboni, en 2001, la décentralisation fiscale a été considérée comme l'un des piliers de la réconciliation nationale. Le dispositif montre que certaines recettes sont perçues directement par les îles autonomes sur leur compte propre, ouvert à la BCC (Banque Centrale des Comores), et d'autres sont à partager entre l'Union et les îles autonomes. Elles sont versées sur un compte spécial ouvert à la BCC, suivant une clé de répartition, qui définit le partage : 37,5 % de ces recettes sont destinées à l'Union, 27,4 % à Ngazidja, 25,7 % à Anjouan et 9,4 % à Mohéli.

Par la suite, le processus a provoqué des tensions récurrentes entre l'Union et l'île autonome d'Anjouan, qui ne reverserait pas la totalité des recettes douanières sur le compte spécial. Et en 2007, les conflits financiers ont débordé sur la sphère politique, à l'occasion des

élections présidentielles. Des violences ont éclaté à Anjouan, et certains bâtiments du Siège de l'Union ont été détruits. Le 10 juin 2007, à la suite des élections à Anjouan, dont la tenue et la validité ont été contestées par l'Union des Comores et l'Union Africaine, le Président d'Anjouan, le colonel MOHAMED Bacar a été réélu. Un bras de fer s'est alors engagé entre les parties et les autorités de l'Union. Ces dernières ont demandé à l'Union Africaine d'intervenir militairement. Et comme nous l'avons dit dans le chapitre I de cette deuxième partie, le colonel MOHAMED Bacar a été chassé du pouvoir en 2008, suite à une intervention militaire menée par les troupes du gouvernement de l'Union et des troupes armées de Tanzanie et de Soudan.

En bref, les crises politiques que traverse le pays, ne cessent de perturber l'esprit d'entreprise, c'est-à-dire le climat d'investissement. La crise d'Anjouan a perturbé le financement et la mise en œuvre de la DSCR, lors de la conférence de Maurice, en 2005. Près de 2% seulement des projets ont été financés. Les potentialités d'IDE au niveau national subissent des revers, parce que les crises politiques ne s'arrêtent pas, et détruisent les infrastructures du pays qui sont déjà dans un état délabré.

B. Manque d'infrastructures

Les infrastructures économiques sont des facteurs déterminants pour promouvoir les IDE dans le pays récepteur. Il s'agit ici des routes, des ports, des aéroports et des télécommunications. Aux Comores, la défaillance de ce secteur figure parmi les principaux obstacles à la promotion des investissements étrangers.

➤ L'infrastructure routière ne couvre pas la totalité du pays. Le réseau routier national et régional aux Comores ne totalise que 849 km, dont 665 km de routes bitumées et 184 km de routes et pistes en terre. Il souffre actuellement d'une dégradation liée au manque d'entretien, de besoin de désenclavement dans les régions de production agricole et de pêche, de manque de logistique, de contrôle, d'une base de données des routes, de la présence de routes en terre, impraticables pendant une longue période de l'année, etc.

➤ Les infrastructures portuaires sont ceux qui facilitent le commerce extérieur et le commerce inter îles. Pourtant, le pays est sous-équipé en matière d'infrastructures portuaires. Ngazidja qui représente 80 % des activités commerciales du pays, ne dispose pas d'un port en eau profonde. Le tirant d'eau au port est faible, cela oblige la mise en rade de la plupart des cabotages internationaux. Ndzouani qui possède un port en eau profonde, a un problème d'envasement, dû au déversement d'une rivière dans le bassin du port. Quant à Mwali, le pourcentage d'utilisation de l'accès maritime varie de 50 à 70 % dans l'année ; ce qui rend

parfois indispensable le transbordement des passagers par pirogues. Les contraintes de ce sous-secteur sont nombreuses, car l'ensemble des ports comoriens manquent de sécurité maritime, de balisage, de services de qualité pour améliorer les délais d'approvisionnement du pays en intrants, pièces de rechange, matières premières, pour les différents secteurs économiques, etc.

➤ Les infrastructures aéroportuaires des Comores sont composées de l'aéroport international de Moroni « Prince SAÏD Ibrahim » (AIMPSI), sis à Hahaya à Ngazidja et des aéroports secondaires d'Ouani à Ndzouani et de Bandar-Salama à Mwali. Dans ce domaine, on constate la dégradation des pistes, l'absence d'équipement de sécurité. Surtout dans les aéroports secondaires, il y a insuffisance d'équipements de navigation aérienne (météo et radiocommunications), insuffisance de clôture de protection des pistes et aérogares, une capacité d'accueil limitée aussi bien pour les avions que pour les passagers, etc.

➤ Quant au domaine des télécommunications, les contraintes à énumérer sont les suivantes : vétusté du réseau filaire, des services de télécommunication peu performants, à des coûts très élevés (par exemple les cartes SIM de Comores Telecom coûtent environ 15 euro, les appels locaux coûtent deux centimes d'euro la minute, et les appels internationaux près de 3 euro la minute), le cadre institutionnel et juridique du sous-secteur est non respecté, il y a non-conformité vis-à-vis de la régulation en matière de marché public, etc.

Ainsi, les infrastructures économiques des Comores sont parmi les facteurs qui privent le pays des investissements étrangers. Cela reste un grand défi pour le gouvernement, en matière de politique aux IDE.

C. Manque de ressources humaines qualifiées

Aux Comores, le secteur privé pouvant absorber les cadres supérieurs qualifiés de niveau universitaire est faible. Ce qui fait que la fonction publique est devenue le seul employeur des diplômés. C'est pour cela que toute la matière grise capable de produire et d'augmenter la richesse nationale se retrouve sous utilisée, dans la fonction publique, ils sont en générale rentrés comme enseignants, avant de devenir administrateurs ou politiciens en fin de carrière. L'absence d'orientation stratégique en matière de formation, et le manque d'établissements de formation professionnelle et technique, ont fait que les jeunes bacheliers sont obligés de s'inscrire à l'Université des Comores ou dans d'autres Universités à l'extérieurs (comme celles de Madagascar, Maroc, Égypte...). Ils y suivent des disciplines qui ne correspondent pas toujours à la demande intérieure, en matière d'emploi potentiel, dans le secteur privé. Le manque de techniciens et de professionnels dans le domaine productif se

manifeste. Cette situation affaiblie d'avantage les entreprises et oblige les investisseurs étrangers à importer de la main d'œuvre (surtout en provenance de leur pays d'origine). Cela a pour conséquence la défaillance du marché du travail.

D. Insuffisance des ressources financières et naturelles

Avant l'année 2007, le système financier des Comores était sans concurrence, car il ne comptait qu'une seule banque commerciale, la BIC, ainsi que deux réseaux d'institutions de micro-finance « Sanduk » et « Meck » (Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komori). Actuellement, le paysage bancaire a changé, avec l'arrivée de l'Eximbank et de la BFC. En plus, au niveau du transfert de fonds, le réseau Western Union et la société TRAVELEX sont en concurrence avec Money Gram (depuis l'année 2008). Malgré ces avancées, les contraintes et les défis à relever dans ce secteur sont nombreuses, et continuent à freiner le développement du secteur privé. Ainsi, en réalité, on constate un manque de concurrence réelle sur le marché du crédit, car les banques ne possèdent pas de diversification de produits, ni d'agences dans plusieurs villes (par exemple à Anjouan, il n'y a que deux guichets automatiques). Le taux d'intérêt appliqué dans l'ensemble du système est jugé trop élevé, au regard de la rentabilité des investissements, et du niveau de rémunération de l'épargne qui est faible. Par ailleurs, le système judiciaire n'est pas suffisant et efficace pour soutenir valablement le secteur. En général, beaucoup d'entreprises se heurtent à de nombreuses difficultés pour accéder aux produits et services bancaires existants. C'est pourquoi les investisseurs étrangers trouvent des difficultés à rester dans le pays. De nombreuses sociétés nationales et étrangères ont même déserté le pays. Par exemple, l'École de pêche de Mirontsy à Anjouan, la société de fabrication de boissons Bimbo, la société de fabrication de yaourt Yaco et une société de fabrication de chemises, ont fermé leurs portes dans le pays. D'une part les problèmes sont liés à leur mauvaise gestion et au manque de stratégie marketing, de politique de recherche et d'innovation, ainsi que de politique en matière de ressources humaines et de gestion des coûts. D'autre part, les problèmes sont d'origine financière. Elles n'ont eu ni accès au crédit financier auprès des banques, ni l'aide du gouvernement, en matière de subvention financière, pour surmonter leurs crises financières.

Du côté du secteur minier, il n'y a pas eu de vraies recherches, en matière de minerais, aux Comores. Aux yeux des comoriens, ce secteur est inexistant, une majorité d'entre eux se demande si le discours du président Sambi concernant les minerais du pays (voir les déterminants des IDE aux Comores) est une réalité, ou juste un slogan politique.

§3. Causes liées aux IDE

Les causes prévenantes des investisseurs étrangers sont faciles à expliquer, bien qu'elles ont des impacts néfastes sur l'économie nationale.

D'abord, par le fait que l'investisseur est à la recherche du profit maximum, il peut s'emparer, au maximum, de la richesse nationale. Et dans ce cas, son bénéfice qui est rapatrié dans son pays d'origine, sera élevé. Aux Comores, il est protégé par le gouvernement, même en matière de rapatriement du profit. Ainsi, le profit des IDE qui devrait être investi de moitié dans le territoire national, pour relancer d'avantage les activités économiques (construction de routes, de bâtiments, électrification de certains villages, augmentation du revenu...) est, en grande partie, transféré, avec garantie, dans les pays émetteurs des IDE. Dans cette perspective, les IDE n'exercent pas de véritables améliorations dans la balance de paiement, et partout sur l'économie nationale. Ensuite, pour implanter leurs sociétés, les investisseurs accaparent les terres. Cela entraîne des bouleversements systématiques de propriété foncière et réduit les terres cultivables. Ainsi, on constate une accentuation de la pauvreté paysanne.

Enfin, comme les EIDE rapatrient le fruit de leur travail, les problèmes économiques du pays s'accroissent en constituant des freins aux politiques de promotion des IDE. Il est alors évident que certaines mesures nécessaires soient prises, pour que les IDE entraînent des externalités positives au développement économique du pays d'une manière progressive.

CHAPITRE III : RECOMMANDATIONS EN CE QUI CONCERNE LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES DES COMORES

Compte tenu des problèmes liés aux politiques d'attraction des IDE aux Comores, il est nécessaire, pour nous, de proposer certaines solutions afin d'attirer massivement les flux d'IDE vers le pays et de tirer largement profit de leurs effets et externalités positifs.

SECTION I : AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Le climat des affaires (ou climat des investissements internationaux) est une réunion de certains facteurs qui semblent décisifs dans la décision d'un opérateur économique à s'installer dans un pays, pour y investir. En raison de plusieurs handicaps qui existent aux Comores, il est essentiel que le gouvernement mette en place un certain nombre de dispositifs pour relancer les investissements étrangers.

§1. Amélioration du cadre macroéconomique et de l'environnement du commerce extérieur

La situation macroéconomique de l'Union des Comores est très critique. Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre précédent, l'instabilité macroéconomique du pays est parmi les facteurs qui freinent les IDE. Les contraintes extérieures (le déficit commercial, le déficit budgétaire, la dette extérieure, etc.) sont nombreuses dans le pays, et constituent un lourd handicap aux investissements. Ainsi, le pays se trouve dans une situation de forte dépendance de l'APD. En outre, la faible compétitivité du pays, par rapport aux autres de pays la région entraîne également la fuite massive des capitaux vers l'extérieur.

Dans le souci d'attirer les IDE, l'Union des Comores doit mettre en place un programme structurel qui donnera une réelle stabilité au commerce extérieur. Elle doit accorder une attention particulière aux recommandations suivantes :

➤ réussir des partenariats public-privé : le gouvernement est à la fois léthargique et interventionniste. Parfois, ces interventions s'effectuent hors d'un cadre de bonne gouvernance, de respect des lois nationales et internationales, et des conventions signées par toutes les parties. La justice est faible ; elle est perçue sous influence de la politique et affaiblie par la corruption. Cette situation se reflète au niveau du cadre macroéconomique, car les investisseurs étrangers éprouvent de la crainte, alors que le pays a un grand besoin d'IDE pour les apports en capitaux, la gestion et le transfert de techniques ;

- retisser des relations opportunes avec les partenaires au développement ;
- appuyer les institutions du commerce ;
- réduire le déficit courant
- accéder à des réformes économiques et commerciales.

§2. Développement des infrastructures économiques et sociales

Les infrastructures économiques et sociales (routes, ports, aéroports, bâtiments administratifs, écoles, hôpitaux, etc.) constituent un déterminant en ce qui concerne la prospérité des investissements. Aux Comores, la défaillance des infrastructures socioéconomiques figure parmi les principaux obstacles aux investissements, en particulier les IDE. Nous soulignons que le développement des infrastructures économiques et sociales peut favoriser la relance de la croissance économique, la rentabilité des investissements, l'exposition des avantages comparatifs du pays, la réduction des coûts de transport et de transaction, la libre circulation des produits, des personnes et des informations, l'accès aux marchés des produits agricoles et alimentaires, et aussi la création d'emploi.

Par conséquent, le pouvoir public doit envisager de mettre en évidence des politiques efficaces et durables pour développer et améliorer les infrastructures économiques et sociales du pays. L'amélioration des infrastructures peut contribuer amplement à la promotion des flux d'IDE et intensifier leurs effets sur l'économie nationale.

§3. Reformes du système fiscal et financier

La sécurisation de l'environnement économique et juridique, en matière d'IDE, passe également par l'offre d'une fiscalité moins pénalisante. Aux Comores, la pression fiscale est très basse. En plus, le pays dispose d'un code d'investissement qui regorge de multiples dispositions fiscales très avantageuses pour les investissements étrangers. De ce côté, le pays n'a aucun souci à se faire.

Cependant, un aspect essentiel semble être oublié : c'est la convention fiscale avec les partenaires économiques. En fait, la préférence fiscale d'un investisseur étranger ne peut pas s'apprécier exclusivement par les conditions offertes par le pays d'accueil de l'investisseur, mais elle dépend aussi, pour une partie, de la propre juridiction fiscale de l'investisseur, ainsi que de la nature des rapports existants entre celle-ci et le pays d'implantation. C'est dans cette perspective globale que se révèlent les avantages respectifs des localisations potentielles d'investissement, en terme de coût fiscal. En cas d'absence de convention fiscale, les avantages fiscaux consentis par le pays d'accueil de l'IDE vont au trésor du pays émetteur, au lieu de profiter directement à l'investisseur.

À l'heure actuelle, l'Union des Comores n'a conclu aucune convention fiscale bilatérale avec ses partenaires économiques, même avec les plus illustres d'entre eux, à savoir la France, la Chine, les États-Unis, le Koweït, les Émirats, le Qatar et l'Arabie Saoudite. La seule convention fiscale qui était signée par les Comores, fût celle conclue par la France et ses colonies, dans les années soixante. Elle est devenue caduque, lors de l'indépendance des Comores. Il est donc indispensable, pour le pays, de remédier à cette situation, par la négociation et la conclusion de conventions fiscales avec ses partenaires économiques, pour pouvoir attirer un grand nombre d'EIDE vers le pays.

En outre, le volet financier aux Comores est source de beaucoup de difficultés pour les investissements (voir insuffisance des ressources financiers). Pour les résoudre, nous proposons les solutions suivantes :

- faciliter l'accès au crédit ;
- éliminer les étapes non capitales dans les procédures d'accès aux produits et services bancaires ;
- contrôler attentivement le taux d'intérêt des banques secondaires, et des autres institutions financières ;
- augmenter le taux d'épargne ;
- diversifier les produits et services bancaires ;
- améliorer la concurrence sur le marché ;
- instaurer une meilleure juridiction favorable au système financier ;
- les banques doivent ouvrir des antennes dans les différentes régions nécessaires.

§4. Stabilité politique et bonne gouvernance

La stabilité politique et la bonne gouvernance sont deux éléments importants pour le décollage économique d'un pays. Elles sont parmi les facteurs qui garantissent la rentabilité, la stabilité et la sécurité des investissements. Notons que l'instabilité politique peut contribuer à la détérioration de la condition de vie de la population, à l'affaiblissement des performances de l'économie nationale. Sans la stabilité politique et la bonne gouvernance, il ne pourra pas y avoir de développement économique. Les crises politiques sont en grande partie responsables de la lenteur du développement économique de l'Union des Comores. Le pays se voit souvent privé des investissements étrangers. Le gouvernement doit alors mettre en place de multiples stratégies qui permettront d'atteindre les objectifs économiques du pays, surtout s'il pense attirer beaucoup d'IDE.

SECTION II : CHOIX DE LA QUALITÉ DES IDE

Il est important de choisir la qualité des IDE qui entrent sur le territoire national, car certains d'entre eux n'améliorent pas vraiment la vie socioéconomique de la population. Pour ce faire, l'État doit faire un choix selon leurs effets et leur orientation.

§1. Choisir des IDE pour leurs effets

Les IDE apportent parfois des effets négatifs qui ne convergent pas vers l'objectif du développement socioéconomique du pays. C'est ainsi que nous proposons une série de stratégies en ce qui concerne la qualité des IDE. L'État doit choisir les IDE qui peuvent :

- favoriser la diffusion des nouvelles technologies sur l'ensemble de l'économie ;
- avantager aussi les entreprises locales ;
- améliorer les infrastructures économiques et sociales ;
- réduire considérablement le niveau du chômage ;
- protéger l'environnement écologique.

§2. Orientation des IDE vers les secteurs inexploités

Comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, la plupart des investissements aux Comores se consacrent à l'agriculture, pourtant il existe aussi des secteurs encore inexploités dans le pays, à savoir le tourisme, la pêche et le secteur minier. Ce sont des secteurs clés pour le décollage économique, dans la plupart des pays en voie de développement, et constituent des outils capables de générer une croissance économique et stimuler les autres secteurs de production et de services. Aux Comores, ces secteurs sont impuissants pour relancer la croissance économique, pourtant ils possèdent de nombreux atouts potentiels non encore exploités. L'État devrait donc soutenir les investissements dans ces secteurs, tout en leur offrant la stabilité et la confiance.

SECTION III : MESURES POUR LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES EIDE

Pour pouvoir améliorer la concurrence entre les EIDE et les entreprises locales, il est nécessaire de faire attention aux activités des EIDE, car non seulement, elles peuvent perturber les entreprises locales, mais aussi dégrader l'économie nationale. Par exemple, si les expatriés sont nombreux dans les entreprises, les nationaux auront des difficultés à trouver un travail régulier. Si les EIDE émettent des salaires trop élevés, par rapport à la moyenne du pays, cela risque de provoquer des incidents sur les entreprises locales (car les personnes n'accepteront pas de travailler avec un bas salaire) et d'augmenter l'inflation. Si le contrôle n'est pas efficace, les entreprises minières et agricoles peuvent extraire, illicitement, et en

grande quantité, les ressources naturelles du pays. Ainsi, il est de grande importance que l'État révise bien les réformes des contrats d'emploi et de salaire, et effectue des contrôles rigoureux sur les activités des entreprises étrangères. Cette recommandation peut encourager le comportement d'égalité entre les étrangers et les nationaux, éliminer la corruption, empêcher l'évasion des ressources naturelles du pays, développer la concurrence et faciliter les impacts des IDE sur l'économie.

Enfin, dans cette deuxième partie, nous avons remarqué que même si l'Union des Comores possède des potentiels économiques susceptibles d'attirer des flux d'IDE, la part des IDE entrant dans le pays, en valeur absolue, est très faible. Malgré, ces moindres flux d'IDE entrant dans le pays, ils ont des impacts positifs sur l'économie nationale. Alors, les défis à relever en matière de promotion des IDE sont nombreux.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En guise de conclusion, nous avons remarqué, tout au long de notre analyse, qu'actuellement la mondialisation et ses dimensions économiques obligent les pays développés à s'ouvrir vers l'extérieur, pour aider et assurer le développement des pays sous-développés. Les capitaux destinés au développement de ces pays sont généralement les IDE. Ainsi, ces derniers constituent, à l'heure actuelle, les principales sources de financement des économies en développement.

Étant donné que l'Union des Comores est un pays en développement, elle bénéficie aussi de cette nouvelle source de développement (mais avec une faible quantité). Certes, il semble que le pays ne profite pas pleinement des avantages des IDE attirés sur son territoire. Notre propre recherche a réussi à montrer que l'économie de ce pays est dans une situation de forte contrainte, tant intérieure, qu'extérieure. L'instabilité macro-économique et politique, le mauvais état des infrastructures, l'absence de ressources humaines qualifiées, de ressources financières, et la mauvaise gestion des contrats, constituent de lourds freins aux investissements, ainsi qu'à leur rôle dans l'économie.

Malgré ces obstacles, l'économie comorienne dispose d'une potentialité économique très excitante par le biais des pôles de croissance, tels que l'agriculture, la pêche, le tourisme, le commerce et l'harmonisation du droit des affaires. En effet, l'Union des Comores ne doit pas faire exception, elle doit ainsi attirer et profiter du gain de ces flux de capitaux étrangers. Compte tenu du nouvel ordre économique mondial, de l'amélioration extraordinaire des moyens de la communication, de l'informatique, du développement des nouvelles technologies et de la libéralisation du commerce, le pays doit ouvrir ses frontières aux investisseurs étrangers. Il est alors important de fournir encore de grands efforts pour instaurer ce qu'on appelle communément *un climat de l'investissement plus productif*, dont les retombées sur le pays doivent être largement suffisantes et capables de garantir la croissance et le développement économique. Pour ce faire, le pouvoir public a un rôle essentiel à jouer, il a la clé de la réussite de ce pays, à travers la volonté et la persévérance. Nous insistons sur l'idée que le gouvernement doit mettre en place des stratégies de développement qui répondent aux objectifs du pays et aux besoins de la population. L'amélioration de l'environnement économique des opérateurs doit être l'un des priorités du gouvernement. Pour développer un environnement économique incitatif et stable pour les IDE, dans le pays, pour encourager les opérateurs à investir sur le territoire comorien, il est d'un grand intérêt,

pour le pouvoir public de mettre en place une structure semi-étatique, chargée d'orienter, d'informer et d'aider les investisseurs.

Enfin, nous soulignons que promouvoir les IDE aux Comores ne consiste pas à satisfaire les obligations de ces investisseurs étrangers, mais de percevoir les avantages des IDE pour assurer le développement du pays.

Il reste à savoir si l'IDE est la seule voie capable, le seul chemin de recours pour garantir la croissance et le développement économique de l'Union des Comores.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GÉNÉRAUX

- ADDA Jacques : « Mondialisation des économies », Tome I, II, éditions, Repères, Paris 1997, 128 P (chacun)
- BIALÈS Michel, LEUNION Rémi, RIVAUD Jean-louis : « Notions fondamentales d'économie », édition, Foucher, Vanves 2004, 408 P
- GUERRAOUI Driss et RICHEL Xavier : « Les investissements directs étrangers, facteurs d'attractivité et de localisation », édition, L'Harmattan, Paris 1997, 108 P
- KRUGMAN Paul et OBSTFELD : « Économie internationale », inter édition, Paris 1996, 120 P
- MONTOUSSÉ Marc, RENOIRD Gilles : « Sciences économiques et sociales », édition, Bréal, Paris 2003, 480 P
- PRADEL Pierre-Marie : « L'épargne et l'investissement », édition, Presse universitaire de France 1959, 129 P

II. DOCUMENTS, JOURNAUX ET RAPPORTS

- Albalad n°391 du lundi, 29 novembre 2010, 4 P
- BAD et Union des Comores : « Document de Stratégie par Pays Intérimaire 2009-2010 », Mars 2009, 39 P
- BANQUE DE FRANCE - Rapport Zone franc – 2007
- BCC – Rapports annuels – 2007, 2010
- BIT : « Enquête pilote sur l'emploi », Moroni, 2009
- BM: « Troisième conférence des Nations-Unies sur les pays les moins avancées, Comores, résumé du projet du programme national d'action », Moroni, 2000
- CLAUDE Dupuy : « Dictionnaire des économistes industriels », version électronique, 217 P
- CNUCED : « Rapport sur les pays moins avancés, version préliminaire pour le résumé du programme nation d'action », Moroni, 2008, 8 P
- Commissariat général au plan : « Document Stratégique de Croissance et de Réduction et de la Réduction de la Pauvreté », Moroni 2009, 154 P
- Commissariat général au plan : « Évaluation de la mise en œuvre du programme d'action (2001-2010) de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés », décembre 2009, 35P.
- Commissariat général au plan : « Rapport préliminaire d'étude sectorielle infrastructures et énergie », Moroni 2002, 54 P
- Encarta encyclopédique et électronique, édition 2009

FMI : « Rapport N° 11/72 », mars 2011, 85 P.

IMANI Younoussa (enseignant chercheur à l'université des Comores) : « Impacts des transferts de fonds extérieurs sur la pauvreté aux Comores », Octobre 2008, 28 P

Guide de l'investissement aux Comores, opportunités et conditions, 2011, 58 P

PETER J. Montiel et WILIAMS College: « Les obstacles à l'investissement en Afrique : explication du paradoxe de Lucas », Tunis 2006, 36 P

PNUD et Union des Comores : « Programme de renforcement des services du commerce et de l'investissement, et soutien à un environnement incitatif pour le secteur privé, Moroni 2008, 49 P

RAFIC El Hariri : « La protection juridique des investissements internationaux dans le monde arabe », Liban, avril 2001, 116 P

Rapport mondiale sur le développement humain 2010, 5 P

Rapport sur l'investissement dans le monde 2010, 59 P

Union des Comores « Code des investissements 2007 », 10 P

Union des Comores « Conférence des bailleurs de fonds en faveur des Comores », Maurice, décembre 2005, 65 P

Union des Comores « Direction de l'énergie et des ressources en eau, Moroni 2005

Union des Comores « Direction générale des douanes », Moroni 2009

Union des Comores : « Étude diagnostic d'intégration commerciale », 2007, 173 P

Union des Comores : « Ministère de l'éducation nationale », Moroni 2008

Union des Comores : « Ministère des finances, du budget et des investissements », Moroni 2009

Union des Comores : « Ministère du commerce », Moroni 2009

Union des Comores : « Office nation du tourisme », Moroni 2006

Union des Comores « Rapport national 2005 sur les objectifs du millénaire pour le développement », Moroni 2005, 66 P

Union des Comores « Rapport national des investissements », Moroni 2008, 10P

Union des Comores : « Recensement générale de la population et de l'habitat 2003 »

YOUNESS El Kadiri, MATHIEU Richir, LAURENT Somville, FRÉDÉRIC Toselli, MICHAËL Vasseur : « Rapport du module environnement, mondialisation », France 2004, 37 P

III. MÉMOIRES

ANNICK Christiane Ma-hine : Les effets économiques des investissements directs étrangers à Madagascar, 2003 à 2007 », Mémoire de Maîtrise en Économie, Université de Toamasina, Toamasina 2009, 111 P.

DHAHALEB Ali Charif : « Analyse macroéconomique de l'économie des Comores », Mémoire de Maîtrise en Économie, Université de Toamasina, Toamasina, 2009, 135 P.

IV. SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

ANGELINA Vavisoa : « Cours d'économie financière publique », 4e Économie, 2010 Université de Toamasina, Toamasina 2010

LEMIARY : « Cours de macro-économie », 2^e Année Économie, 2008, Université de Toamasina, Toamasina 2008

MBIMA Cesaire : « Cours de croissance et fluctuations économiques », 3e Année Économie, 2009, Université de Toamasina, Toamasina, 2009

ROLAND Mondongy : « Cours d'économie de développement », 4^e Année Économie, 2009, Université de Toamasina, Toamasina, 2009

V. SITES WEB

<http://www.bancecom.com>

<http://www.cnuCED.org>

<http://www.comores.e-régulations.org>

« [http://fr.wikipedia.org/wiki/démographie_des_Comores_\(pays\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/démographie_des_Comores_(pays)) » Démographie par pays | Union des Comores

<http://www.km.undp.org>

<http://populatiodata.net>

<http://www.wikipedia.org>

ANNEXES

ANNEXE I : Comores : combler l'écart de financement pour 2010-2012

	2010			2011			2012
	Milliards FC	Millions USD	% de PIB	Milliards FC	Millions USD	% de PIB	% de PIB
I. Besoins gros	4,1	10,7	2,1	4,7	12,2	2,2	2,2
II. Financements identifiés	3,2	8,3	1,6	2,9	7,5	1,4	1,4
BAD	0,6	1,5	0,8	0,8	2,0	0,4	0,3
Banque Mondiale	1,2	3,0	0,6	1,0	2,5	0,5	0,5
Partenaires du Golf	(--)	(--)	(-)	1,1	3,0	0,5	0,5
UE (payement des arriérés BAD et autres)	1,5	3,8	0,7	(--)	(--)	(--)	(--)
III. Besoins de financement (I-II)	0,9	2,3	0,4	1,8	4,7	0,9	0,8
IV. Décaissement FEC	0,9	2,3	0,4	1,8	4,7	0,9	0,8
V. Besoins de financement (III-IV)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Autorités comoriennes, estimations et projections des services du FMI, 2010

ANNEXE II : Avantages comparatifs et sources de croissance potentielle pour l'Union des Comores

Avantages comparatifs du pays	Principales sources potentielles de croissance dans le secteur privé
<p>Amélioration de la stabilité politique avec le processus de réconciliation nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> -amélioration des perspectives de croissance avec la nécessité de bénéficier des fonds mondiaux, dont ceux du FMI, de la Banque Mondiale, du Fonds monétaire arabe et du Fonds arabe pour l'agriculture <p>Disponibilité des ressources naturelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> -zone économique exclusive : plus de 200000 km² -potentialités énormes pour l'élevage et l'horticulture, avec près de 820km² de terres arables -forêts, ressources marines et côtières inexploitées -faune et flore variées -source minière non exploitée -potentiel pour le tourisme et écotourisme avec l'existence d'une culture réservée, de jungles tropicales et de belles plages -espèces variées de poissons (dont le coelacanthé) et de fruits de mer <p>Incitation à l'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -disponibilité de la main d'œuvre (avec une population jeune) -main d'œuvre à bon marché, mais non qualifiée -un code des investissements excitant -existence de cadres réglementaires pour la privatisation et la concurrence dans les différents secteurs d'activités -réformes économiques en matière de gestion des finances publiques, de fiscalité et de commerce en cours -appartenance à des zones économiques et d'harmonisation des affaires -récente adoption d'une disposition réglementaire concernant les procédures de passation de marché au niveau du secteur privé -nouveau guichet unique pour les investissements : ANPI -réformes en matière de bonne gouvernance en cours -position géostratégique qui peut servir de plateforme pour le transbordement des marchandises entre Afrique, Moyen-Orient et Asie 	<p>Activités génératrices de revenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> -consolidation des exportations traditionnelles : vanille girofle et ylang-ylang -diversification agricole : fruits, légumes et fleurs pour la consommation locale et l'exportation -agro-industrie, fourniture d'épices, de riz, de denrées alimentaires semi-transformées, à partir des produits vivriers comme la banane, le manioc, la noix de coco, la tomate, les mangues, les goyaves, pour la consommation domestique et l'exportation -exploitation du volcan Kartala et ses dérivées -exploitation des ressources naturelles comme l'olive, la bauxite, les poissons et les fruits de mer -développement des activités touristiques -transformation : pain, minoterie, artisanat, conditionnement d'épices et d'essence de parfums -activités industrielles : matériaux de construction, produits métalliques, pharmaceutiques, textiles, meubles en bois, etc. <p>Infrastructures :</p> <ul style="list-style-type: none"> -production et distribution d'eau et d'électricité -réhabilitation d'infrastructure de transport, dont des ports, des aéroports et des routes -infrastructure pour le tourisme et l'écotourisme -télécommunication

Source : Figure personnelle, 2011.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

I-LISTE DES FIGURES

Figure n° I : Illustration du PIB réel aux taux de change du marché dans le monde	18
Figure n° II : Localisation de l'Union des Comores.....	63
Figure n° III : Histoire de la conquête de l'Union des Comores	65
Figure n° IV : Répartition de la population suivant le sexe et le lieu de résidence.....	69
Figure n° V : Répartition sectorielle du PIB en %.....	77
Figure n° VI : Représentation graphique de l'évolution des exportations des Comores, (2006 à 2008).....	79
Figure n° VII : Représentation graphique de l'évolution des importations des Comores, (2006 à 2008).....	80
Figure n° VIII : Évolution des flux d'IDE aux Comores de 1991 à 2002.....	87
Figure n° IX : Évolution des flux d'IDE entrant et taux de croissance économique aux Comores, durant la période 2005 à 2008.....	89

II-LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° I : Exportations de marchandises et PIB par région, 2007-2010 (variation annuelle en %)......	17
Tableau n° II : Évolution de certains indicateurs des IDE et de la production mondiale, 1990-2009	20
Tableau n° III : Répartition de la population suivant le sexe et le lieu de résidence.....	69
Tableau n° IV : Répartition de ratio de la pauvreté par île	70
Tableau n° V : Répartition de l'effectif scolaire par niveau.....	71
Tableau n° VI : Indicateurs liés à la santé de la reproduction.....	72
Tableau n° VII : Taux de couverture de besoin en eau	73
Tableau n° VIII : Évolution de l'IDH aux Comores	74
Tableau n° IX : Évolution des composantes de l'IDH aux Comores.....	74
Tableau n° X : Comparaison de l'IDH des Comores avec d'autres pays.....	75
Tableau n° XI : Agrégats macroéconomiques des Comores, (2007 à 2009).	78
Tableau n° XII : Évolution des exportations des Comores, (2006 à 2008).....	79
Tableau n° XIII : Évolution des importations des Comores, (2006 à 2008).....	80
Tableau n° XIV : Tableau de comparaison de l'indice de protection des investisseurs aux Comores avec d'autres pays.....	85
Tableau n° XV : Évolution des flux d'IDE aux Comores de 1991 à 2002.	87
Tableau n° XVI : Évolution des flux d'IDE et stocks d'IDE aux Comores durant la période 2005 à 2008.....	88

Tableau n° XVII: Évolution des flux d'IDE entrant et taux de croissance économique aux Comores, durant la période 2005 à 2008	89
Tableau n° XVIII: Évolution de l'emploi aux Comores entre 1979 et 2005.....	90
Tableau n° XIX: Taux de création d'emploi sur quelques secteurs d'activités	91
Tableau n° XX: Évolution de la balance des paiements des Comores entre 2001 et 2009 (en millions de KMF).....	96
Tableau n° XXI: Flux d'IDE par région dans le monde, 2007-2009 (en milliards de dollars).....	100

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	
REMERCIEMENTS	
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	7
PREMIÈRE PARTIE : APPROCHE THÉORIQUE DES IDE	9
CHAPITRE I : GENÈSE DE LA MONDIALISATION	11
SECTION I : ESSAI DE DÉFINITION ET HISTORIQUE DE LA MONDIALISATION	11
§ 1. Essai de définition de la mondialisation	11
§ 2. Historique de la mondialisation	12
A. Antiquité.....	13
B. Avant le XIX ^e siècle	13
C. Au XIX ^e siècle	14
D. Au XX ^e siècle	15
E. Au XXI ^e siècle	15
SECTION II : LOGIQUES INTÉGRATRICES DE LA MONDIALISATION	15
§ 1. Logiques commerciales.....	16
§ 2. Logiques productives	19
§ 3. Logiques financières	21
SECTION III : LES PROBLÈMES DE LA MONDIALISATION	22
§1. Problèmes d'intégration et d'exclusion	22
§2. Problèmes de confrontation et de coopération.....	22
§3. La persistance du clivage Nord-Sud	23
CHAPITRE II : ÉTUDES THÉORIQUES DES IDE.....	27
SECTION I : TOILE DE FOND DES INVESTISSEMENTS.....	27
§ 1. Essai de définition des investissements	27
§2. Les différents types d'investissement	27
A. Investissement matériel et investissement immatériel :	28
B. Investissement productif et investissement improductif :	28
a) L'investissement de capacité.....	28
b) L'investissement de productivité	29
c) L'investissement de remplacement	29
§3. Outils de mesures d'investissement	29
A. La FBCF (Formation Brute du Capital Fixe)	29
B. Taux d'investissement	29
§4. Relation entre épargne et investissement.....	30
§5. Investissement autonome, investissement induit et notion de multiplicateur d'investissement.....	31
A. Distinction entre investissement autonome et investissement induit	31
B. Le multiplicateur d'investissement.....	32
§6. Analyse du model IS-LM.....	32
A. La courbe IS	33
B. La courbe LM	34

C. Équilibre sur les deux marchés	34
§7. Investissement public et investissement privé	35
A. Investissement public	35
a) Définition.....	35
b) Importance de l'investissement public	35
B. Investissement privé	36
a) Définition.....	36
b) Rôle de l'investissement privé dans l'économie	36
§ 8. Les modes de financement de l'économie	36
A. Financements internes	36
a) L'épargne des administrations publiques	37
b) L'épargne des entreprises.....	37
c) L'épargne des ménages	37
B. Financements externes.....	37
a) Les dettes publiques	38
b) L'aide publique au développement (APD).....	38
c) Les investissements de portefeuilles (IPF)	38
d) Les investissements directs étrangers (IDE)	39
SECTION II : DÉFINITION DE LA CONCEPTION DE L'IDE.....	39
§ 1. Définition	39
§ 2. Typologies des IDE.....	40
A. Au niveau de l'activité.....	40
a) L'IDE horizontal	40
b) L'IDE vertical	40
B. Au niveau des apports de l'investisseur	41
a) Les filiales :	41
b) Les entreprises affiliées	41
c) Les succursales	41
C. Au niveau du mode de création	42
a) Création d'une nouvelle entreprise.....	42
b) Rachat d'une société étrangère.....	42
c) Création d'entreprise conjointe à capitaux mixtes	42
§ 3. Composantes et transactions des capitaux d'IDE	42
A. Composantes des capitaux d'IDE.....	42
B. Transactions des capitaux d'investissement	42
SECTION III : FONDEMENT ET DÉTERMINANTS THÉORIQUES DES IDE.....	43
§ 1. Fondement théorique des IDE.....	43
A. L'approche du Dunning.....	43
B. L'analyse synthétique du Mucchielli.....	44
§ 2. Déterminants théoriques des IDE	44
A. La stabilité politique	44
B. La stabilité économique.....	45
C. La politique de concurrence.....	45
D. La stabilité juridique.....	46

E. La taille de marché.....	46
F. Le commerce international.....	46
G. La croissance économique.....	47
H. Le coût et la qualification de la main d'œuvre.....	47
I. Les infrastructures de base.....	47
J. Les ressources naturelles.....	47
CHAPITRE III : IDE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE.....	48
SECTION I. RELATION ENTRE IDE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE.....	48
§ 1. Définition de la croissance économique.....	48
§ 2. Indicateurs de la croissance économique.....	49
A. Le Produit Intérieur Brut : PIB.....	49
B. Le Produit National Brut : PNB.....	50
C. Le taux de croissance économique.....	50
D. Le Produit National Net : PNN.....	52
E. Le Revenu National Disponible : RND.....	52
§ 3. Théorie de la croissance endogène.....	52
SECTION II. TRAVAUX EMPIRIQUES SUR LA RELATION ENTRE IDE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE.....	53
SECTION III. IMPACTS THÉORIQUES DES IDE SUR LE PAYS D'ACCUEIL.....	54
§ 1. Impacts positifs des IDE.....	54
A. Impacts sur la transmission de technologies plus propres.....	55
B. Impacts sur le savoir-faire et la qualification des travailleurs.....	55
C. Impacts sur l'investissement local.....	56
D. Impacts sur l'emploi et le salaire.....	56
E. Impacts sur les exportations et le commerce extérieur.....	57
§ 2. Impacts néfastes des IDE.....	57
A. Impacts néfastes sur la situation macro-économique.....	57
a) Cas de la balance commerciale.....	57
b) Cas de l'inflation.....	58
B. Impacts sur l'investissement domestique et l'emploi.....	58
C. Impacts néfastes sur les recettes fiscales.....	58
D. Impacts sur les inégalités socio-économiques.....	59
E. Impacts des industries polluantes.....	59
DEUXIÈME PARTIE : APPROCHE DYNAMIQUE DES IDE AUX COMORES.....	61
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DES COMORES.....	63
SECTION I : CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET POLITIQUE.....	63
§ 1. Présentation géographique.....	63
A- Localisation.....	63
B- Relief.....	64
C- Climat.....	64
§ 2. Aperçu historique.....	65
§ 3. Structure politique.....	66
SECTION II : CONTEXTE SOCIOCULTUREL ET RELIGIEUX.....	68
§ 1. Situation démographique.....	68

§2. Dimensions sociales	69
A-Pauvreté monétaire :	70
B-Éducation :	70
C- Santé :	72
D- Consommation de l'énergie et de l'eau potable :	73
E-Indice du Développement Humain (IDH)	74
F- Indice de Pauvreté Humaine (IPH)	75
G- Indice Sexo spécifique de Développement Humain (ISDH)	75
H- Indicateur de participation des femmes	76
§3. Aspect culturel et religieux	76
SECTION III : CONTEXTE ÉCONOMIQUE DU PAYS	76
§ 1. Caractéristiques de l'économie comorienne	76
§ 2. Évolution des principaux indicateurs macroéconomiques	78
§ 3. Évolution du commerce international	79
CHAPITRE II : DÉTERMINANTS ET IMPLICATIONS IDE AUX COMORES	82
SECTION I : DÉTERMINANTS ET ÉVOLUTION DES IDE AUX COMORES	82
§ 1. Les déterminants des IDE aux Comores	82
A- Les atouts économiques du pays	82
a) Le secteur de l'agriculture et de la pêche	82
b) Le secteur du tourisme et de l'environnement	83
c) Le secteur minier	83
B-Cadre juridique attractif	83
a) Le code des investissements	83
b) Le code du travail	85
C- une appartenance à des zones économiques et d'harmonisation du droit des affaires	86
D- une volonté de libéraliser et de relancer le secteur privé	86
§ 2. Évolution des IDE aux Comores	86
A. Évolution des flux d'IDE durant la période 1991 à 2002	86
B. Évolution des flux d'IDE et stock d'IDE durant la période 2005 à 2008	88
SECTION II : IMPLICATIONS SOCIOÉCONOMIQUES DES IDE AUX COMORES ..	88
§1. Implications positifs des IDE sur l'économie nationale	88
A. Implication sur la croissance économique et l'emploi	89
a) L'emploi	90
b) La technologie	92
c) Les infrastructures économiques et la formation brute du capital fixe	92
d) La concurrence et le secteur privé	93
B. Implications sur les recettes publiques, dépenses publiques, et balance de paiement	94
a) Implication sur les recettes publiques	94
1. Fiscalité directe	94
2. Impôts indirects	95
b) Implication sur les dépenses publiques	95
c) Implication sur la balance de paiement	96

§2. Implications néfastes des IDE sur l'économie nationale	98
A. La fiscalité	98
B. Emploi	98
C. Environnement.....	99
D. Inflation	99
SECTION III : CAUSES D'ALTERNANCE DES IDE AUX COMORES	100
§1. Paradoxe de Lucas	100
§2. Causes internes au pays	101
A. Instabilité macro-économique et politique	102
a) Instabilité macro-économique	102
b) Instabilité politique.....	102
B. Manque d'infrastructures.....	103
C. Manque de ressources humaines qualifiées.....	104
D. Insuffisance des ressources financières et naturelles.....	105
§3. Causes liées aux IDE	106
CHAPITRE III : RECOMMANDATIONS EN CE QUI CONCERNE LES POLITIQUES	
ÉCONOMIQUES DES COMORES	107
SECTION I : AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES	107
§1. Amélioration du cadre macroéconomique et de l'environnement du commerce	
extérieur	107
§2. Développement des infrastructures économiques et sociales	108
§3. Reformes du système fiscal et financier	108
§4. Stabilité politique et bonne gouvernance	109
SECTION II : CHOIX DE LA QUALITÉ DES IDE	110
§1. Choisir des IDE pour leurs effets.....	110
§2. Orientation des IDE vers les secteurs inexploités.....	110
SECTION III : MESURES POUR LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES EIDE.....	110
CONCLUSION GÉNÉRALE	113
BIBLIOGRAPHIE	196
ANNEXES	118
LISTE DES ILLUSTRATIONS	121